

Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 92 (1984)

Artikel: L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis : architecture et architectes
Autor: Grandjean, Marcel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-68589>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis Architecture et architectes

MARCEL GRANDJEAN

Le Pays de Vaud relève d'une civilisation fortement municipalisée, héritage des XIII^e et XIV^e siècles. Cette situation politique a son reflet dans l'architecture. Pour ne parler que de l'époque moderne, du XVIII^e siècle tout spécialement, nous rencontrons, à côté des grands édifices seigneuriaux ou aristocratiques, qui se développent surtout à partir du château de L'Isle (1696) et qui représentent l'une des belles pages de l'art «français» à l'étranger, d'une part, des témoins multiples et parfois intéressants d'une architecture religieuse qui reste en règle générale d'émanation purement municipale, et, d'autre part, des témoins, moins nombreux, d'une architecture typiquement communale, née au XIV^e siècle et comprenant des hôtels de ville, des hôpitaux, des halles, beaucoup plus rarement des écoles — architecture publique qui avait déjà donné au siècle précédent, en 1674, avec l'hôtel de ville de la Palud à Lausanne une œuvre exceptionnelle.

C'est alors que sont élevés quelques monuments qui tentent de rivaliser, et y réussissent parfois, non seulement avec les grandes maisons bourgeoises des villes, mais aussi avec les maisons de maîtres des campagnes. Dans l'ordre chronologique apparaissent ainsi, pour ne parler que des plus importants au point de vue architectural, les hôtels de ville de Vevey (1701-1710), d'Avenches (1753-1755), d'Echallens (1779-1781), de Grandson (1779), d'Orbe (1783-1788), d'Aubonne (1803-1810), les hôpitaux de Vevey (1732-1735), de Lausanne (1766-1771), de Payerne (1773-1775), d'Orbe (1778), et le collège de Nyon (1792). C'est aussi le cas de l'hôtel de ville d'Yverdon, qui nous intéresse ici, «le plus réussi» de tous ceux

du canton de Vaud selon Frédéric Gilliard, mais très superficiellement étudié jusqu'à présent et que ne mentionnent même pas les histoires de l'art suisse¹.

Il peut d'autant mieux captiver l'historien des monuments régionaux que son élaboration — affaire communale et donc publique et non affaire privée — s'entoure d'une documentation abondante, dont on trouverait difficilement ailleurs dans le canton l'équivalent: ont survécu ici les procès-verbaux des commissions, du moins en bonne partie, les registres des conseils, de nombreux devis, conventions et comptes, mais surtout — ce qui est peu fréquent en règle générale — une partie de la correspondance des architectes et la plupart des plans éliminés ou exécutés². Cette

¹ *Bibliographie.* — ALEXANDRE-CÉSAR CROTTET, *Histoire et annales de la ville d'Yverdon*, Genève 1859, *passim*. VICTOR-HENRI BOURGEOIS, *Au pied du Jura*, Yverdon 1922, p. 34-35. FRÉDÉRIC GILLIARD, *La maison bourgeoise en Suisse, le canton de Vaud*, II, 2^e éd., Zurich 1961, p. XXVI-XXVIII et pl. 23-24. A. JAKES, articles dans le *Journal d'Yverdon*, août 1923.

² *Sources et plans.* — *Archives communales d'Yverdon* (les cotes sans localisation dans nos références en proviennent): Aa: registres des délibérations du conseil, dits manuels. — Ac 1, Commissions, 285 sq.: procès-verbaux de la commission pour l'hôtel de ville, 1^{re} partie, 20 janvier 1766-20 août 1767. — S 11 (ancien dossier n° 23, hôtel de ville): registres de la commission, seconde partie, livre I (manque); II, 30 avril 1769-12 mai 1771; III, 26 mai 1771-18 juillet 1773. — S 11: commission pour le Logis de la maison de ville, livre n° 1, 24 août 1774-10 septembre 1776; livre n° 2, 11 septembre 1776-27 décembre 1777. — Bf 42 (ancien dossier n° 22, hôtel de ville): «Livre de caisse pour la bâtisse de la maison de ville...», dès octobre 1767. — S 11, S 12 et S 13 (anciens dossiers nos 17, 23 et 24, hôtel de ville): devis, conventions, comptes, etc. — S 13 (ancien dossier n° 17, hôtel de ville): correspondance des architectes. — Anciennement au *Service des Travaux* de la ville d'Yverdon, plans pour l'hôtel de ville: JEAN-MICHEL BILLON, Projet d'un hôtel de ville à l'emplacement de l'ancien temple, mars 1751 (Dossiers bâtiments n° 3, pl. 57 (65, 66, 67)) (fig. 6). — [VERNET], Projets (Dossiers bâtiments n° 7, pl. 24-26 et 28-38). — BÉAT DE HENNEZEL, Premier projet (*ibid.*, pl. 50, 5, 1, 6, 4, 6 (*sic*)); 2^e projet, 12 juin 1766 (*ibid.*, pl. 40, 46, 39 et 45); 3^e projet (*ibid.*, pl. 44); 4^e projet, 22 juin 1767 (*ibid.*, pl. 47); 5^e projet, 15 août 1767 (*ibid.*, pl. 27); divers, variantes (*ibid.*, pl. 41, 42) (fig. 9 à 14). — [ABRAHAM BURNAND], 2^e projet, élévation (*ibid.*, pl. 48); dessiné par REYMOND (?), 4^e projet et plans d'exécution (*ibid.*, pl. 43, 52, 55, 54) (fig. 15-17). — Pour le «Logis»: [JEAN-LOUIS REYMOND], Plans du rez-de-chaussée et du bel étage, approuvés le 9 juillet 1774 (*ibid.*, pl. 7 et 8); variantes (*ibid.*, pl. 12, 13, 14, 15 et 16); [BÉAT DE HENNEZEL], 1^{er} projet de façade (*ibid.*, pl. 2); 2^e projet de façade, approuvé le 20 août 1774, «moyennant les corrections indiquées pour l'hauteur des appartements» (*ibid.*, pl. 51) (fig. 23 et 25). — Plans dans la *Maison bourgeoise* (abr. MB), cf. *supra*, n. 1. — Relevés de l'état actuel au *Service des Bâtiments* de la ville d'Yverdon: par H. DECOPPET, 1954, et élévations nord et est par le SB, 1978 (fig. 19 et 27).

abondance permet pour une fois d'approcher d'un peu plus près le fait de la création architecturale et de comprendre mieux la psychologie des auteurs et même de croire à la réalité de polémiques esthétiques au fond de la « province » vaudoise; et c'est cela, tout autant que l'intérêt intrinsèque du monument, qui nous a incité à reconstituer, jusque dans le détail parfois, son histoire confuse, ardue, mais riche en enseignements et en échos sur une époque qui devrait nous être plus familière.

L'étude de ces documents aide, d'une part, à situer de façon plus précise une œuvre locale dans le développement de l'architecture classique en Suisse occidentale, en n'oubliant pas ses prédécesseurs, qui constituent un donné essentiel, et, d'autre part, à révéler certaines des conceptions artistiques de deux des principaux architectes vaudois du XVIII^e siècle, Béat de Hennezel et Abraham Burnand.

LES ANCIENS HÔTELS DE VILLE, HALLES ET AUBERGE COMMUNALE

L'hôpital. La première salle du conseil de la ville d'Yverdon fut le « poêle » de l'hôpital, comme cela arriva parfois aussi ailleurs (Vevey, Moudon, Aubonne, La Sarraz, etc.). Cet hôpital avait été fondé avant 1308, au faubourg de Cheminet, et fut agrandi peu avant 1389 d'une maison neuve, puis à nouveau en 1415-1416 et en 1463; ce qui en restait — notamment la chapelle, qui conservait une très intéressante série de peintures murales du XIV^e siècle (?) — fut démoli vers 1861 pour l'extension de la cour de l'ancienne caserne³.

Les halles. Pour la construction des halles à leur emplacement définitif, la commune utilisa un terrain composé de deux anciennes parcelles et acquis en 1461, à l'autre extrémité de la ville, entre le fossé du château et la maison Chassot qu'elle allait aussi racheter. Le duc de Savoie, seigneur d'Yverdon, avait donné son autorisation à cette entreprise le 12 octobre 1469, et le travail fut accompli

³ ROGER DÉGLON, *Yverdon au moyen âge*, Lausanne 1949, p. 85-88, 148-151, 232, 281-287 (*Bibl. hist. vaud.*, 8). — JOHN LANDRY, dans *Indicateur d'Antiquités suisses*, 1908, p. 126-130.

de 1469 à 1471 par le maçon-architecte Jean de Lila (de Lylaz, de L'Isle), de Payerne, et son fils Claude et par les charpentiers Hugonin Mallifert et Bisonce Juhan: c'est ce dernier qui fit le projet de la toiture, couverte en tuiles d'Yverdon⁴. Les comptes précisent que le gros œuvre des halles était en pierre d'Agiez, sauf peut-être les fenêtres, notamment celles, dites «françaises», percées sur la Place, qui étaient en pierre de Montcherand (soit sans doute en tuf), et sauf la corniche à la mode piémontaise, en brique rehaussée de couleur rouge, qui servit de modèle aux corniches des tourelles du jardin du château de Grandson trois ans plus tard⁵. Le premier plancher des halles était supporté par trois piliers cylindriques de molasse, avec des chapiteaux «carrés» — le quatrième étant remplacé par un pan de mur — ouvrages du tailleur de pierre Jean Pilliciez, de Suchy, et par des corbeaux (au moins 80), fichés dans les murs. A l'étage supérieur, des «colonnes» de chêne, à bases de molasse cubiques, soutenaient la charpente. Il devait déjà y avoir un escalier extérieur.

⁴ DÉGLON, *op. cit.* n. 3, p. 260-261. — AC Yverdon, Ba 9, comptes (abr. c.) ville 1469-1470, spécialement 6: *pro expensis factis... per magistrum Johannem de Lylaz, Glaudium eius filium et Bisuntium Juban qui venerunt de Paterniaco ad mandamentum ville... pro visitando plateam ale et dictando modum construendi ipsam alam*; 5-30, *passim*; 37: dépenses *per Jaquetum Juban carpenthatorem qua die fecit les cindroz pro portis ale*; c. 1470-1471, spécialement 13: *die qua Bisuncius Juban dictavit marrinum necessarium pro ala et modum coperture*; 19 v.: *pro habendo lapides rotundos pro faciendo pilaria ale*; 22: *pro una charrata lapidum de grossis bochet de chilliod... pro ponendo in muro domus ville et ale a parte jurani pro faciendo primam trabaturam ale... pro quaterviginti bochetis de chilliod... pro dicta ala*; 22 v.: *tres lapides molacie quadratos... pro ponendo super tribus pilariis molacie rotondis portantibus primam trabaturam ale*; 23: 18 pierres de Montcherand *pro faciendo fenestras Francie anteriores*; 24: *magistro Johanni de Lila, Glaudio eius filio et suis famulis pro vino ipsis dato... pro coperturis fenestrarum francesiarum ale*; 24v.: *Humberto de Perraz lombardo thegulario pro uno milliaro cum dimidio centum quarronorum... pro faciendo les gocteret ale*; ... *pro una libra arcane rube... pro faciendo rubeos dictos gocteret ale*; 25: *Johannodo Pilliciez lathomo de Suchie pro tachio trium pilariorum ale et pantherie muri loco unius pilaris retro alam portantis posteriores filerias quercus ale*; 26; 29: *Johannodo et Johanni Pilliciez lathomis de Suchie... operando et ponendo quattuor lapides molacie quadratos positos subtus colundes quercus prime trabature ale*; 35; 35 v.; 49; et *passim*.

⁵ OLIVIER DESSEMONTET, «Château de Grandson, extraits des comptes de la châtellenie», ms 1956, 44, marché avec Hugonin Mallifert et François Amiet du 20 avril 1474: «Item mes fairont et furniront lesdits chappuis et tiolié les gocteres alentort d'une chascune tornelle de carron ou mode de l'ale d'Yverdon.»

En 1526, c'était bien une « halle à vendre les marchandises » et on en utilisait les deux niveaux⁶. La spécialisation en grenette n'intervint que plus tard.

La première maison de ville : l'ancienne maison Chassot. En 1479, la ville acheta l'immeuble tout voisin, qui avait appartenu à la famille Chassot. Considéré comme un « chesal » au tournant du siècle, il devint quelque temps après la maison de ville⁷. Des travaux importants furent exécutés en tout cas « derrière le chesal de l'halle » en 1516, année où le maçon Christian Marrel, de Chavornay, construisit une nouvelle façade avec des baies en pierre de Hauterive. C'est un fait qu'en 1522 il y existait déjà une « chambre chauffée neuve » (*stupha nova domus ville*), où le potier de terre Pierre Tissot, de Boudry, plaçait un poêle; on s'occupait de ses fenêtres en 1522 et 1523 et de son mobilier en 1524⁸. D'après les reconnaissances de 1526, il s'agissait alors d'un édifice dont la partie postérieure, qui venait d'être reconstruite, servait de *salle de conseil* pour la ville et communauté d'Yverdon et dont la partie antérieure, sans doute démolie, était restée un simple « cheseau »⁹.

Mais ce n'était qu'une première étape des transformations: des travaux de maçonnerie — de nouvelles fenêtres à la cuisine, entre autres — furent exécutés en 1538 et en 1539-1540 par Hugonin Navillet, de Bannans en Franche-Comté. Le bâtiment, utilisé aussi comme *auberge communale*, reçut alors une enseigne¹⁰. Peut-être tous ces travaux, qui au premier abord semblent pourtant n'avoir été

⁶ Archives cantonales vaudoises (abr. ACV), Fk 246, 1526, 596: *unam domum nunc ad phalam sive allam ad vendendum mercancias conversam alias in duabus particulis recognitam.* — AC Yverdon, Ba 20, c. ville 1535-1536, 7: *admodiatoriis scannorum superiorum alle Yverduni*; 7 v.: *pro admodiacione scannorum inferiorum ale Yverduni*; 10, d'autres bancs étaient devant la halle.

⁷ DÉGLON, *Op. cit.* n. 3, p. 334. — AC Yverdon, L 4, rec. 1498-1501, 120: ce n'est alors qu'une *domum nunc vero ad casale seu in alam conversam*.

⁸ AC Yverdon, Ba 15, c. 1516, 63-68; Ba 16, c. ville (1521-)1522, 40, 41 v., 44, 60 v., 62; c. (1522-)1523, 37 v., 46 v.; Ba 17, c. (1523-)1524, 15 v. sq., 20, 55 v.

⁹ ACV, Fk 246, rec. 1526 sq., 595 v.: *domum nunc a posteriori parte de novo constructam in qua tenetur consilium ville et communitatis predictarum et a parte anteriori ad casale conversam.* — R. KASSER, dans *Eburodunum I*, Yverdon 1975, p. 98.

¹⁰ AC Yverdon, Ba 21, c. ville 1538(-1539), 53; c. 1539(-1540), 14, 15, 26 v., 27 s.

qu'un aménagement de l'ancienne maison Chassot, s'étendirent-ils à la maison voisine à l'ouest, acquise de Mermet de Clendy et propriété de la ville en 1526 en tout cas.

La maison de ville: la maison neuve du XVI^e siècle. En 1545, les comptes de la ville parlent abondamment des «nouveaulx hédifices encommencés pour la maison de ville», qui devait s'élever devant les anciennes maisons Chassot et Clendy¹¹. Les travaux furent entrepris par le maçon Guillaume Marillier, de Vuitebœuf, qui posa alors la «première pierre du fondement», puis les «clefs des troys portes du dict hédifice»¹². En 1546, ils étaient suffisamment avancés pour qu'on encastrât les «armes de la ville et le millésime ès pierres de thaille de l'hédifice neufz». Guillaume Marillier étant décédé, ce furent ses fils Jean et Claude, toujours qualifiés de «massons de Vuetebeufz», qui poursuivirent l'œuvre, établissant cette année même le fondement de la «viorbe [soit escalier] de la dite maison de ville»¹³, mais cette dernière ne fut terminée qu'en 1554, année où elle reçut un toit particulier surmonté d'un pommeau d'étain¹⁴. En 1549, on avait fait encore quatre «fenêtres siamoises», trois piliers de pierre de molasse pour «l'ale dessoubz la ditte maison neufve», soit l'*halle des Merciers* qui apparaît sur les plans du XVIII^e siècle; si l'ouvrage n'était pas entièrement achevé cette année-là, il n'en était pas moins assez avancé pour qu'Antoine Tourfin d'Estavayer fournît les deux pommeaux d'étain qui devaient sommer le toit et pour que le peintre Pierre Griffon coloriât les armes accompagnées de quatre ours dorés et l'enseigne de l'auberge exécutée par le menuisier Jean¹⁵.

En 1558, on s'occupait encore de la décoration de la salle du conseil: Mathias Walthar, peintre verrier de Berne, y exécutait de nombreuses fenêtres armoriées; l'année suivante, on blanchit les deux «poêles» et l'escalier, et le menuisier Nicolas Martin fabriqua pour ces «deux poeles neufz de la maison neuve de la ville» tout un mobilier¹⁶. En 1560, Laurent Perroud, «coupeur et tallieur de

¹¹ Ba 23, c. 1545.

¹² Ba 23, c. 1545; c. 1546.

¹³ Ba 24, c. 1547; 1547(-1548?).

¹⁴ Ba 25, c. 1553(-1554); Ba 26, c. 1555(-1556); c. 1556.

¹⁵ Ba 24, c. 1549(-1550).

¹⁶ Ba 27, c. 1558; c. 1559.

pierre» du Landeron, sculpta, afin d'orner la façade de la maison de ville, deux ours en pierre d'Agiez tenant les armes de la ville, que le peintre lausannois Henri François et son beau-fils François Chappuis rehaussèrent de couleurs¹⁷. D'autre part, en 1559, Jean Marillier travaillait à l'ancienne halle du XV^e siècle, devant laquelle fut construit un escalier supporté par trois arcs de pierre de taille, couvert en 1561; à cette occasion, le même artisan, à la fois maçon et charpentier, refit la toiture de la halle et y pratiqua de nouvelles fenêtres, et Antoine Tourfin fournit à nouveau trois pommeaux¹⁸.

Un peu plus tard, en 1579, Antoine Ballanche, «maître maçon de Neufchâstel», le délicat architecte du château d'Avenches, édifia au-dessus de l'escalier de la maison de ville un «cabinet... pour y mettre et tenir les droitz et tiltres de la dite ville», soit une *chambre d'archives*¹⁹, selon une typologie bien connue (château de Duillier, hôtel de ville de Morges, etc.)

Les travaux postérieurs ne durent pas déranger l'œuvre des XV^e et XVI^e siècles: il ne s'agit plus guère, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, que de réparations, d'aménagements et de décorations²⁰. Rappelons surtout la rénovation de la salle du Conseil dès 1643, parce qu'une partie en a subsisté et se retrouve dans l'hôtel de ville actuel (boiseries et tableaux). En 1643 et 1644, Claude Peseux, menuisier sans doute neuchâtelois, exécuta des sièges, le plafond et surtout les boiseries de noyer avec bancs à dorsaux en arcades sur pilastres²¹, qui ont été remployées partiellement dans l'ancienne salle de Justice — actuellement salle de la Municipalité —

¹⁷ Ba 28, c. 1560.

¹⁸ Ba 27, c. 1559; Ba 28, c. 1561(-1562).

¹⁹ Ba 37, c. 1579.

²⁰ Par exemple, en 1600, don de «deux vuivres de cuyvre» mises sur la façade en même temps que le peintre Joseph Hertner, d'Estavayer, repeint la façade et les armoiries «existantes au dessus de la dite mayson (de ville)», pour y effacer toute trace d'un incendie récent, et en 1601, il est payé pour avoir «verni le ciel et les bancs doussez du poille de la maison de ville, peint le dit ciel à lentour du poille»: Ba 41, c. 1600 et 1601.

²¹ Aa 27, man., 7, 11 fév. 1643: 15 pistoles «pour la garniture du poile neuf, lequel ils ont promis de rendre bien et parfait à forme de panneau que M. le Banderet a en main»; 37 v., 30 août 1643; 41, 12 oct.; 3 mai 1645: il s'en va à Orbe, où, comme nous le savons par ailleurs, il exécute les stalles de l'église. — Les comptes de 1643 manquent; Ba 54, c. ville 1644, 18 v.; 25 v.: «bancz d'aussiers et garniture du grand poile neuf»; 27; etc.; c. 1645, 12.

du nouvel hôtel de ville²². Quant au peintre Cléradius Danguin (et non Langin), de Besançon, il fut chargé d'«embellir», soit de «colorer et achever d'orner le poisle neuf du conseil», pour lequel il composa en 1646 la série de tableaux oblongs, très étroits, qui représentent des scènes plus ou moins mythiques de l'histoire d'Yverdon, maintenant suspendus dans les Pas-Perdus de l'hôtel de ville ou déposés aux archives²³.

Au moment où l'on songeait à le reconstruire, l'ancien ensemble communal d'Yverdon comprenait donc: à l'est, tenue à distance des fossés du château par un passage vers une poterne de l'enceinte de ville, une *halle aux blés* datant de 1469-1471; contiguë à l'ouest et sur le même alignement vers la Place, une *halle des Merciers*, plus petite, surmontée des salles des conseils — la maison neuve de 1545 et des années suivantes — touchant par son angle sud-ouest, où se logeait l'*escalier* octogonal extérieur de 1546 environ, terminé par le *cabinet des archives* de 1579, à l'*auberge communale*, sans doute en partie aussi médiévale; derrière ces deux derniers bâtiments, séparées d'eux par des cours, s'étendaient deux *écuries*, pratiquement appuyées au mur de ville, duquel se détachait ici encore alors une tour semi-circulaire. C'est ce que montrent bien deux plans au sol des bâtiments anciens, totalement ou partiellement représentés, datant des années 1760-1770²⁴ (fig. 4 et 5).

A cette époque, l'hôtel de ville ne devait guère être différent de ce qu'en disait quelque cent ans auparavant Jean-Baptiste Plantin: «La maison de ville est bien bastie, et a des chambres bien ornées, particulièrement le poisle du Conseil, où il y a divers tableaux

²² Aa 75, man., 107, 16 jan. 1768: choix du local provisoire du conseil, «les maisonneurs étant chargés d'y faire transporter les boisages et tableaux du Grand Poile»; S 11, Commission n° 2, 126, 2 mars 1770: «Quant aux boiseries... (à) la chambre de Justice, on pourra y faire revenir le boisage de la chambre où s'assemble actuellement le Grand Conseil en lui donnant un nouveau lustre...»; Aa 78, man., 181, 16 nov. 1771: «... plan de maître Guignard pour la chambre de Justice».

²³ Aa 27, man., 8 déc. 1645; 24 fév. 1646: pour savoir «quelles histoires l'on veut depeindre dans le poisle neuf du Conseil, il a esté ordonné que l'incendie et bruslement de la ville d'Yverdon y sera depeinte avecq autres des plus rares histoires que l'on pourra trouver et tirer les plus belles»; 9 et 16 mai 1646; Ba 54, c. ville 1645, 34 v.: «lorsque l'on fit marché avecq le peintre pour faire des tableaux et peindre le poyle neuf du conseil». — Sur Cléradius Danguin, cf. THIEME et BECKER, *Allgemeines Lexikon der Bildender Künstler*, VII, p. 352.

²⁴ AC Yverdon, anciennement au Service des Travaux, dossier bâtiments n° 7, pl. 49 et 58.

représentans les diverses désolations et prises de la ville. Il fut ainsi raccomodé l'an 1644»²⁵.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEL HÔTEL DE VILLE AVEC DES HALLES

Le projet de Jean-Michel Billon (1751)

Comme de nombreuses autres villes, Yverdon subit dès le XVIII^e siècle une frénésie de reconstruction à laquelle n'échappèrent guère que le château et quelques rares maisons. Il est vrai que, dans le deuxième quart du siècle, les bâtimens de la maison de ville, des halles, du logis, ainsi que l'église, qui dataient tous du Moyen Age ou du XVI^e siècle, étaient devenus vétustes. La reconstruction de l'église apparut la plus urgente, mais la lutte entre deux factions des notables d'Yverdon au sujet de l'emplacement du nouveau temple à édifier fut âpre et longue — commencée en 1739, elle ne se termina qu'en 1751 — et mit en cause aussi un instant l'ancienne maison de ville²⁶.

Il s'agissait d'abord de savoir si l'on garderait la même disposition pour ces édifices ou si l'on intervertirait leurs situations en élevant l'hôtel de ville à la place de l'ancienne église et le temple à la place de l'ancienne maison de ville, dans une position plus isolée et, pensait-on, plus digne d'un édifice de ce genre. On n'hésita pas à appeler à la rescousse les « principes » du célèbre Blondel²⁷. Jean-Michel Billon, l'architecte genevois associé dès 1739 à cette reconstruction et sollicité très tardivement de donner son avis sur cette question aussi, conclut que, dans l'absolu, la meilleure solution

²⁵ JEAN-BAPTISTE PLANTIN, *Abrégé de l'histoire générale de Suisse...*, Genève 1666, p. 521.

²⁶ GEORG GERMANN, *Der protestantische Kirchenbau in der Schweiz*, Zurich 1963, p. 80-86.

²⁷ S 14, Contre-mémoire de 1741 sur l'emplacement du nouveau temple: « On vient de faire voir si dessus... qu'une maison de ville figureroit très bien à la vielle place du Temple. Et quant au Temple neuf à côté du château, ceux qui ont vu quelques écrits du célèbre Monsieur Blondel, et d'autres, trouveront que toutes les beautés ne doivent pas se présenter d'un coup d'œil pour faire un bel effet. Une place si bien ornée d'un grand château, d'un temple, d'une maison de ville, mérite bien que l'œil se repose un moment pour découvrir de si beaux objets qui le frappent si agréablement. » — *Ibid.*, Examen du mémoire et du contre-mémoire (1741): « Il

était d'édifier le nouveau temple à la place de l'hôtel de ville. Le conseil ne le suivit pourtant pas et le temple fut rebâti à son ancien emplacement (1753-1757). Quant à la reconstruction de l'hôtel de ville et de ses annexes, elle attendit des jours meilleurs.

Tout cela n'offrirait qu'un intérêt secondaire pour notre propos, si Billon, qui fut au XVIII^e siècle l'un des principaux architectes genevois de formation locale²⁸, n'avait laissé pour cette reconstruction une série de projets. Parmi ceux-ci figurent les plans des trois étages d'un hôtel de ville à édifier à l'emplacement de l'ancienne église, datés de mars 1751. La hauteur des façades devait être de 40 pieds, soit environ 12 mètres. Dans l'espace légèrement irrégulier et écorné par le clocher massif, qui devait subsister comme *beffroi communal*, l'architecte s'était efforcé de reconstituer un bâtiment symétrique, placé un peu en avant du clocher, offrant, comme l'ancienne église et le nouveau temple, trois façades — sur la Place (actuellement place Pestalozzi), sur la rue du Lac et sur la rue du Milieu — laissant à l'ouest, entre l'ancienne maison Bertrand contiguë (qui sera rachetée plus tard pour agrandir l'église) et le bâtiment neuf, une large cour flanquée d'une galerie de communication, du clocher, et en pendant, d'une cage d'escalier monumental, à repos, avec une façade donnant sur la rue du Milieu et faisant suite, sans solution de continuité, au corps de bâtiment de l'hôtel de ville (fig. 6).

Les plans des trois étages montrent déjà le genre de distribution, sinon exactement la même disposition des pièces, que la réalisation bien postérieure adoptera : au rez-de-chaussée, les différentes halles, avec de nombreuses portes, dont une plus importante du

est certain que le temple se présentera d'une manière beaucoup plus avantageuse dans le vieux que dans le nouvel emplacement. Il ornera et décorera non seulement la place, mais encore les deux principales rues de la ville; il ne sert de rien de dire ici qu'en plaçant le temple derrière le château on aura cet avantage que l'œil fatigué de tant de beaux objets qui se présenteront de toutes parts en entrant en ville pourra se reposer un moment avant que d'en découvrir des nouveaux. Il est à présumer que Monsieur Blondel ne s'attendoit pas que l'on fit l'application de ce principe à un cas où toutes ces beautés surprenantes se réduisent à une maison de ville de 10 000 livres.»

²⁸ Sur le problème que posent les «architectes» genevois, cf. pour l'instant LIVIO FORNARA et BARBARA ROTH, *Moïse Ducommun (1667?-1721), maître-maçon, architecte et entrepreneur genevois*, dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1981, p. 390-406, spécialement p. 403-404.

côté de la Place. Au premier étage, les chambres des Conseils, de la Justice, etc. La décoration de la façade principale devait consister en pilastres, peut-être colossaux, et en un petit balcon central au premier, coiffant l'accès monumental.

Le nouvel hôtel de ville (1764-1773) — Histoire d'un choix laborieux (1764-1767)

Treize ans s'écoulèrent. Des travaux importants étaient devenus indispensables «pour loger plus commodément la magistrature et les autres tribunaux»²⁹. Des plans de restauration de la maison de ville furent fournis en janvier 1765, mais le conseil avait d'autres ambitions et se détermina le 22 février à faire dresser deux projets, «l'un pour la bâtir à neuf et l'autre pour y faire des réparations nécessaires »; il choisit comme architectes Béat de Hennezel, d'Yverdon même, et Abraham Burnand, de Moudon³⁰.

Premier programme: hôtel de ville, halles et cabaret (1765). C'est le 5 avril 1765 que le conseil semble avoir abandonné définitivement l'idée de se borner à une simple réparation, décidant que les architectes «seroient priés de fournir un plan général, qui comprenne tout le sol de la maison de ville et du cabaret, pour pouvoir y établir une maison de ville et un cabaret, en leur laissant la liberté de s'élargir, soit du côté d'orient, soit du côté d'occident, comme ils le trouveront à propos, pour procurer à la dite maison de ville toutes les aisances et commodités convenables avec le pouvoir de reculer le bâtiment autant que les besoins et le terrain le demanderont»³¹. Hennezel et Burnand levèrent ensemble le plan général des vieux bâtiments et s'accordèrent facilement sur un projet de distribution du premier étage du nouveau, dont le principe ne fut jamais remis en cause par la suite³².

Le 14 septembre 1765, le conseil jugea nécessaire de nommer une commission chargée d'étudier les propositions des deux

²⁹ Aa 72, man., 156, 11 février 1764.

³⁰ Aa 73, man., 53, 12 janvier 1765; 82, 22 février 1765; 88, 23 février.

³¹ Aa 73, man., 117, 5 avril 1765.

³² S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

architectes pressentis et d'«autres personnes»: ce dernier terme ne semble désigner en fait qu'un certain Vernet, un amateur, dont on a conservé une série de plans mal dessinés et mal conçus: il est inutile d'en parler ici³³.

Le 20 janvier 1766 commença l'examen du premier projet, dû pour la plus grande partie à Hennezel³⁴ (fig. 9-10). Le plan et l'implantation de l'édifice firent une impression favorable, mais «quant à la façade, quoique dessinée proprement et qu'elle paroisse d'une noble simplicité, il a paru unanimement qu'il conviendrait mieux que le cabaret n'y parût pas confondu avec l'hôtel de ville, et que l'architecture en fût différente, en donnant un peu plus de saillie à celle de l'hôtel de ville, suivant ce que Mrs les architectes le proposent au deuxième article de leur mémoire»³⁵, mémoire malheureusement disparu. En définitive, la suite de l'examen le montre, l'idée de construire le cabaret en même temps que l'hôtel de ville dut être abandonnée par manque de place et par peur des grandes dépenses; il fut décidé en outre de ne pas y établir de logement pour le secrétaire du conseil³⁶.

Le programme, trop ambitieux au départ, reprenait des dimensions relativement modestes, plus appropriées aux ressources de la petite ville que restait encore Yverdon, puisqu'elle n'avait guère plus de 2500 habitants alors, rappelons-le³⁷: l'hôtel de ville ne devait occuper approximativement que l'emplacement de l'ancienne halle aux blés, mais s'élever nettement plus en retrait.

Second programme: hôtel de ville et halles (1766-1767). Le programme définitif étant adopté, la discussion pouvait enfin se placer sur son vrai terrain. Les architectes se remirent au travail. Le 17 mars déjà, ils présentèrent un nouveau plan — un plan de situation — qui devait orienter la suite des projets³⁸. Le conseil décida

³³ Aa 73, man., 228, 14 septembre 1765; anciennement Service des Travaux, Yverdon, dossier 17, n^{os} 24 à 26, 28 à 38.

³⁴ Ac 1, Commissions, 285, 20 janvier 1766; 286, 23 janvier; 287, 24 janvier; 292, 5 et 6 février 1766.

³⁵ Ac 1, Commissions, 287, 24 janvier 1766.

³⁶ Aa 73, man., 332, 15 février 1766.

³⁷ En 1764: 2504 habitants (ACV, Ea 1, 1764; JEAN-LOUIS MURET, *Mémoire sur l'état de la population dans le Pays de Vaud*, Berne 1766, table I, 14).

³⁸ Ac 1, Commissions, 304, 17 mars 1766; 305, 24 mars.

alors que «le front de dite bâtisse sera[it] en pierre de taille et suivant les règles de l'art»; Hennezel ajoute que c'est alors que les conseillers «demandèrent la façade simple et peu ornée»³⁹.

Des plans exécutés par Hennezel et datés du 12 juin 1766⁴⁰ passèrent le 7 juillet au crible de la critique: l'emplacement des pièces du rez-de-chaussée n'était pas entièrement trouvé, les portes paraissaient trop étroites; mais c'est surtout au sujet de la façade que les avis étaient défavorables:

«1^o On la trouve trop nue, et l'on croit qu'il conviendrait de la faire avec les ornements qui accompagnaient le premier plan; 2^o L'on trouve que le rez-de-chaussée est trop bas, n'ayant environ que 12 pieds sous poutre, et qu'il conviendrait, tant pour la commodité, que pour la décoration, de luy donner 14 à 15 pieds d'hauteur. Les deux étages pourraient suffire à 12 ou 13 pieds sous poutre et huit pieds aux fenêtres»⁴¹ (fig. 11).

Ces indications draconniennes montrent la part que prenaient dans la construction de l'hôtel de ville la commission et le conseil, mais elles ne signifient pas que tout était définitivement clair dans l'esprit des magistrats. Le 21 juillet, les exigences se firent encore plus précises en ce qui concernait la façade:

«Elle doit avoir les ornements et l'ordre de la première — soit l'ionique — ou l'ordre corinthien. La porte d'entrée doit avoir quelques ornements et de même, si possible, les deux bayes des fenêtres de l'avant-corps. L'on couplera les pilastres de l'arrière-corps.»⁴²

Sur l'instigation de Hennezel, un agrandissement fut prévu aux dépens du fossé du château; adopté par le conseil, il fut accepté finalement par LL.EE., et de ce fait la façade put s'étendre en largeur sur 76 pieds 6 pouces et non plus seulement 73⁴³.

Un autre élément allait jouer désormais: la collaboration de Burnand, sporadique et réservée jusqu'alors, commençait à se muer pour Hennezel en une véritable concurrence. Le 12 janvier 1767 eut lieu l'examen des nouveaux plans présentés par ce dernier

³⁹ Aa 73, man., 366, 24 mars 1766; S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

⁴⁰ Voir *supra*, p. 12, n. 2, et *infra*, p. 33-35.

⁴¹ Ac 1, Commissions, 320-322, 7 juillet 1766.

⁴² Ac 1, Commissions, 326, 21 juillet 1766.

⁴³ Aa 74, man., 69, 23 juillet 1766; 87, 23 août 1766; S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

et qui devaient dater de la fin de 1766 (fig. 13); Burnand fut associé à cette critique⁴⁴. Le conseil demanda alors qu'on ajoutât «un balcon qui embrasseroit les trois fenêtres ou portes de l'avant-corps». La commission de son côté fit une proposition pratique à partir des plans de Hennezel qu'elle avait sous les yeux:

«Ne pourroit-on point faire porter ce balcon par quatre colonnes qui serviroient d'ornement à la face du rez-de-chaussée qui est trop nue; — si cela n'est, il conviendra de mettre quelques ornemens de plus à la porte d'entrée, et de suppléer à la nudité de ce qui est immédiatement sous les pilastres de cet avant-corps et de changer les deux guirlandes qui sont au-dessus des portes. Il convient de mettre sur les fenêtres de l'avant-corps les ornemens qui étoient au grand plan ici joint», c'est-à-dire au tout premier projet⁴⁵.

Pour Hennezel, la victoire alors semblait proche; du moins le laisse-t-il entendre rétrospectivement: «Il ne s'agissait plus, dit-il, que de quelques changemens dans la façade, lorsque ma santé m'empêcha pendant près de cinq mois de vaquer à aucune affaire»⁴⁶. Mais il faut croire qu'en réalité l'opposition contre ses projets ne faisait que croître.

L'intervention directe de Burnand lui donna l'occasion de se cristalliser. Ce dernier ne pouvait souffrir la façade conçue par Hennezel, et il ignorait probablement à quel point elle était inspirée par les indications précises des autorités. Il lui paraissait illogique qu'il n'y existât «pour porter l'entablement de l'avant-corps qu'un pilastre à chaque extrémité pendant que ceux des angles sont couplés», ce qu'il croyait «opposé à deux règles d'architecture»⁴⁷, et la commission lui emboîta le pas en refusant d'entériner le plan de Hennezel corrigé pourtant sous sa propre direction.

En mars ou en avril 1767, Burnand composa lui-même un projet, non conservé, qui se conformait, pour le balcon, aux nouvelles directives du conseil et à la proposition de la commission, puisqu'il reposait sur des colonnes⁴⁸. L'étagement des ordres dorique, ionique et composite, très traditionnel, adopté par l'archi-

⁴⁴ Ac 1, Commissions, 342, 12 janvier 1767. Voir *infra*, p. 36.

⁴⁵ Ac 1, Commissions, 343, 20 janvier 1767; Aa 74, man., 199, 17 janvier 1767.

⁴⁶ S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

⁴⁷ S 13, correspondance de Burnand, juin ou juillet 1767.

⁴⁸ S 13, correspondance de Burnand, juin ou juillet 1767; Ac 1, Commissions, 362, 26 avril 1767; Aa 74, man., 282, 27 avril 1767.

tecte moudonnois déplut à Hennezel qui, associé à son tour à cette critique, réclama un seul ordre — colossal — et, en outre, de plus grandes proportions, qui ne détonassent pas à côté de celles de l'église et sur cette place. Il défendit son opinion dans un long mémoire du 20 mai 1767⁴⁹, et obtint, sur ce point au moins, l'appui de la commission, qui suspendit pourtant son jugement en attendant que les deux architectes se missent d'accord⁵⁰, mais ce fut peine perdue.

Burnand fit deux fois le voyage de Lausanne, où Hennezel, malade, se reposait⁵¹. Des entretiens qu'ils eurent, il reste un compte-rendu de Burnand, daté du 25 mai, qui illustre à quel point les conceptions des deux architectes étaient alors opposées, soit sur la forme du balcon, soit sur l'ordonnance de la façade, soit corollairement encore sur les proportions à donner au bâtiment :

« Si Messieurs du Conseil persistent à demander un grand balcon, nous convenons qu'il doit être porté par des colonnes.

— S'ils se contentent d'un balcon de deux pieds et demy de saillie, des consoles doivent suffire.

— Si l'on renonce au balcon, il ne doit y avoir aucune colonne, le rez de chaussée doit être un soubassement à refends, et la porte d'entrée décorée d'un chambranle de goût.

— Si le grand balcon est ordonné, Monsieur de Hennezel estime qu'en place de colonnes l'on doit employer des pilliers à refends lesquels seroient dans le caractère du soubassement, par la raison que ces pilliers n'assujétissent par l'ordre supérieur, et permettent qu'il n'y en ait qu'un, pendant que les colonnes en exigent deux.

— Burnand préfère les colonnes.

— Si le balcon est mis de côté, ou réduit à deux pieds et demy, Monsieur de Hennezel estime que l'on doit suivre pour les deux étages le goût de son plan, par la raison que l'hôtel de ville étant à côté du temple, dont les proportions sont très grandes, celles de l'hôtel de ville doivent l'être aussi, et autant que l'édifice peut le permettre, puisque les deux sont destinés à orner la même place.

— Burnand est persuadé que des édifices d'un genre si différent peuvent avoir des proportions toutes dissemblables, et que résultant bien des inconvénients d'assujétir l'architecture de l'hôtel de ville à celle du temple, l'on ne doit pas le faire, et comme les plans sont ce qui peut le

⁴⁹ S 13, correspondance de Hennezel, mémoire du 20 mai 1767: voir *annexes*, n° I.

⁵⁰ Ac 1, Commissions, 366, 21 mai 1767.

⁵¹ S 13, correspondance de Burnand, 2 octobre 1767.

mieux édifier il n'y a qu'à les comparer, même en plaçant celui du temple à côté.»⁵²

Sur la valeur de cette comparaison «abstraite», Hennezel n'était pas non plus d'accord⁵³ et ses conceptions n'avaient pas varié, puisqu'il écrivait déjà le 20 mai :

«Il me paraît donc, après avoir établi que l'hôtel de ville devant être construit sur une place, et en parallèle avec l'église [qu'il] doit être composé, pour la décoration d'un soubassement surmonté d'un ordre de pilastres qui embrasse les deux étages qui seront au dessus, comme je l'ai pratiqué dans le premier et troisième projet de façade que j'ai eu l'honneur de présenter à Messieurs du Conseil; lesquels ont les proportions qui m'ont paru les plus propres et les plus convenables, et j'espère qu'on ne se repentira pas de les avoir suivies, car autre est un bâtiment qu'on doit voir à une certaine distance, autre est un bâtiment placé dans une rue, on doit penser davantage à l'effet que doit produire le premier dans l'exécution, qu'à ce qui flatte les yeux dans un dessein et dans le détail de ses parties. J'ai eu souvent occasion de faire ces réflexions dans mes voyages, et de sentir combien elles sont essentielles.»⁵⁴

Les positions semblaient donc irréductibles, mais en fait Burnand était prêt à accepter un compromis. Il l'écrit sans ambages: au cas où l'on déciderait de supprimer le balcon pour lequel son plan était conçu,

«si Messieurs du conseil le souhaitent, je travaillerai un plan d'un genre différent, je chercherai de mon mieux à approcher du système de Monsieur de Hennezel, mais si je ne trouve pas la possibilité d'établir des pilastres qui embrassent les deux étages sans blesser les reigles, j'aurai l'honneur de les en informer pour qu'ils ordonnent ce qu'ils trouveront bon»⁵⁵.

Une occasion s'offrit à lui de faire machine arrière: c'est à cette époque en effet que l'on peut placer le premier des voyages qu'il fit à Berne tout exprès pour consulter ses collègues alémaniques, entrant ainsi en contact avec les officines où se préparait la mode régionale du jour, qui n'était pas contraire, tant s'en faut, à l'emploi de pilastres ou même de colonnes d'ordre colossal dans l'architecture officielle⁵⁶.

⁵² S 13, correspondance de Burnand, note du 25 (titre: 28) mai 1767.

⁵³ S 13, correspondance de Hennezel, 28 mai 1767.

⁵⁴ S 13, correspondance de Hennezel, 20 mai 1767.

⁵⁵ S 13, correspondance de Burnand, juin ou juillet 1767.

⁵⁶ Rappelons pourtant ce qu'en disait en 1752 Jacques-François Blondel — bien connu à Yverdon, comme nous l'avons vu *supra*, n. 27 — dans son «Architecture française»: «Il semble que ce n'est que dans la décoration des places publiques qu'on peut les employer convenablement» (I, réédition Lévy s.d., p. 65).

Le conseil, de son côté, fit un nouveau pas pour faciliter le travail, tout en abondant dans le sens de Hennezel :

«Après avoir fait de mûres réflexions là dessus [on] a délibéré qu'il ne nous convenoit pas d'avoir un grand balcon porté par des colonnes, et qu'on souhaiteroit d'en avoir seulement un plus étroit, large de deux et demi à trois pieds, supporté par des consoles; que cependant, si ce balcon gênoit trop messieurs les architectes, on leur laissoit la liberté de le supprimer totalement. Les dits Messieurs seront priés l'un et l'autre de faire chacun un nouveau plan d'après cette idée en leur indiquant de plus qu'il ne sera pas nécessaire de se gêner pour la largeur des portes de la grenette, puisqu'on n'entend pas qu'il y entre aucun chariot. Enfin l'on verroit avec plaisir que les pilastres qui accompagneront l'édifice pussent embrasser les deux étages si cela se peut sans blesser les règles auxquelles on prie ces messieurs de se conformer, en observant une noble simplicité.»⁵⁷

Le 22 juin 1767, Hennezel, rétabli, présenta son quatrième projet d'hôtel de ville: il s'agissait d'«une façade avec un balcon», petit, sur l'entrée, suivant l'ordre corinthien qui lui avait été demandé⁵⁸ (fig. 14). C'est aussi vers ce moment-là que Burnand travaillait à son deuxième projet, mais cette fois-ci «dans les proportions décidées», c'est-à-dire sans doute avec un ordre colossal⁵⁹. Les architectes, à la demande expresse du conseil, se livrèrent de nouveau à des critiques réciproques de leurs plans⁶⁰. Pour Hennezel, celui de son concurrent manquait d'ensemble et il s'y opposa en alléguant «plusieurs raisonnemens tirés de la bonne architecture»⁶¹. De son côté, Burnand n'était toujours pas d'accord avec certaines des conceptions de son rival, mais comme ses contacts avec Berne l'avaient certainement profondément ébranlé dans ses convictions, il cherchait surtout à prouver son désir de conciliation, qui transparait bien dans cette lettre du 28 juillet: «Sûr est-il que s'il [Hennezel] a bien voulu faire autant de changemens pour se rapprocher de mon système que j'en ay fait pour me concilier avec le sien, nous serons d'accord.»⁶² Ses plans, dont nous verrons plus loin les sources d'inspiration, retinrent d'ailleurs l'attention de

⁵⁷ Aa 74, man., 312, 15 juin 1767.

⁵⁸ S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767. Voir *infra*, p. 37.

⁵⁹ S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

⁶⁰ Ac 1, Commissions, 373, 18 juillet 1767.

⁶¹ S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

⁶² S 13, correspondance de Burnand, 28 juillet 1767.

la commission, qui rejeta celui de Hennezel apparemment pour des raisons techniques, probablement assez secondaires, que ce dernier rapporte plus tard en ces termes : « S'étant trouvé que par l'arrangement de l'extérieur un des trumeaux d'encognure seroit environ deux pieds plus large que l'autre dans l'intérieur de la chambre du Petit Conseil, l'on conclut que la décoration extérieure devoit céder à la distribution. »⁶³

Dès ce moment, les jeux étaient faits. Le 31 juillet, Burnand avait déjà envoyé son nouveau plan, peut-être, mais ce n'est pas certain, celui qui est conservé — nous reviendrons plus loin sur cette question délicate⁶⁴ (fig. 15). Hennezel eut beau présenter un cinquième plan, daté du 15 août 1767, d'une conception toute différente de celle qu'il avait tenu à suivre quatre fois successivement, il était trop tard de toute façon⁶⁵ (fig. 12).

Le 18 août, la commission communiqua son sentiment sur ces projets; le jour suivant, ceux de Burnand furent approuvés par le conseil sur sa recommandation, mais avec quelques petits changements demandés par Hennezel⁶⁶; celui-ci assure n'avoir pas saisi pourquoi on avait abandonné son dernier projet, il le rappelait le 9 novembre 1767: « J'ignore pour quelle raison Messieurs du Conseil ne le trouvèrent pas digne de leur attention. »⁶⁷ Quant au balcon qui avait déclenché une si vive controverse, il fut décidé finalement d'y renoncer complètement⁶⁸.

A la fin de septembre, Burnand avait achevé les « plans d'exécution » du rez-de-chaussée, du bel étage et de la façade antérieure⁶⁹ (fig. 16-17). En fait, il ne s'agissait pas de vrais plans d'exécution, ou en tout cas la série n'en était pas suffisante, on s'en aperçut en cours de construction. Mais le travail pressait et chacun était las des

⁶³ S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767. Cf. *infra*, p. 69.

⁶⁴ S 13, correspondance de Hennezel, 18 juin 1767; Ac 1, Commissions, 379, 31 juillet 1767. — Cf. *infra*, p. 39.

⁶⁵ S 13, correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767. Voir *infra*, p. 37-38.

⁶⁶ Ac 1, Commissions, 387, 18 août 1767; 388, 19 août 1767; Aa 74, man., 365, 19 août 1767. Voir *infra*, p. 42.

⁶⁷ S 13, Correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767. Cf. *infra*, p. 69.

⁶⁸ Aa 74, man., 365, 19 août 1767.

⁶⁹ S 13, Correspondance de Burnand, 24 septembre 1767.

polémiques et de cette compétition qui n'avait pas duré moins de deux ans. Burnand le laisse entendre dans une lettre qu'il écrivait le 21 août de l'année suivante au banneret Bourgeois :

« Non seulement l'architecte mérite une part au blâme de tous les deffauts de ses ouvrages, mais l'entier doit tomber sur luy. Cette vérité dont je suis plus convaincu que personne m'a donné bien des inquiétudes lorsque j'ay réfléchy qu'après de longs démêlés sur les plans on en a été si dégoûté (et qui ne l'aurait pas été) que l'on a mis la main à l'œuvre sans plans d'exécution et sans coupe qui auroient évités tous embarras. »⁷⁰

Quant à Hennezel, à qui l'on proposait de collaborer à l'exécution des projets de Burnand, il se récusa en termes élégants et significatifs :

« Je suis sensible autant que je dois l'être à l'honneur que Messieurs du Conseil me font de me croire capable de donner encore quelques soins à cette bâtisse de la maison de ville : les grandes lumières de Monsieur Burnand et de Messieurs du Conseil ne doivent rien laisser à désirer là dessus et sont plus que suffisantes pour tous les cas qui pourroient se présenter. Je dois vous avouer d'ailleurs naturellement que si je sais quelque chose en architecture, la maçonnerie n'est pas du tout mon genre. »⁷¹

On voit par là que le temps des architectes amateurs battait son plein dans le Pays de Vaud. Béat de Hennezel en fut certainement l'exemple le plus extrême.

La réalisation du plan d'Abraham Burnand (1767-1770). Le 20 août 1767 déjà, le « grand conseil » d'Yverdon avait ordonné « de jeter cette année les fondements de l'hôtel de ville »⁷². Une convention fut passée le 26 octobre à cet effet avec les entrepreneurs en maçonnerie de Boveresse (Neuchâtel), les frères Jean (Jonas?)-Louis et Abraham-Henri Reymond, qui se chargèrent aussi de la sculpture⁷³. Le déménagement de l'ancienne salle du Conseil eut lieu en janvier 1768⁷⁴. La « première pierre angulaire » du nouveau

⁷⁰ S 13, Correspondance de Burnand, 21 août 1768.

⁷¹ S 13, Correspondance de Hennezel, 18 octobre 1767.

⁷² Ac 1, Commissions, 393, 20 août 1767.

⁷³ S 11, convention 26 octobre 1767; Ac 1, Commissions, 342, 19 janvier 1767.

⁷⁴ Aa 75, man., 107, 16 janvier 1768.

bâtiment fut posée en mars 1768 ou avant⁷⁵. Burnand, accaparé par d'autres travaux, ne put consacrer que peu de temps à la réalisation de son projet; la correspondance conservée montre pourtant qu'il gardait un œil sur le chantier et que le conseil recourait volontiers à ses services. Le travail de maçonnerie présenta des difficultés imprévues qui obligèrent à modifier quelque peu les plans: on finit notamment par supprimer les alettes — appelées aussi «demi-pilastres» — à refends que prévoyait le projet adopté⁷⁶. La charpente, très discutée, fut levée par Jean-François Recordon en août 1769 et un feu d'artifice, tiré à cette occasion⁷⁷.

L'ouvrage des entrepreneurs Reymond s'avéra satisfaisant, sauf en ce qui concernait la décoration. Le conseil ordonna le 14 avril 1770 de faire retoucher les sculptures de la porte principale et «l'accompagnement de l'écusson du fronton» et de «leur donner une forme qui soit plus de goût»⁷⁸. Le 15 avril, Reymond fut sommé par la commission de remplacer la décoration sculptée à la porte principale par une autre «exactement conforme au plan fourni par Monsieur l'architecte. Et quant aux ornements qui accompagnent l'écusson des armes de la ville, l'on a approuvé le dessein qu'il a présenté pour achever de remplir le timpan»⁷⁹, mais ce travail n'était pas terminé le 24 mai 1770⁸⁰. En octobre 1770, on paya l'or fin livré «pour dorer le millésime au fronton de la maison de ville»⁸¹, millésime que nous lisons encore: MDCCLXIX.

En été 1770, les entrepreneurs passèrent en couleurs «la façade du côté du château comme celle de dessus la Place», alors que celle de derrière ne devait être que «rustiquée»⁸². Cette peinture s'accor-

⁷⁵ Bf 42, Hôtel de ville, Caisse, 4, 20 octobre 1767: aux Reymond, «pour boire avec leurs ouvriers ayant posé la 1^{re} pierre angulaire»; 14, 17 mars 1768: «A Monsieur le Banneret Bourgeois, qu'il a livré aux maçons pour boire aiant posé la pierre angulaire»...

⁷⁶ S 13, correspondance de Burnand, 16 août 1768; 18 août 1768; 21 août; Aa 75, man., 289, 20 août 1768; 295, 22 août 1768: «six demi-pilastres en refend».

⁷⁷ S 13, correspondance de Burnand, 1767; Aa 76, man., 227, 19 août 1769; S 11, Commissions, n° 2, 102, 14 août 1769; 104, 22 août 1769.

⁷⁸ Aa 77, man., 63, 14 avril 1770; S 11, Commissions, n° 2, 115, 10 déc. 1769.

⁷⁹ S 11, Commissions, n° 2, 129, 15 avril 1770.

⁸⁰ *Ibid.*, 135, 24 mai 1770.

⁸¹ Bf 42, Hôtel de ville, Caisse, 40, 21 octobre 1770.

⁸² S 11, Commissions, 148, 1^{er} juillet 1770; Bf 42, Caisse, 38, 8 juil. 1770. — La face arrière, qui devait être «rustiquée», reçut des contrevents peints en rouge: S 11, Commissions, n° 2, 107, 17 sept. 1769; Bf 42, 40, 14 oct. 1770.

dait certainement aux matériaux choisis pour la construction: «roc» de Vuitebœuf pour le soubassement et pierre de Neuchâtel, provenant des carrières de Faverges et de Hauterive. A l'intérieur, on utilisa aussi du tuf de Montcherand, de la molasse de Sermuz et d'ailleurs, ainsi que de la pierre de Chavannes ou de La Molière et du «marbre» pour les vestibules⁸³. Reste caractéristique du poids de la tradition dans la construction régionale — à l'instar du porche du temple de Morges encore plus tardif (1772-1777) — l'adoption, pour les halles et la plupart des pièces du rez-de-chaussée, de croisées d'ogives dites «voûtes à bonnet» ou «arcs de cloître», avec leur «croix» de pierre jaune ou de molasse.

Ce n'est pas ici le lieu de parler en détail de l'aménagement intérieur, l'un des plus soignés du canton de Vaud, qui mériterait une étude à part. Il dura de 1770 à 1773: y participèrent surtout le menuisier-ébéniste Pierre-Abraham Guignard, du Lieu dans la Vallée de Joux, les potiers de terre Jacob Ingold et Jean-Albert Pavid, d'Yverdon, le gypcier Joseph Carelly, de Varallo dans le Piémont, et le serrurier Jean-Louis Bioley, de Grandson.

Le 27 novembre 1773, le «grand conseil» d'Yverdon prit solennellement possession du nouvel hôtel de ville⁸⁴.

Les plans de Hennezel et de Burnand

Il reste à jeter un coup d'œil et à exprimer quelques considérations sur les plans proposés tout au long de ce concours, à les situer dans la mesure du possible, et surtout à établir, sans vouloir être exhaustif, quelles sont d'une part l'originalité et d'autre part les influences directes ou indirectes qui s'y manifestent. Provenant d'architectes aux conceptions si opposées, ils s'avèrent riches d'enseignements divers sur la création architecturale régionale du XVIII^e siècle.

⁸³ Pour les matériaux, cf. notamment: S 11 (ancien dossier 23), convention 26 octobre 1767; S 11, Commissions, n° 2, 95, 11 juin 1769; 126, 9 avril 1770; S 12, lettres avec les carriers, toisages, etc.; Aa 78, man., 60, 18 mai 1771; S 12, toisage des maçonneries, etc., 13 et 14 septembre 1771; S 11, convention du 26 octobre 1767.

⁸⁴ Aa 79, man., 439, 26 novembre 1773.

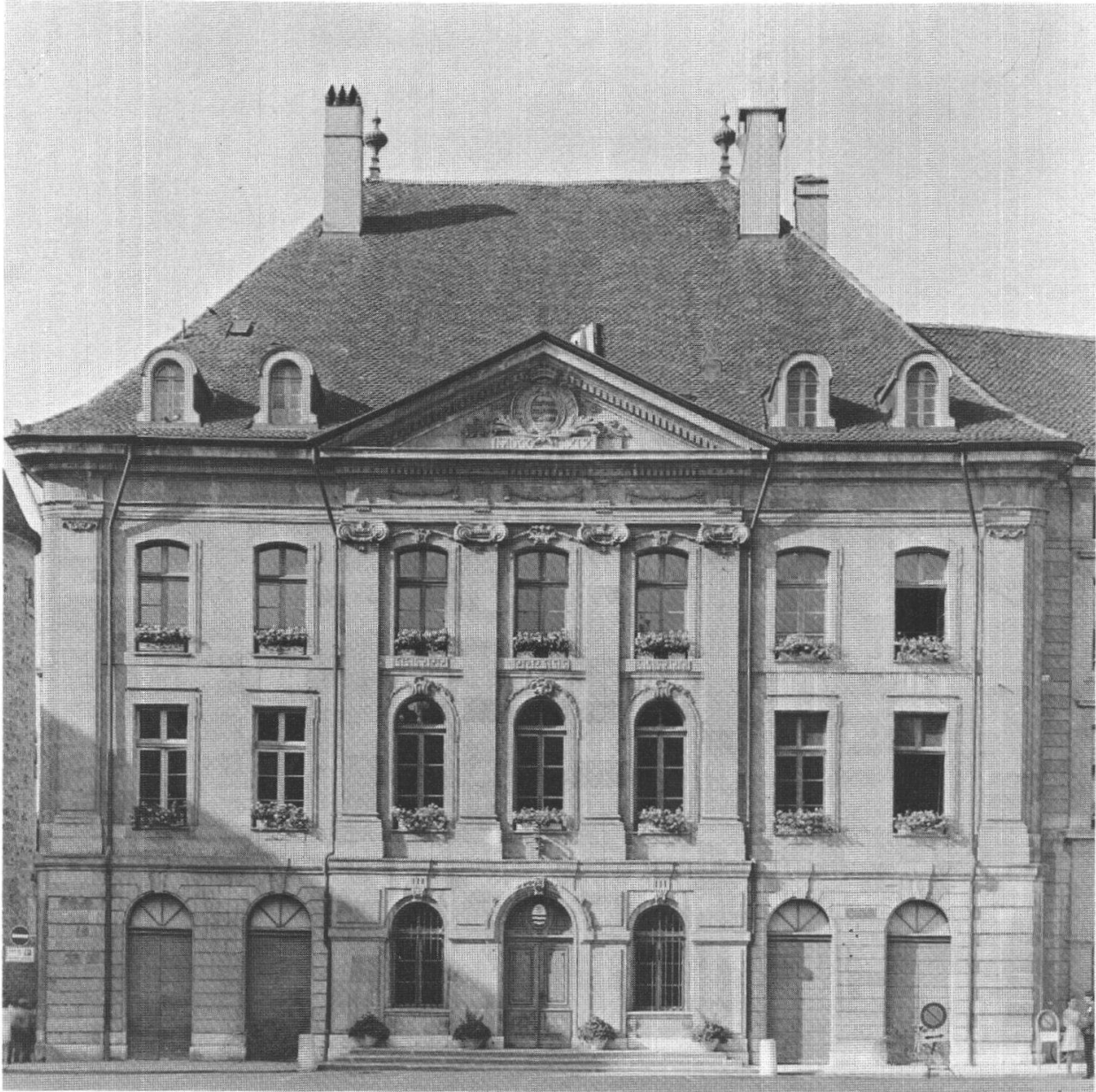
Le premier projet de Hennezel (fig. 9-10). Dans le premier projet de Hennezel, qui date de la fin de 1765 et qui se fondait sur un programme grandiose, groupant dans un même bâtiment l'hôtel de ville, les halles et le cabaret communal, l'aspect de la façade semble avoir plu à la commission qui en réclama par la suite les ornements pour enrichir la décoration du deuxième projet présenté, jugée, elle, finalement trop pauvre.

Les caractéristiques, lorsqu'on les analyse attentivement, en sont pourtant assez particulières, et d'un intérêt primordial pour connaître les tendances esthétiques de cet architecte méconnu. Rappelons rapidement les principales: le soubassement à refends s'oppose à un corps supérieur d'une matière plus nue, rythmé par l'avant-corps central percé de trois fenêtres en largeur et couronné d'un fronton triangulaire, lui-même soutenu par les deux uniques pilastres d'angle, et par deux avant-corps latéraux étroits, flanqués aussi de pilastres et surmontés de frontons baroques à baie circulaire. Les arrière-corps intermédiaires, très larges, présentent un mouvement analogue mais sur le rythme 2 - 1 - 2, la fenêtre centrale y étant encadrée décorativement de deux tables rectangulaires; cette disposition est commandée par les largeurs diverses des ouvertures du rez-de-chaussée. D'autre part, sous le toit Mansart, les corniches sont lourdement décorées de consoles et de guirlandes.

D'où peut venir ce type de façade, dont le trait à retenir est l'absence d'une véritable « colonnade », formée d'au moins quatre pilastres dans les angles et dans les trumeaux, dans le corps central, car il n'est pas si classique que son allure nous le laisserait supposer, à nous qui sommes souvent plus sensibles au « relâchement » des règles qu'à leur respect? Très probablement de l'architecture italienne ou allemande, dans lesquelles il reste toutefois peu fréquent⁸⁵. Hennezel énonce ses goûts fondamentaux d'unité en explicitant le 20 mai 1767 son désaccord avec le projet de Burnand:

« le corps avancé » lui en parut « beaucoup trop riche relativement aux arrière-corps qui par opposition paroissent trop simples, ce qui détruit cet ensemble si essentiel dans toute espèce de bâtimens; sans doute on orne

⁸⁵ Parenté lointaine, par exemple, avec la façade vénitienne du Palazzo Cornaro à San Canciano, de 1724/1728, mais d'un tout autre effet, parce que fragmentée par étages; ou plus proche avec celle de l'hôtel de ville de Weiszenfels en Thuringe, vers 1700.



*Fig. 1. L'hôtel de ville d'Yverdon. La façade principale, sur la Place, 1768-1769.
Etat en 1970.*

(Photo Claude Bornand)

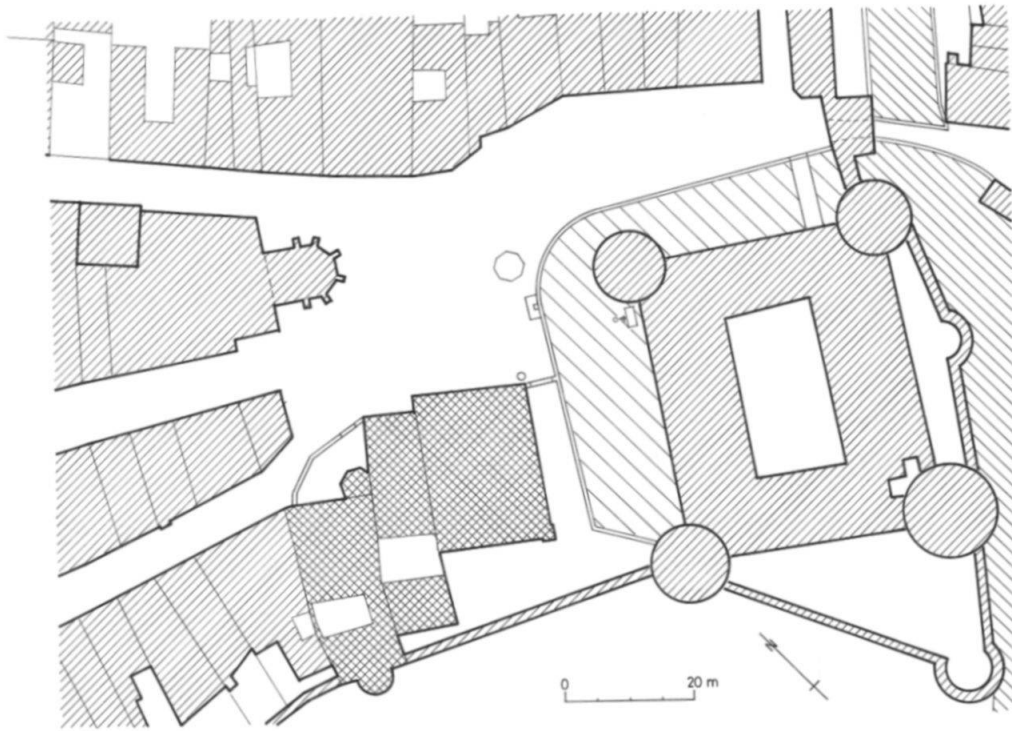


Fig. 2. Yverdon – La Place (Pestalozzi) en 1737, selon les plans cadastraux (AC Yverdon), avec restitution du chœur de l'église abattu en 1536, d'après les fouilles de 1980 (Bureau W. Stöckli).
(Dessin René Tosti)

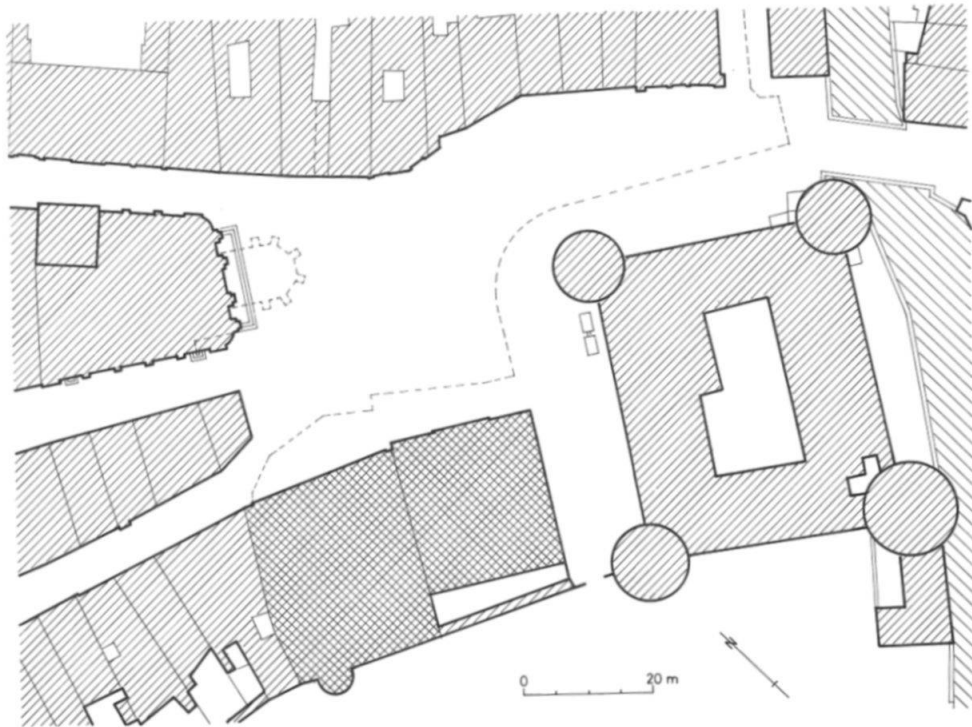


Fig. 3. Yverdon – La Place (Pestalozzi) en 1838, selon les plans cadastraux (ACV)
En traitillé: les limites de la Place avant les agrandissements (compte non tenu des « balettes » qui s'appuyaient à l'église, notamment).
(Dessin René Tosti)

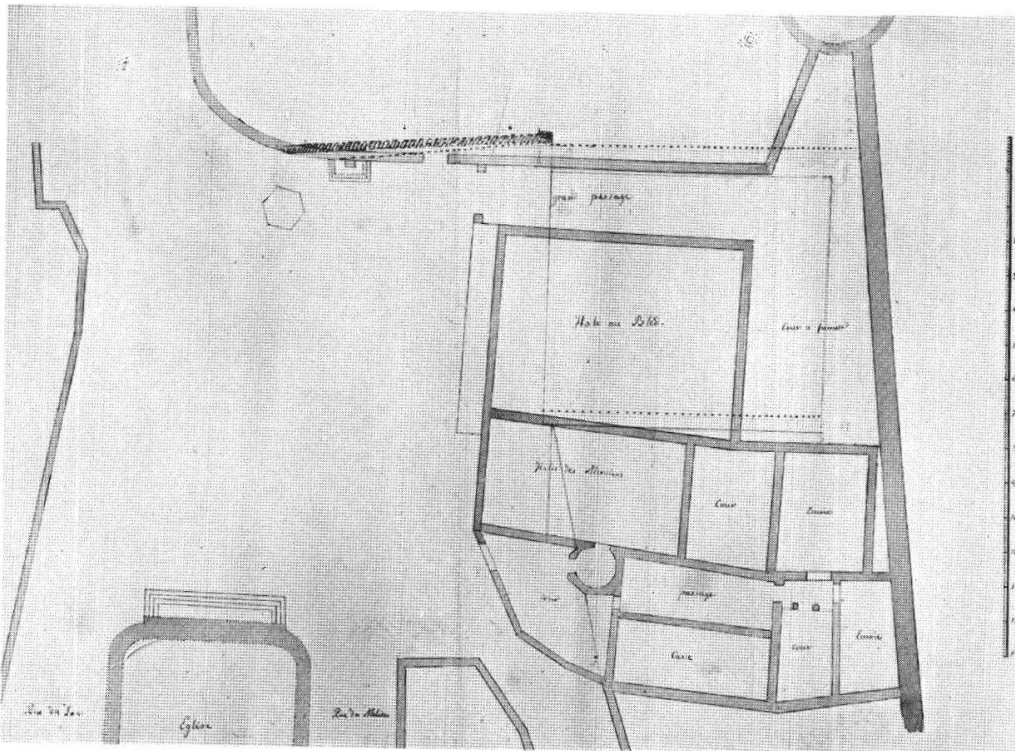


Fig. 4. Yverdon – Plan de la Place, des halles et de la maison de ville, vers 1765 (AC Yverdon).
(Photos Claude Bornand)

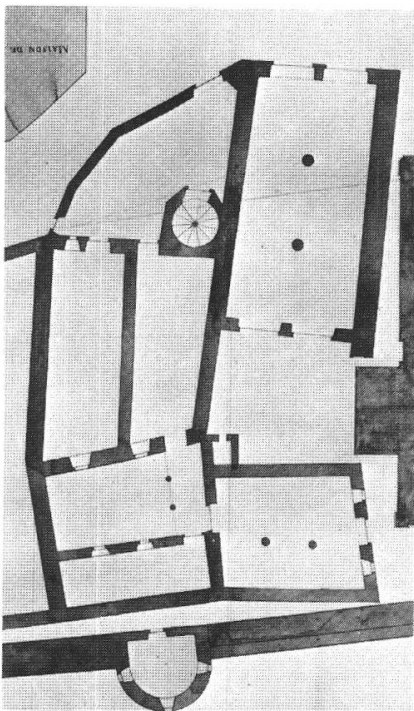


Fig. 5. Yverdon – Plan de l'ancienne maison de ville, avec la « halle des Merciers », vers 1770 (AC Yverdon).

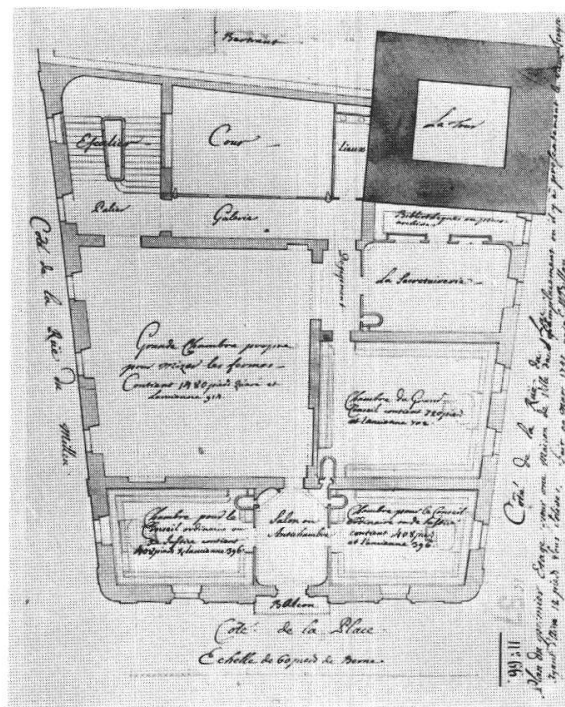
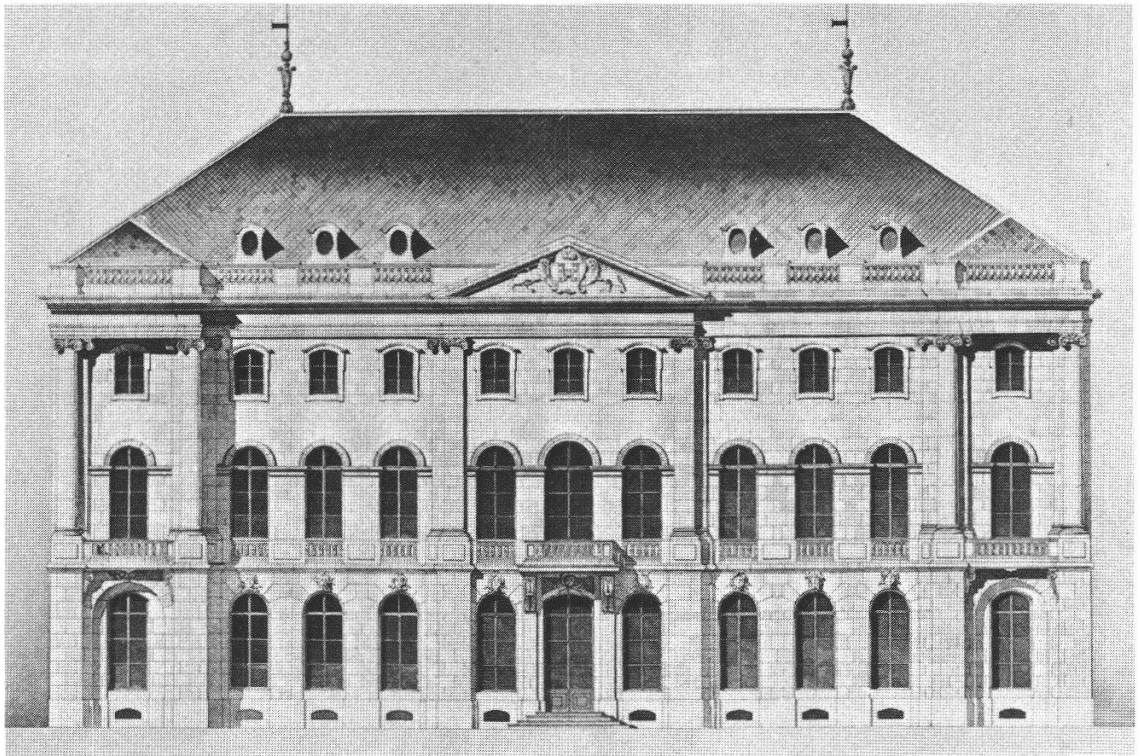
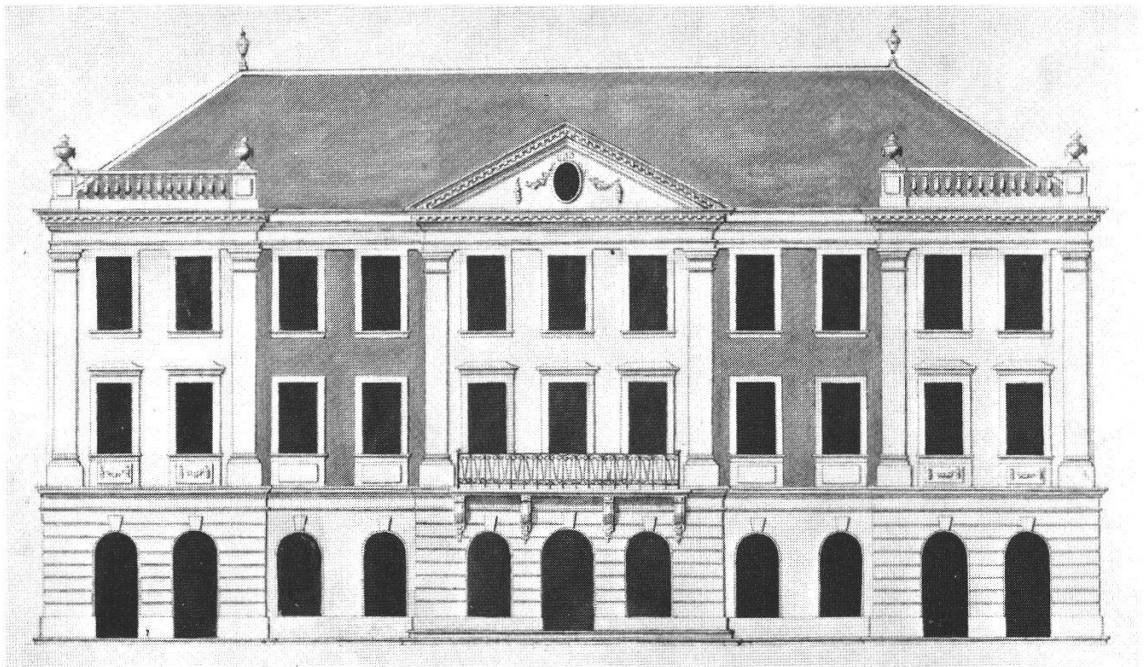


Fig. 6. Yverdon – « Plan du premier étage pour une maison de ville dans l'emplacement où il y a présentement le vieux temple », par Jean-Michel Billon, mars 1751 (AC Yverdon).



*Fig. 7. La maison de Saussure à Genève, 1707-1712, par Joseph Abeille. La façade sur la Tertasse. Elévation par André Lambert en 1883.
(Photo Livio Fornara)*



*Fig. 8. Projet pour un nouvel hôtel de ville « en pieds de Berne ». Elévation de la façade (Musée du Vieil-Orbe).
(Photo Allegrini)*

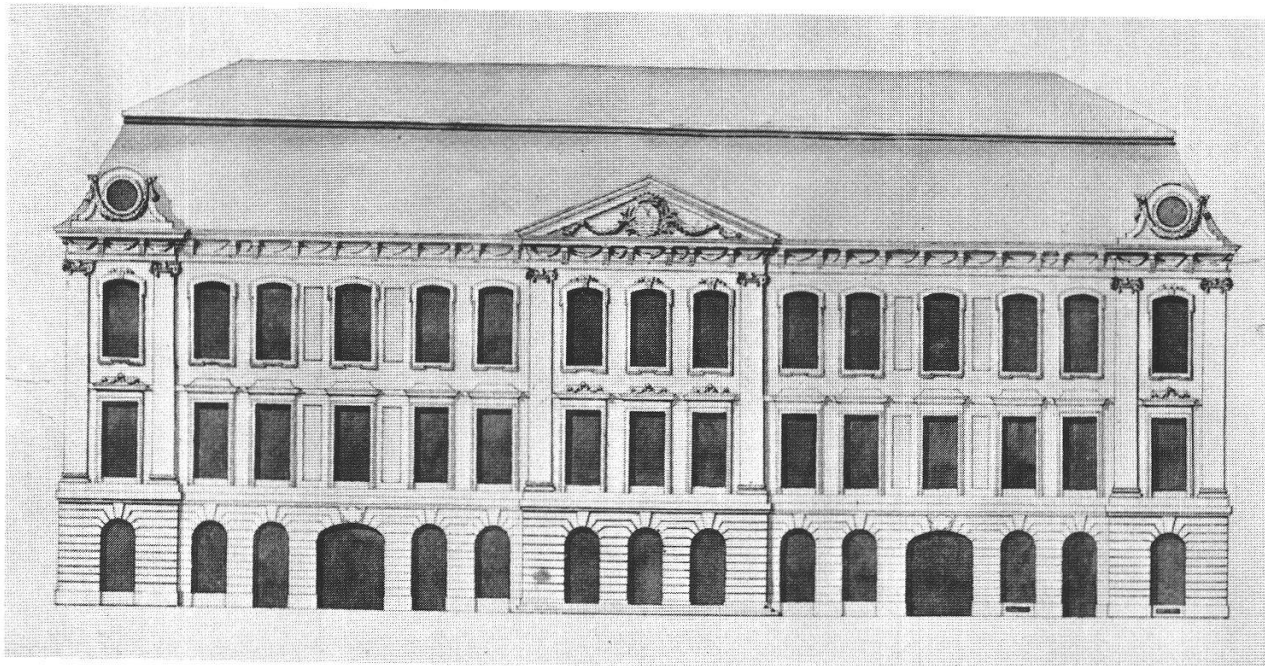


Fig. 9. Yverdon – La façade du premier projet de Bêat de Hennezel pour un hôtel de ville incorporant le logis, 1765 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)

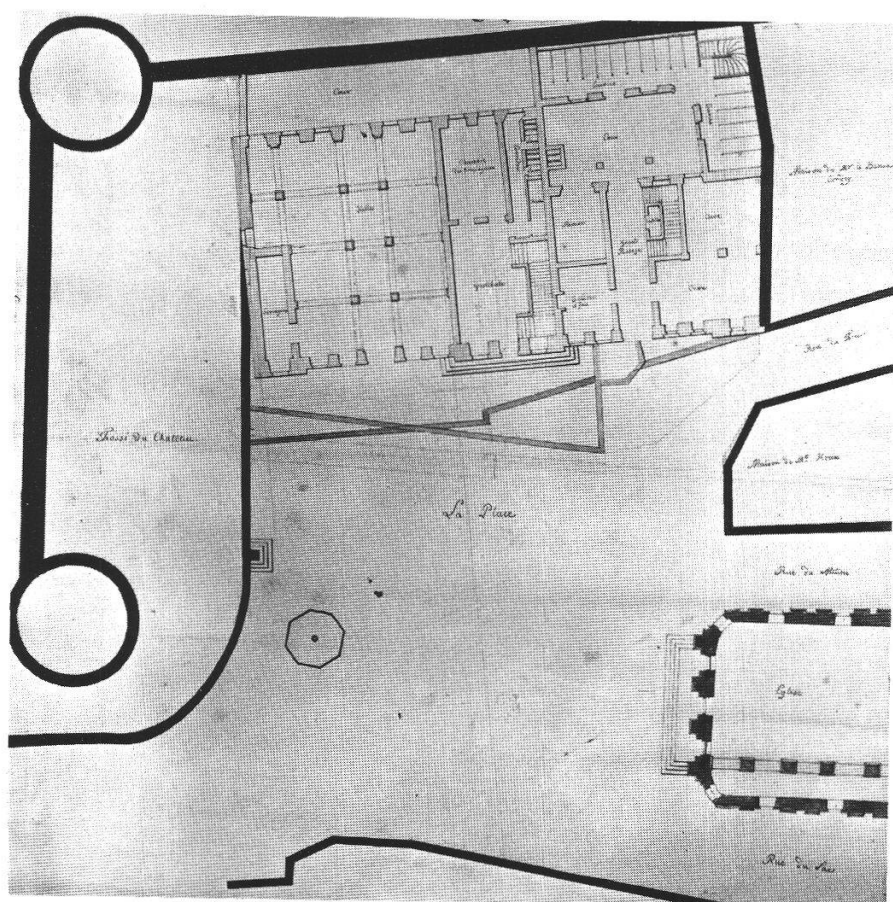
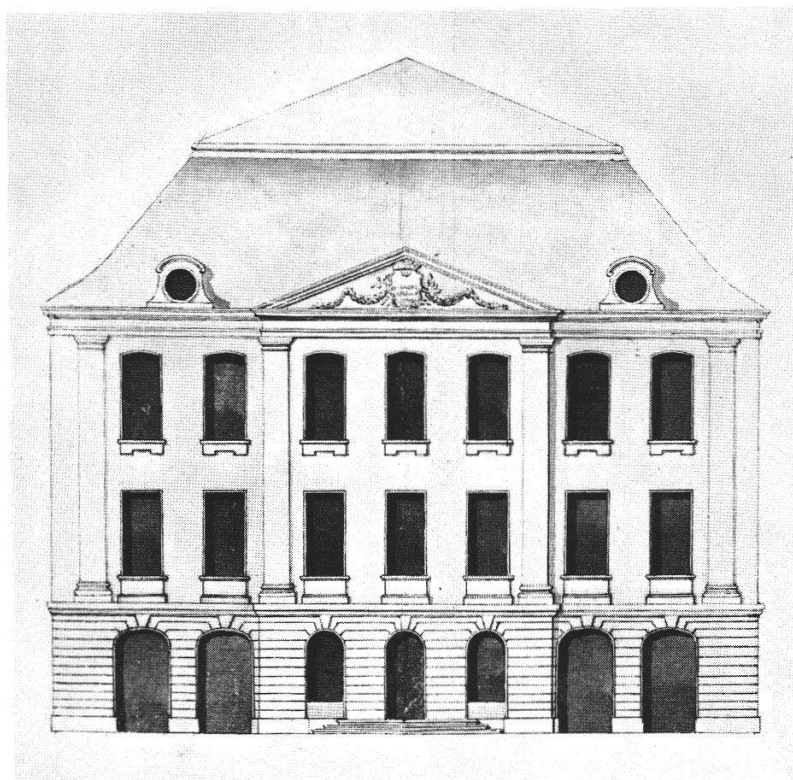
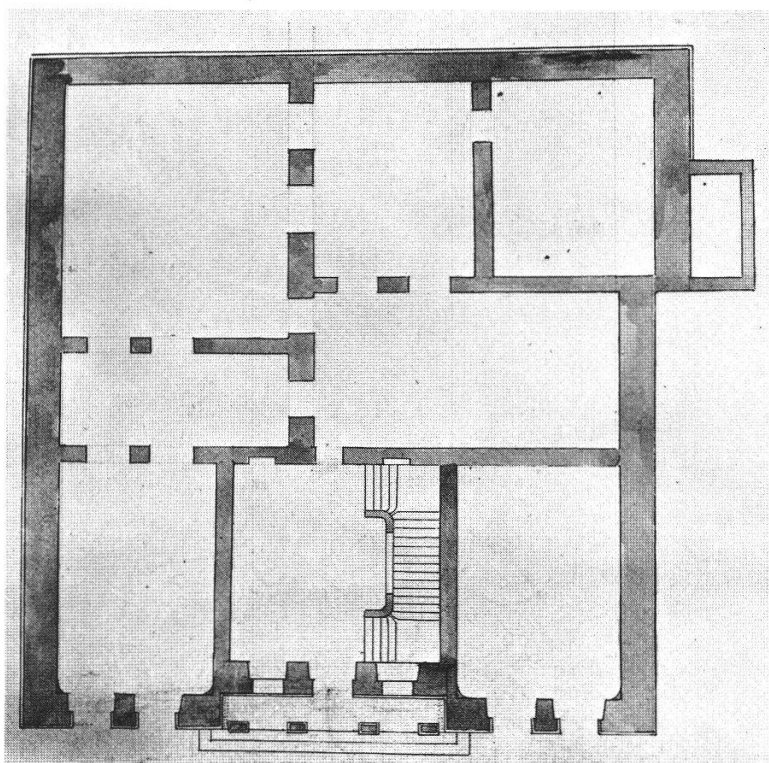


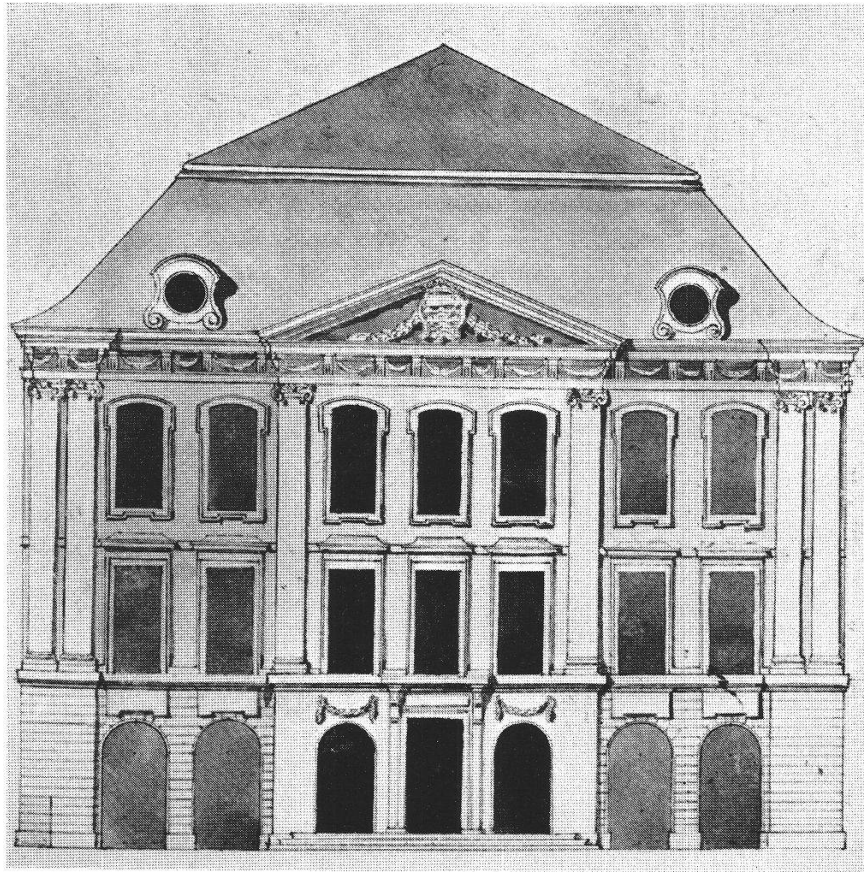
Fig. 10. Yverdon – Plan de la Place d'Yverdon et du nouvel hôtel de ville « avec cabaret contigu » projeté par Bêat de Hennezel en 1765 (avec les alignements de l'ancienne et de la future façade) (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)



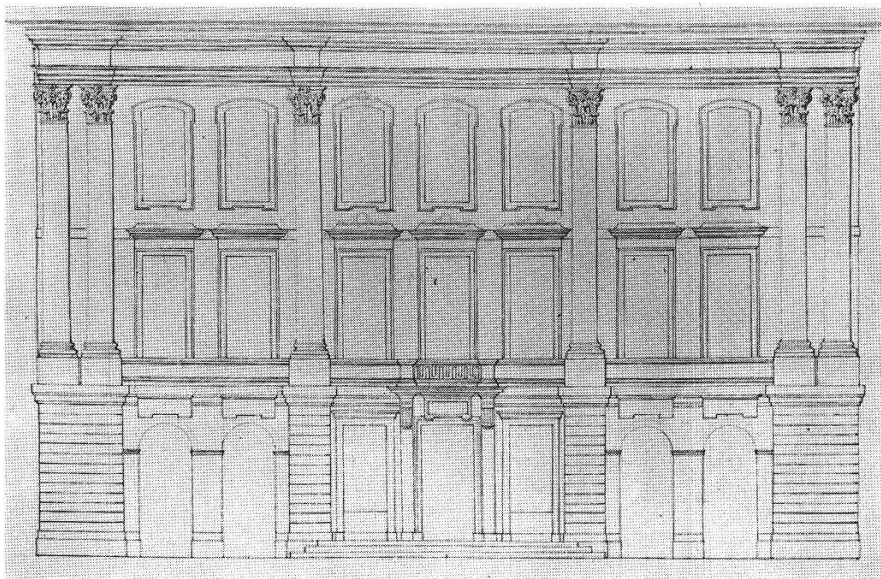
*Fig. 11. L'hôtel de ville d'Yverdon. Deuxième projet de façade par Bât de Hennezel, 12 juin 1766 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)*



*Fig. 12. L'hôtel de ville d'Yverdon. Plan du cinquième projet par Bât de Hennezel, 15 août 1767 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)*



*Fig. 13. L'hôtel de ville d'Yverdon. Troisième projet de façade par Bêat de Hennezel, 1766 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)*



*Fig. 14. L'hôtel de ville d'Yverdon. Quatrième projet de façade par Bêat de Hennezel, 22 juin 1767 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)*

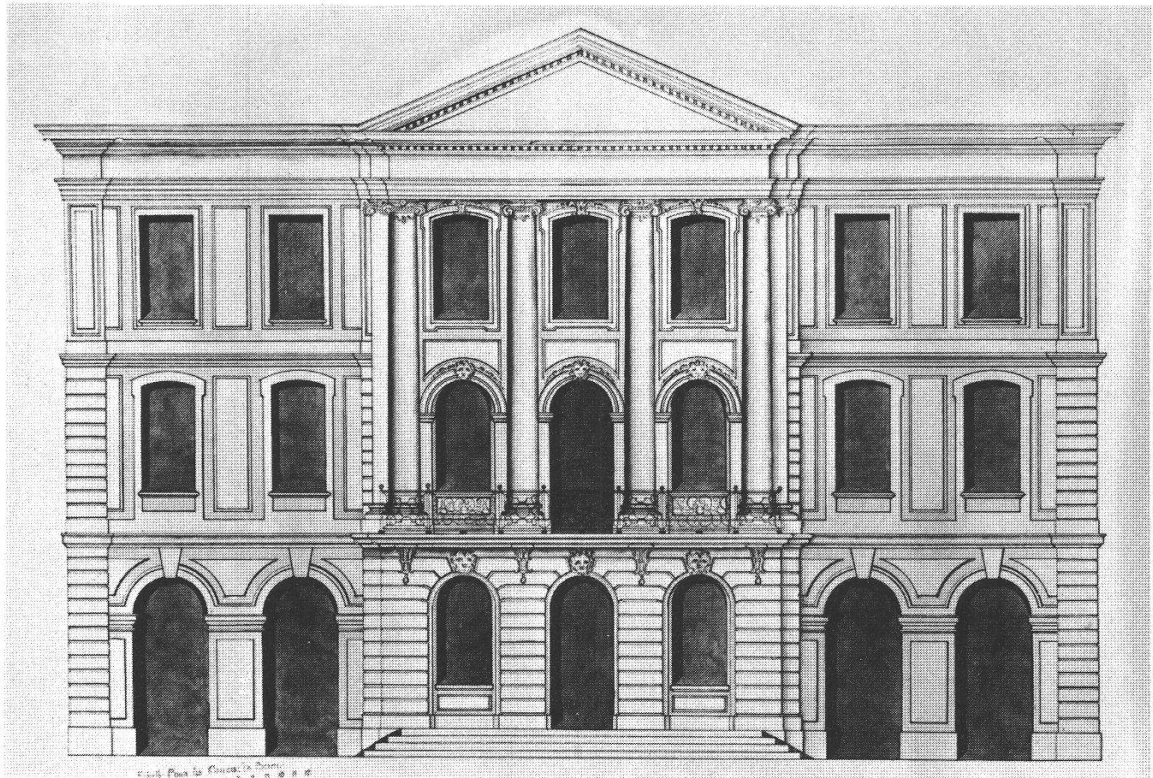


Fig. 15. L'hôtel de ville d'Yverdon. Le deuxième ou le troisième projet de façade par Abraham Burnand, 1767 (AC Yverdon).

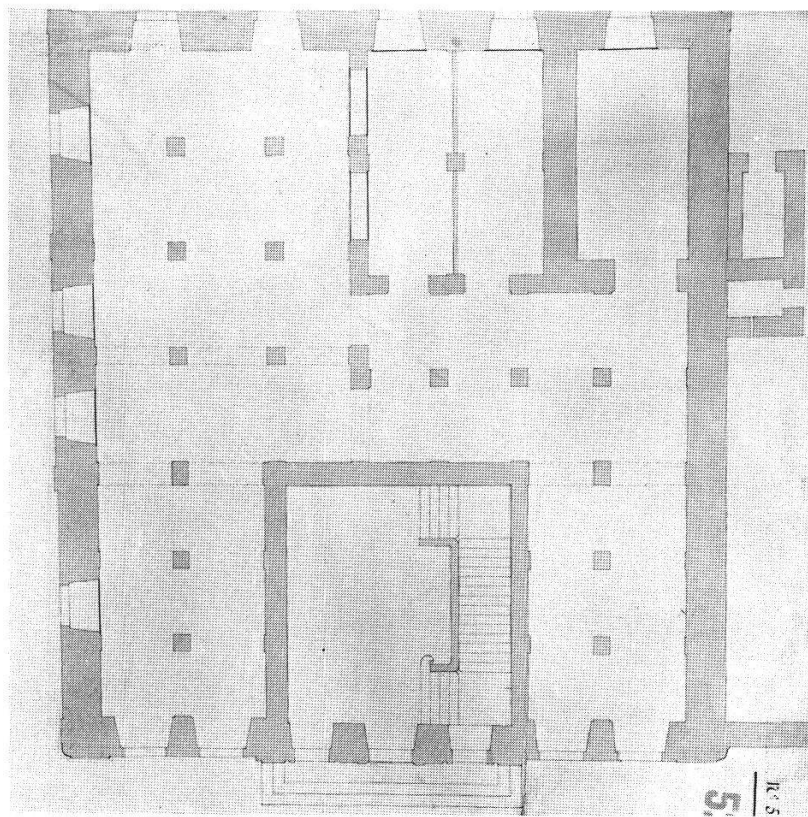


Fig. 16. L'hôtel de ville d'Yverdon. Le plan du rez-de-chaussée adopté, 1767 (AC Yverdon).

(Photos Claude Bornand)

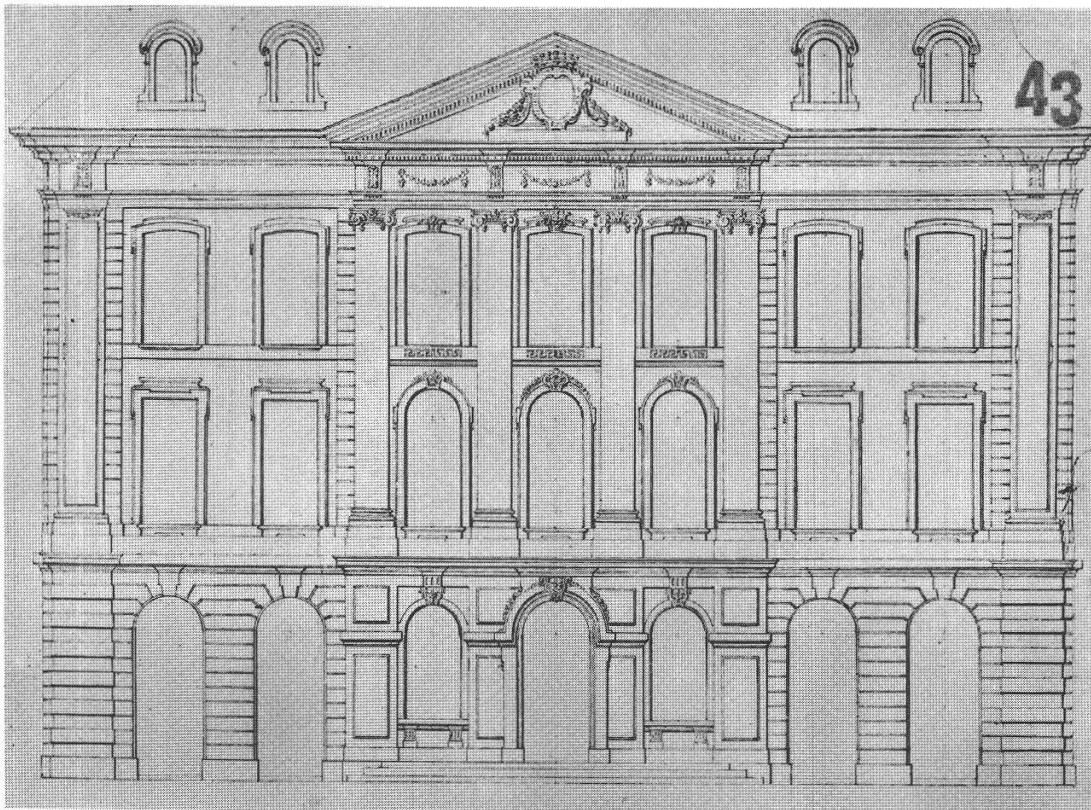


Fig. 17. L'hôtel de ville d'Yverdon. Le projet de façade définitif, par Abraham Burnand, fin septembre (?) 1767 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)

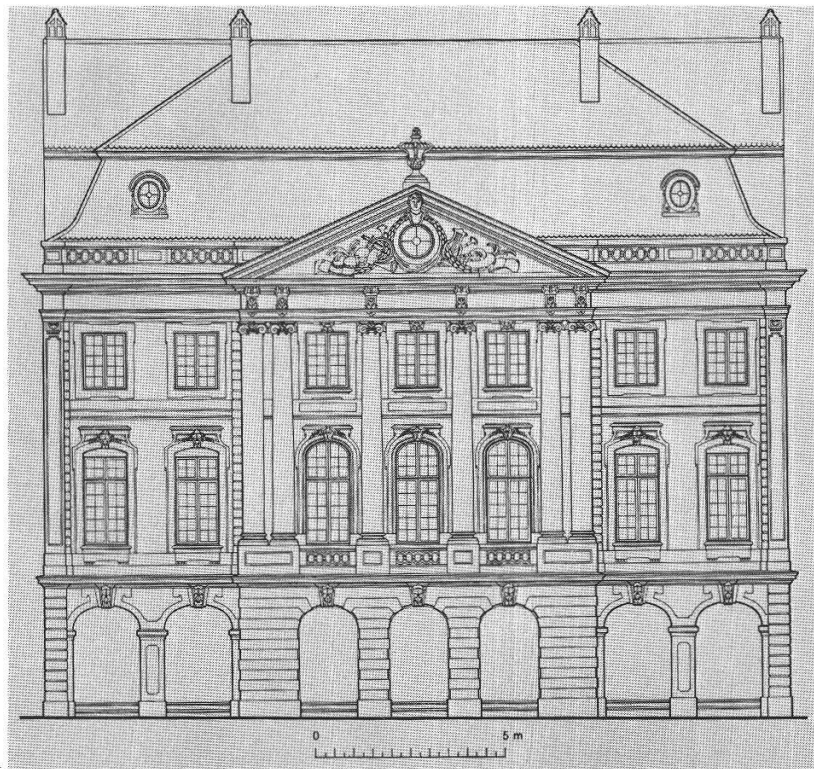
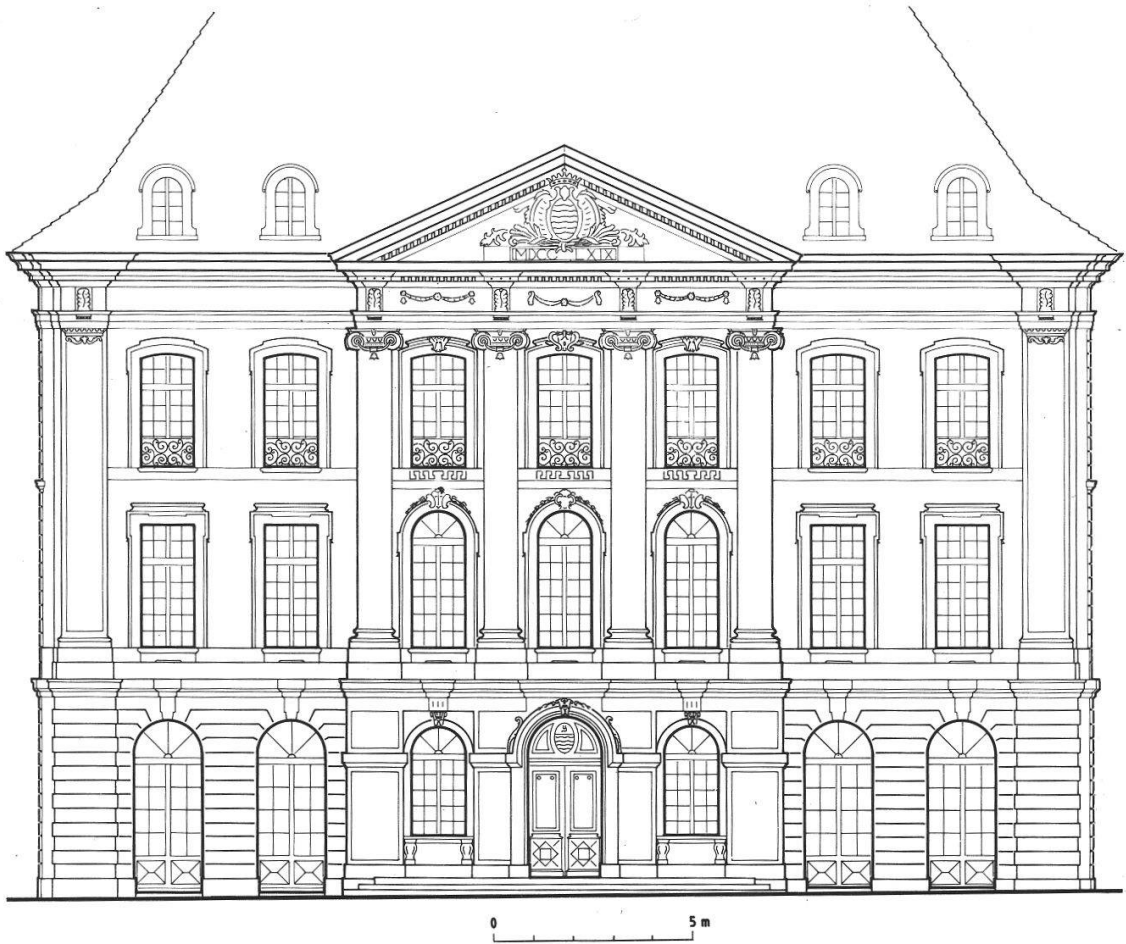
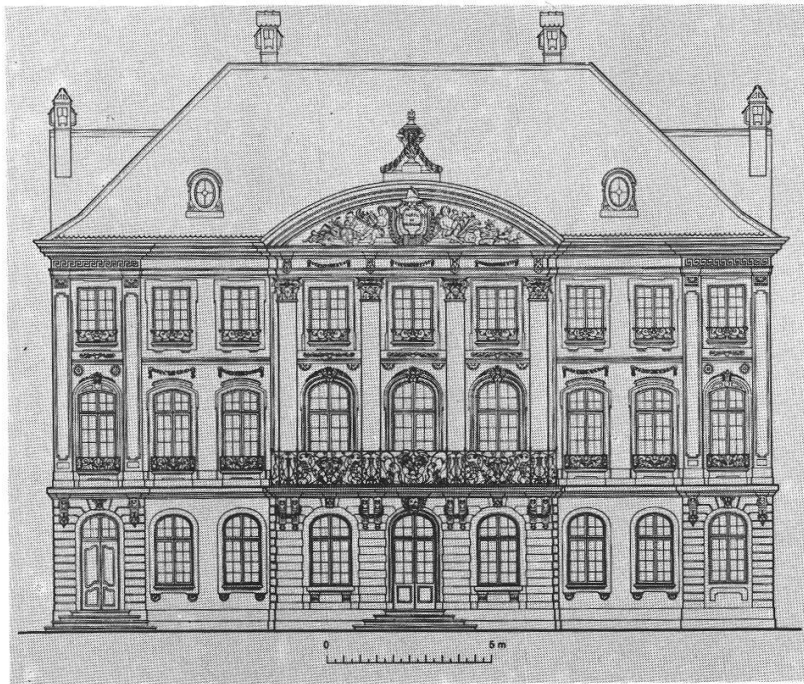


Fig. 18. L'Hôtel de Musique de Berne, par Nicolas Sprüngli, 1767-1770. Elévation de la façade orientale avant 1904, selon les « Monuments d' Art et d' Histoire de Berne ».



*Fig. 19. L'hôtel de ville d'Yverdon. La façade sur la place, 1768-1769.
Élévation actuelle.
(Service des Bâtiments de la ville d'Yverdon et René Tosti)*



*Fig. 20. L'Hôtel de
Musique de Berne, par
Nicolas Sprüngli,
1767-1770. Élévation
de la façade occidentale
avant 1904/1905, selon les
« Monuments d' Art et
d' Histoire de Berne ».*



Fig. 21. L'ancien logis de l'Aigle royal, 1775. La façade de Béat de Hennezel.
Etat en 1970.
(Photo Claude Bornand)

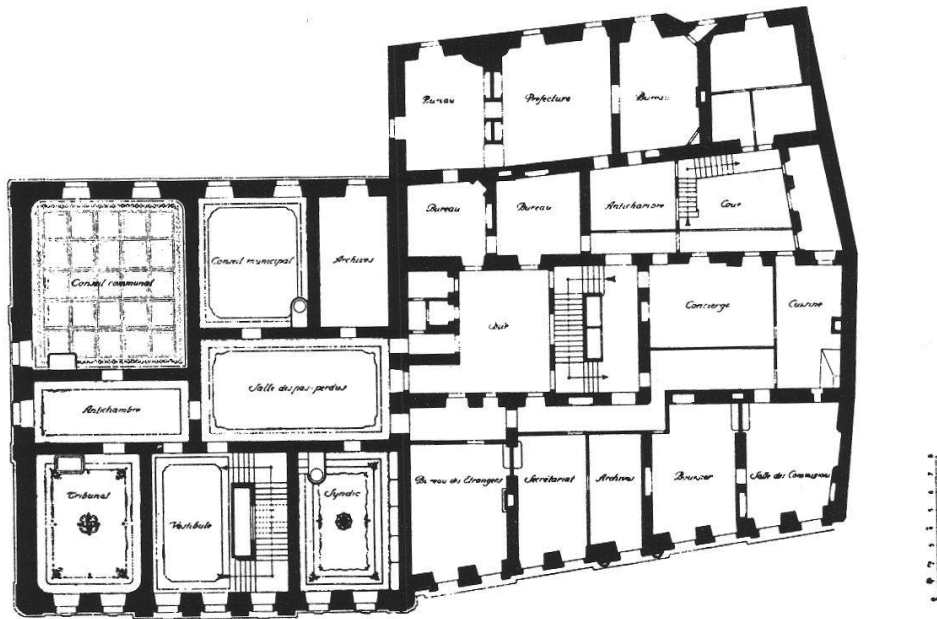


Fig. 22. L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis. Plan du premier étage vers 1925, selon la « Maison bourgeoise en Suisse ».

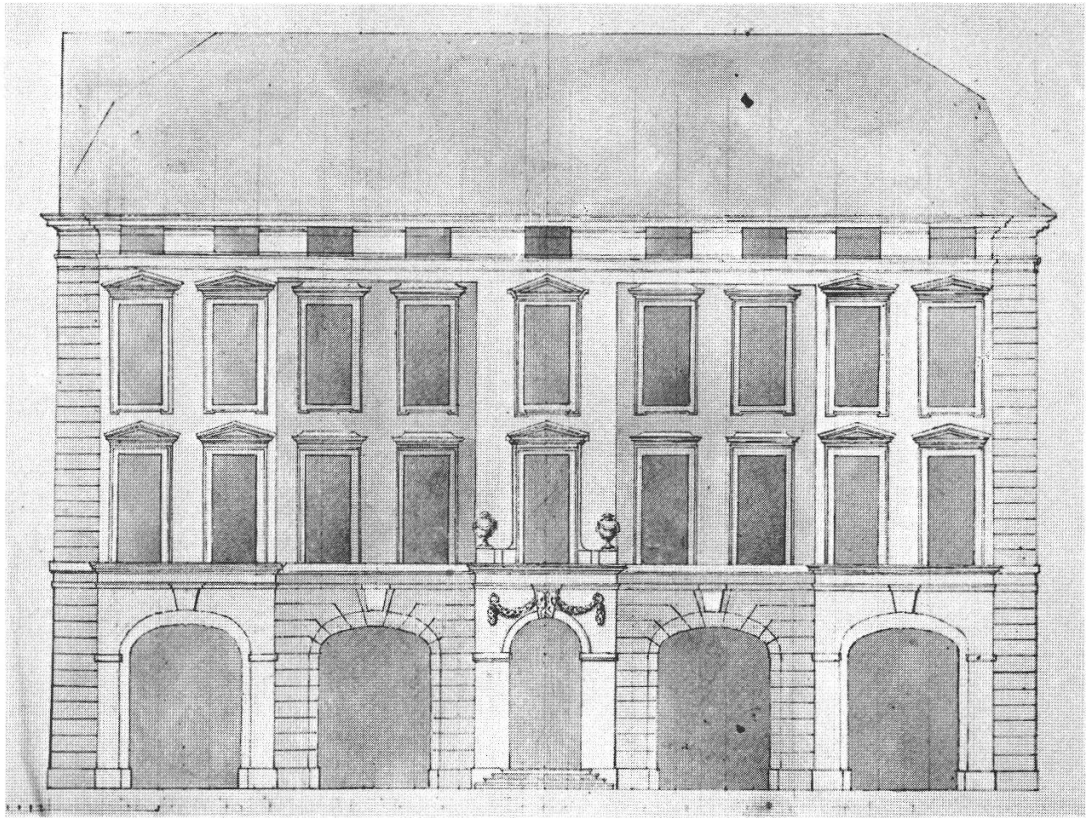


Fig. 23. Le logis d'Yverdon. Premier projet de façade par Béat de Hennezel, août 1774 (AC Yverdon). (Photo Claude Bornand)

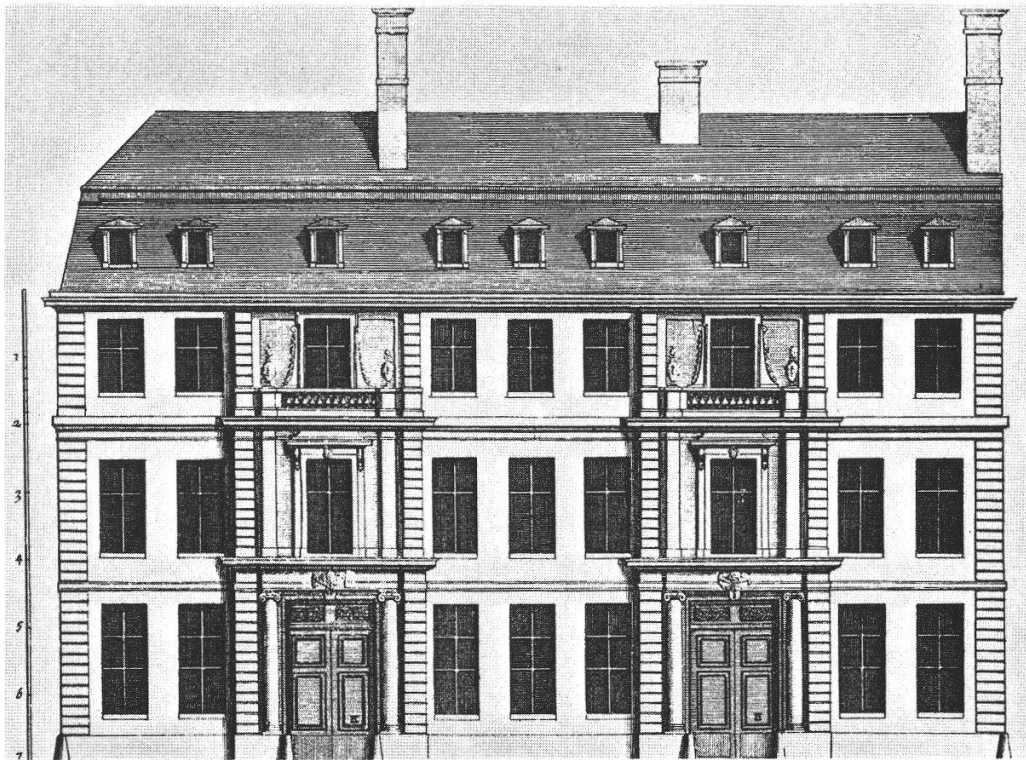
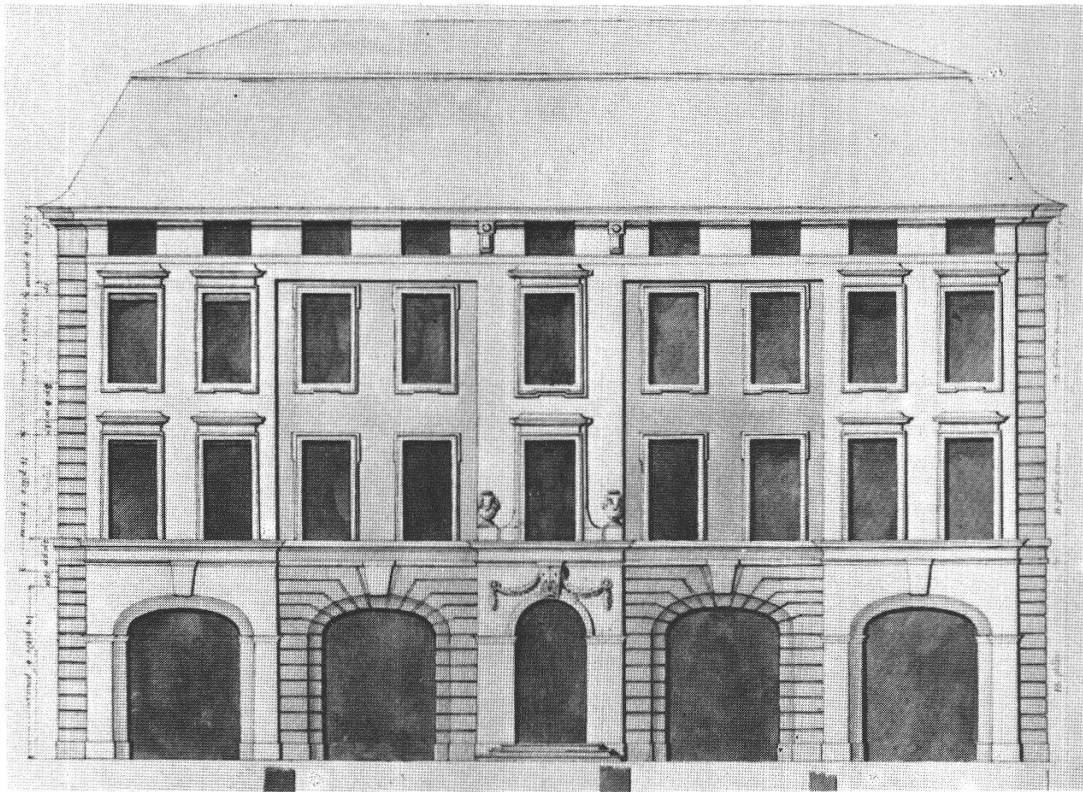


Fig. 24. Maison d'Estrade à la rue de Cléry à Paris, par Jean Richer, avant 1670 (?). Gravure d'une des façades par Jean Marot.



*Fig. 25. Le logis d'Yverdon. Deuxième projet de façade par Bêat de Hennezel, août 1774 (AC Yverdon).
(Photo Claude Bornand)*



*Fig. 26. L'ancien logis d'Yverdon, 1775-1776. Elévation de la façade sur la Place.
Etat actuel.*

(Service des Bâtiments de la Ville d'Yverdon et René Tosti)

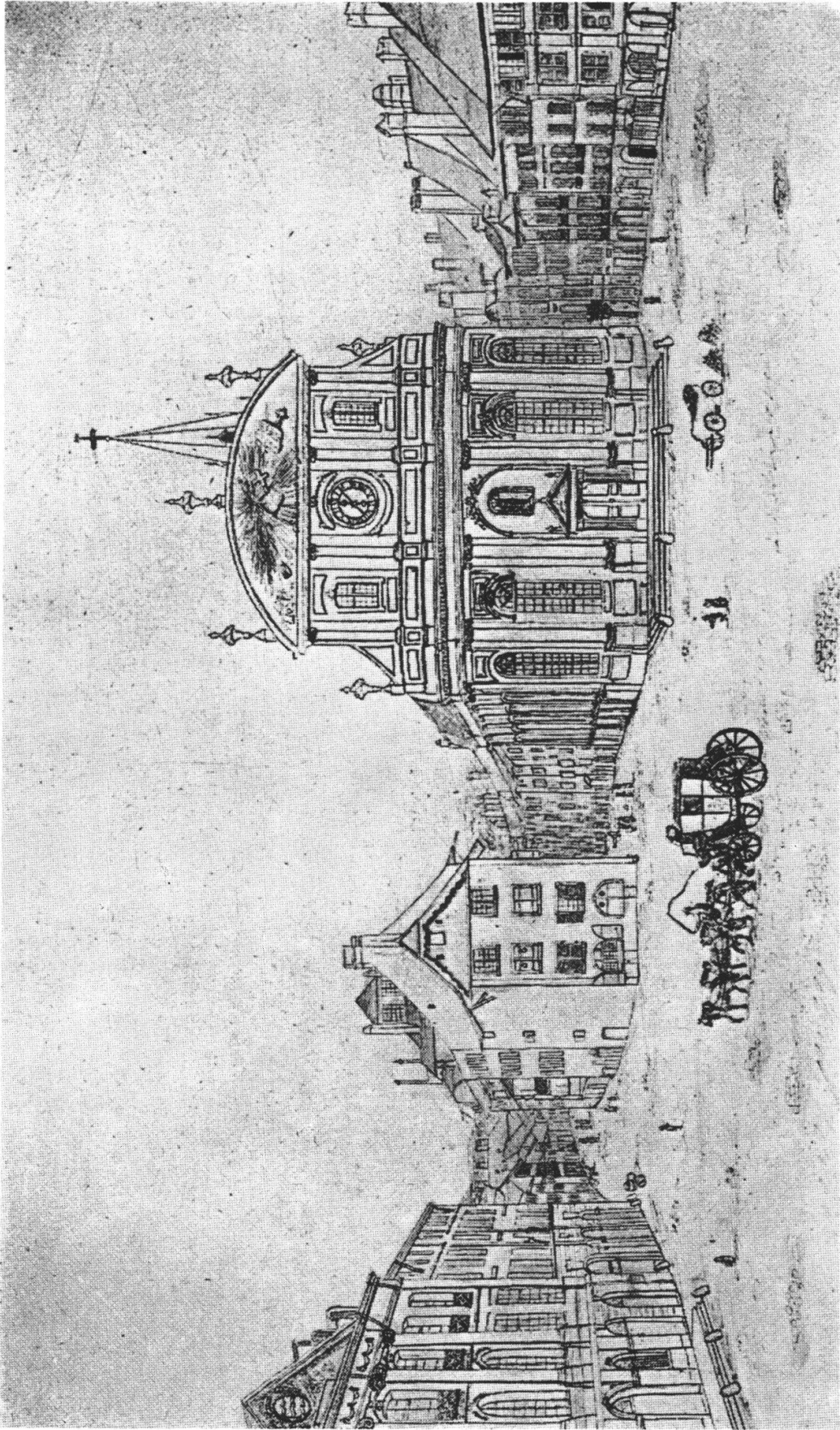


Fig. 27. La Place (Pestalozzi) dans la première moitié du XIX^e siècle, du côté du Jura.

(Dessin publié dans les «Pages d'histoire yverdonnoise», 1933)



Fig. 28. La Place Pestalozzi du côté du Jura. Etat actuel.
(Photo Claude Bornand)

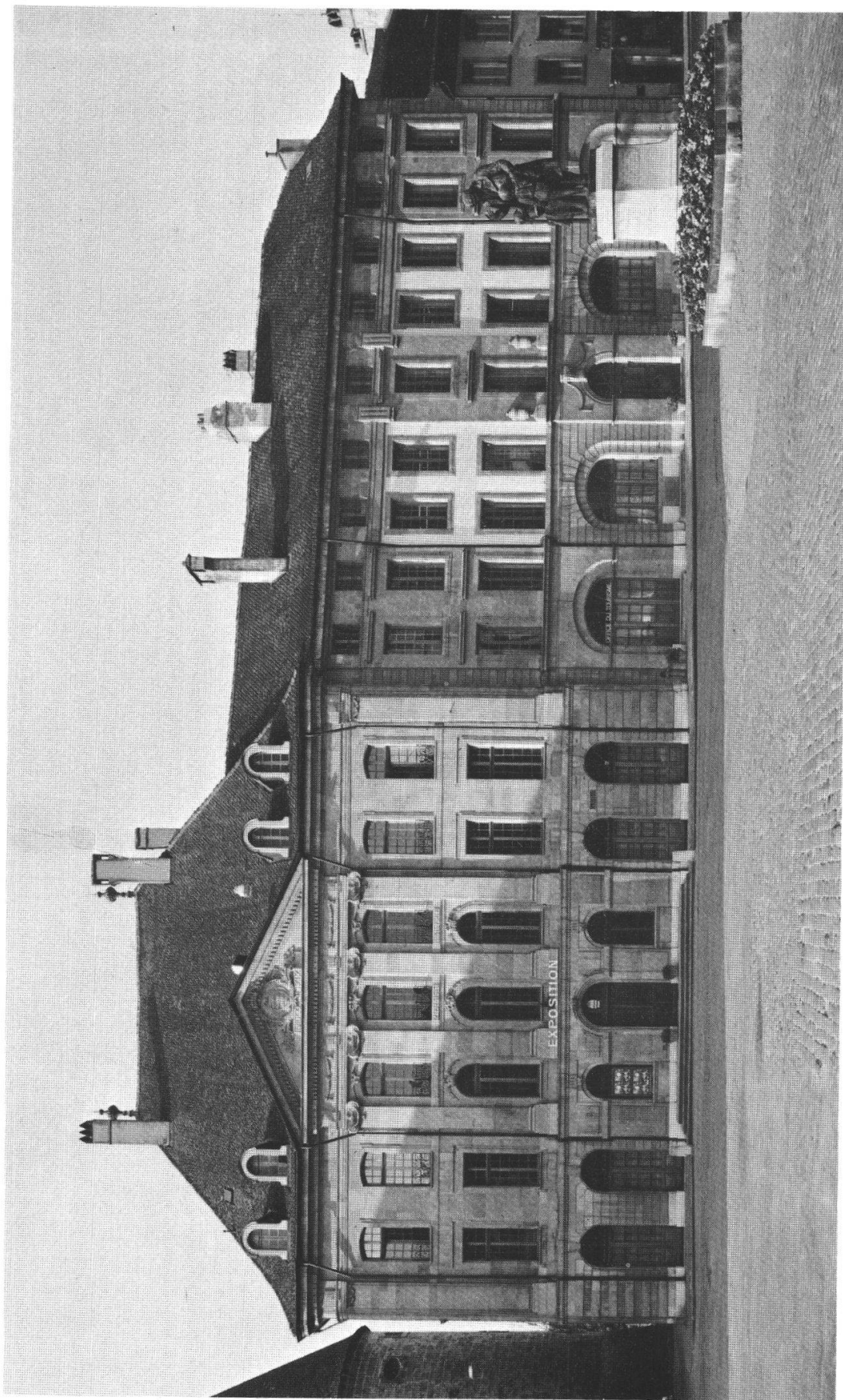


Fig. 29. L'hôtel de ville d'Yverdon et son ancien logis. Etat actuel.
(Photo Claude Bornand)

ordinairement le corps avancé plus que les arrière-corps, mais lorsqu'il n'y a point d'ailes..., cette différence ne doit pas être trop frappante»⁸⁶.

Dans nos régions, on ne rencontre que rarement ce type de façade sous sa forme développée: il se voit pourtant, à la fois plus richement et plus sobrement orné, à la *maison de Saussure* à Genève, due à l'architecte français Joseph Abeille et construite de 1707 à 1712, où une balustrade complète l'ordonnance et où des colonnes remplacent les pilastres des avant-corps latéraux, plus fortement marqués encore de ce fait⁸⁷ (fig. 7). Cet édifice — le plus majestueux de l'architecture privée à Genève — a évidemment pu influencer la conception de Hennezel, tout comme celle d'un des projets d'élévation que l'on identifie comme étant ceux du nouvel hôtel de ville d'Orbe et qui conserve, au moins sur les avant-corps, des balustrades⁸⁸ (fig. 8). Seul parmi les bâtiments postérieurs à 1765, celui du *Faubourg de l'Hôpital, n° 19*, à Neuchâtel, qui fut édifié de 1771 à 1774, offre une décoration et une disposition analogues, mais aussi de sensibles différences (ailes et fronton surélevé, qui tendent à briser l'unité architecturale)⁸⁹. Nous verrons à propos du deuxième projet les exemples de façades plus modestes qui peuvent se rattacher à ce groupe.

Le deuxième projet de Hennezel (fig. 11). La deuxième série de plans de Hennezel date du 12 juin 1766. L'élévation de la façade tripartite qu'elle présente, rythmée uniquement par quatre pilastres toscans, un à chaque angle de l'avant-corps et du bâtiment, fut jugée trop nue, et le rez-de-chaussée — rendu très apparent pourtant par le bossage — trop bas par rapport à la hauteur des étages. Il est vrai que la réduction du programme à la maison de ville proprement dite et aux halles, ainsi que la simplification simultanée des ornements, allant jusqu'à l'abandon des chambranles, exigée

⁸⁶ S 13, correspondance de Hennezel, 20 mai 1767, mémoire.

⁸⁷ *MB, Genève*, 3^e éd., 1960, p. XXXIII, pl. 36.

⁸⁸ Ces deux projets d'élévation, sans titre, sans date et sans signature, provenant d'Alfred Roland, sont parvenus au Musée du Vieil-Orbe, probablement en 1926, par l'intermédiaire de Charles Eggimann, de Paris (aimable communication de M. Pierre Decollogny): rien ne permet de dire qu'ils ont été conçus pour Orbe, mais leur échelle en «toise de 10 pieds de Berne» en font des œuvres régionales au moins.

⁸⁹ *MB, Neuchâtel*, pl. 46, 48; *MAH, Neuchâtel*, I, p. 343.

par les autorités elles-mêmes, ne pouvait que diminuer brutalement l'effet décoratif. Mais telle qu'elle est, cette façade n'en offre pas moins une grande harmonie, où les détails d'agrément se réduisent à quelques touches essentielles et où les proportions s'avèrent très étudiées. Si elle n'a pas l'ampleur du premier projet, elle se révèle d'une homogénéité autrement plus efficace, et inaugure le rythme définitif des percements: 2 - 3 - 2.

Il est intéressant de voir que ses proportions se retrouvent presque exactement sur la façade septentrionale de la *maison d'Entremont* à Yverdon même (1778)⁹⁰, dont l'architecte est inconnu. On relève, plus simple encore, le même jeu de pilastres délimitant les avant-corps et les arrière-corps, mais le rez-de-chaussée, lui aussi très bas — il faut ici se souvenir du reproche que l'on faisait au projet de Hennezel — est percé de baies carrées et le toit élevé est à croupes et non à la Mansart. Hennezel, qui habitait Yverdon, a-t-il collaboré à cette remarquable construction? Nous n'en avons pas la preuve, mais au vu des rapports que nous pouvons déceler entre son deuxième projet pour l'hôtel de ville et la maison d'Entremont, nous nous sentons bien obligé de soulever la question.

D'autres œuvres locales rappellent ce principe de façade qui, par sa simplicité, préfigure certaines solutions néo-classiques, mais il faut dire d'emblée que François Blondel l'avait déjà conçu avec légèreté — il s'agit à peine de pilastres — mais sans soubassement, ce qui n'apparaît guère classique, à la maison Lullin au Creux-de-Genthod (Genève) (entre 1723 et 1730), rendue célèbre par Mariette⁹¹, selon un schéma repris d'une manière plus provinciale à Malagny, tout proche, en 1753-1757 par le Genevois Jean-Louis Bovet⁹², et plus sobrement à Rennaz en 1764, par le Parisien François Franque⁹³, qui ne garde que les pilastres à table de l'avant-corps et introduit un cordon entre les étages. Voilà pour les éventuels antécédents; reste à en rechercher la descendance, tout aussi éventuelle.

⁹⁰ CROTTET, *op. cit.*, p. 498, 18 av. 1778; *MB, Vaud*, II, pl. 34 et p. XXXV.

⁹¹ *MB, Genève*, 3^e éd., 1960, pl. 121 et p. L; JEAN MARIETTE, *L'architecture française...*, Paris 1727, réimpression Paris-Bruxelles 1927, III, pl.

⁹² GUILLAUME FATIO, *Le château de Malagny*, Genève 1924.

⁹³ EDGAR PELICHET, *Le château de Grand Clos à Rennaz*, dans *RHV* 1971, p. 41-50; *MB, Vaud*, I, pl. 52-53.

Tout près d'Yverdon, mais sur territoire fribourgeois, le château de Cheyres, reconstruit en 1773-1774, peut-être sur des plans plus anciens de François-Ignace Pettolaz⁹⁴, apparaît nettement plus petit mais le rythme y est toutefois analogue: 1 - 3 - 1. Si le corps central est flanqué de deux uniques pilastres et surmonté d'un large fronton triangulaire, le rez-de-chaussée, habitable, n'est pas à refends, et les pilastres des arrière-corps sont remplacés par de simples chaînes d'angle; celles-ci apparaissent fragmentées au château de Seedorf (Fribourg) en 1769, où l'avant-corps est pourtant le même⁹⁵. Près de Payerne, l'ensemble rural des Invuardes, non daté avec précision mais de la seconde moitié du XVIII^e siècle⁹⁶, possède une façade d'apparat — là aussi de proportions réduites, puisqu'elle ne comporte qu'un seul étage — qui suit le même rythme: 1 - 3 - 1, et où le rez-de-chaussée, ne formant pas un soubassement, s'incorpore à l'ordonnance de l'étage. On y remarque mieux que dans la maison d'Entremont elle-même les pilastres des extrémités détachés des angles, comme sur le plan de Hennezel⁹⁷.

Quant à l'abandon des encadrements saillants, s'il reste rare ici avant la fin du siècle, il est déjà mis en œuvre soit dans les parements à refends, soit dans certains avant-corps de Gabriel Delagrangé⁹⁸, à la suite d'Albert Stürler⁹⁹ ou même de Joseph Abeille¹⁰⁰.

⁹⁴ HERIBERT REINERS, *Die Burgen und Schlösser der Schweiz, Freiburg, I*, Bâle 1937, p. 55. BERNARD DE VEVEY, *Châteaux et maisons fortes du canton de Fribourg*, Fribourg 1978, p. 77. *MB, Fribourg*, p. LV: Johann Pobleter y travaille en 1773. Ce type est repris, mais beaucoup plus tard, notamment à la maison de Castella de Villardin à la Grand-Rue à Fribourg: *MB, Fribourg*, 1928, pl. 32 et 62.

⁹⁵ *MB, Fribourg*, 1928, pl. 77 et p. LXXIV.

⁹⁶ *MB, Vaud*, II, 1961, p. LXXI, pl. 87-88.

⁹⁷ Plus tardive sans aucun doute et inversée, puisque l'«avant-corps» est en creux, mais de même rythme que cette dernière, apparaît la maison Couvreur à Burier. La maison Loys de Middel à la rue de Bourg à Lausanne, de 1781-1783, montrait une adaptation du thème à quatre niveaux, mais de même rythme aussi (*MAH, Vaud*, III, p. 298-300).

⁹⁸ Maison Bergier à Saint-François à Lausanne (1764-1765), «Prieuré» d'Orbe (1758-1760), maison Mandrot à Yverdon (1763): *MAH, Vaud*, III, p. 342. Ou même dans le corps médian de Beaulieu à Lausanne (1774-1776): *MAH, Vaud*, IV, p. 138.

⁹⁹ *MAH, Bern*, II, p. 200, fig. 202.

¹⁰⁰ Dans la cour d'honneur de la maison de Saussure à Genève, déjà citée.

Le troisième projet de Hennezel (1766) (fig. 13). Le troisième projet de Hennezel, remontant probablement à la fin de 1766¹⁰¹, disposait d'un emplacement légèrement plus vaste que le précédent (76 pieds 6 pouces à la place de 73), mais la différence essentielle réside avant tout dans la décoration. Alors que le deuxième projet se signalait par une sobriété très accusée, le troisième redevient, sur l'instigation même de la commission, une façade relativement chargée d'ornements, puisqu'il reprend tous les éléments décoratifs que le premier projet étalait sur une surface presque deux fois plus large: les pilastres terminant les avant-corps latéraux correspondent à des pilastres jumelés dans ce nouveau projet, où se retrouvent des encadrements de fenêtres beaucoup plus recherchés, les corniches à consoles et à guirlandes, mais on y voit en plus les baies du rez-de-chaussée enrichies de tables, de guirlandes ou de consoles, et un bandeau horizontal séparant les étages, passant derrière les pilastres, à la hauteur des corniches des fenêtres du bel étage.

Cette façade n'a guère son pareil en Suisse occidentale et peut-être même ailleurs, et son esprit, effleuré dans son illogisme par un souffle d'originalité provincial, n'en aurait pas moins été d'un goût agréable et inédit, atténuant la hiérarchisation classico-baroque des parties au profit d'un effet de masse. Rappelons pourtant que, sans adopter une ordonnance aussi développée que celle de Hennezel pour l'avant-corps, un autre architecte vaudois, Gabriel Delagrè, n'hésita pas, au moins une fois, à l'hôpital de Payerne (1773-1775), à doubler les tables rectangulaires qui en décoraient les chaînes d'angles extrêmes et non celles de l'avant-corps¹⁰²; mais il est vrai qu'il préférerait doubler les pilastres ou les tables flanquant ses avant-corps centraux¹⁰³, ou doubler à la fois les pilastres des chaînes d'angles et ceux de l'avant-corps¹⁰⁴.

¹⁰¹ Cf. *supra*, p. 23-24.

¹⁰² *MB, Vaud*, II, 1961, pl. 84 et p. LXX.

¹⁰³ Projet du Perrelet à Renens, 1780 (*MAH, Vaud*, IV, p. 314); Crêt-Vailant, 28, au Locle, vers 1786 (*MAH, Neuchâtel*, III, p. 292).

¹⁰⁴ Bellerive à Lausanne (1787), s'il est vrai, comme nous le pensons, qu'on puisse lui attribuer cette œuvre (*MAH, Vaud*, IV, p. 64-66). — Notons que, plus tard sans doute, Charles de Castella, de Fribourg, double les pilastres formant chaînes d'angle d'un de ses projets (Archives d'Etat de Fribourg, Ch. de Castella, dossier VI, 75), mais ce n'est pas la même chose.

Le quatrième projet de Hennezel (1767) (fig. 14). Le quatrième projet de façade, daté du 22 juin 1767, n'est qu'une variante du troisième, exécutée encore plus étroitement sous l'autorité de la commission¹⁰⁵. Le 20 mai déjà, Hennezel en avait annoncé les différences les plus sensibles pour lui avec son troisième projet :

«Les consoles qui porteront le balcon serviront en même tems d'ornement au portail, qui sera couronné par le même balcon tout naturellement; je placerais dans l'extrémité de l'avant-corps au rez-de-chaussée, des tables saillantes, qui serviront à l'orner davantage, et paraîtront soutenir et se lier aux consoles et je mettrai quelques ornemens de plus sur les croisées de l'avant-corps»¹⁰⁶.

En fait, l'architecte utilisa l'ordre corinthien à la place de l'ordre ionique, comme la commission le lui avait demandé, ajouta un petit balcon sur consoles Louis XVI et transforma l'allège des baies en une sorte de bahut. Il reprit entièrement la conception du rez-de-chaussée de l'avant-corps surtout, allant plus loin que les indications qu'on lui avait données. Et, tardivement, comme un repentir, au crayon simplement, il ajouta les couronnements ornés du premier projet sur les linteaux des baies des étages de l'avant-corps. De ces remaniements résulta une façade où la clarté de composition n'était plus le trait essentiel; d'autre part, telle qu'elle était dessinée, elle n'avait vraiment plus de quoi emporter la conviction.

Le cinquième projet de Hennezel (1767) (fig. 12). Le cinquième et dernier projet de Hennezel, qui était un peu celui du désespoir, reniait en fait, à ce qu'on peut en savoir, les conceptions qui avaient été celles de cet architecte jusqu'à ce moment-là, du moins dans cette affaire. Il n'est malheureusement connu que par un seul plan, daté du 15 août 1767, qui, à l'origine, devait accompagner l'élévation. Selon Hennezel lui-même, il s'agissait de celui du premier étage¹⁰⁷, mais à l'analyse, il semble qu'il y ait là de la part de l'architecte un *lapsus calami* et que nous ayons affaire plutôt au plan du rez-de-chaussée.

Hennezel lui-même ne dit que peu de chose au sujet de cette nouvelle variante: «J'abandonnai donc cette façade et je produisis

¹⁰⁵ Voir *supra*, p. 27.

¹⁰⁶ S 13, correspondance de Hennezel, 20 mai 1767.

¹⁰⁷ S 13, correspondance de Hennezel, «Notes des différens ouvrages d'architecture faits pour la maison de ville d'Yverdon», du 4 avril 1768.

un 5^e et dernier projet, dans lequel j'avois paré autant que possible à tous les inconvénients, qui s'étaient rencontrés dans les précédents. Il pouvoit être avec et sans balcon»¹⁰⁸. Contrairement à ses idées primitives, Hennezel concentrait ses effets sur le centre du bâtiment en créant un évidement, assez peu profond d'ailleurs, sur presque toute la largeur de l'avant-corps, décoré vers l'extérieur d'une ordonnance de quatre piles peu épaisses faisant office de pilastres détachés. Comme nous hésitons à reconnaître là l'étage, nous ne pouvons assurer que cette ordonnance se prolongeait au-dessus. De toute façon, colossale ou non, et bien qu'en germe à l'hôtel du Résident de France à Genève, datable de 1743 et dû à Jean-Michel Billon¹⁰⁹, cette façade aurait été d'un style beaucoup plus palladien que tout ce que nous pouvons voir à cette époque en Suisse romande, mais il est vrai qu'en Suisse allemande voisine étaient déjà apparus des cas un peu analogues peut-être: au tout début du siècle au château de Steinbrugg dans le canton de Soleure¹¹⁰ et à l'Erlacherhof de Berne (1745-1752)¹¹¹, en attendant qu'une œuvre achevée de ce type soit mise en chantier en 1782-1783, le Lohn à Kehrsatz (Berne) de Ahasver-Carl von Sinner¹¹².

Les projets d'Abraham Burnand

Le premier projet de Burnand (non conservé). On n'a malheureusement pas hérité des plans du premier projet qu'exécuta Burnand avant le 26 avril 1767 et qui s'opposait diamétralement à ceux qu'avait présentés jusque-là Hennezel: ils nous auraient certainement révélé, mieux que tout autre document, ce que nous ignorons encore, c'est-à-dire la conception personnelle que l'architecte Burnand pouvait avoir à ce moment-là d'un édifice monumental¹¹³.

Nous trouvons pourtant quelques indications sur l'élévation de cette façade dans les critiques que lui adresse Hennezel, qui recon-

¹⁰⁸ S 13, Correspondance de Hennezel, note du 9 novembre 1767.

¹⁰⁹ *MB, Genève*, 3^e éd. 1965, p. XXXV et pl. 49.

¹¹⁰ *MB, Solothurn*, pl. 71. Sans parler de la Poya (FR), cf. *infra*, p. 51.

¹¹¹ *MB, Berne*, II, 1964, pl. 41-42

¹¹² *Ibid.*, pl. 131-132; suivi par Hofwil, vers 1784: *Ibid.*, pl. 134.

¹¹³ Cf. *supra*, p. 24.

naît sans doute plus que par politesse les « beautés dont elle est remplie ». Ce qui le frappe d'abord, c'est « la richesse qui caractérise l'avant-corps », « trop riche relativement aux arrière-corps » et « les proportions trop petites ». La décoration se compose alors de « 6 colonnes doriques, 10 pilastres yoniques et 10 pilastres composites », les colonnes servant à soutenir un balcon qui tient toute la largeur de l'avant-corps¹¹⁴. Il est difficile de tirer de ces informations une certitude quant à l'apparence réelle de la façade. On peut penser pourtant, à travers ce que nous savons, par cette discussion même, des conceptions esthétiques de Burnand, qu'à un avant-corps décoré à chaque étage de quatre séries de pilastres couplés, ioniques puis composites, alternant avec les trois baies, répondait seulement, aux extrémités de l'arrière-corps, un pilastre unique; mais il y a d'autres possibilités moins extrêmes, bien sûr¹¹⁵.

Les deuxième et troisième projets de Burnand (1767) (fig. 15). Burnand reprit ses plans pour les exécuter cette fois « dans les proportions décidées », soit avec l'ordre colossal certainement, se conformant en cela aux désirs du conseil inspiré par Hennezel¹¹⁶. Son deuxième projet datait, sous forme de premier jet, de juin 1767; entre ce premier jet et le projet proprement dit, il dut y avoir quelque changement, Burnand y ayant substitué « une table saillante aux angles en place d'un pilastre », comme il l'écrit le 28 juillet¹¹⁷. C'est peut-être bien le dessin présenté le 22 juin ou avant, que mentionne l'architecte dans ses notes sur ses plans: « une esquisse de façade au crayon », qui est implicitement d'après lui son deuxième projet¹¹⁸. Cette esquisse devait être mise au net, et lui fut réclamée le 18 juillet; il la livra, nous ne savons dans quel état, le 28 ou même avant.

L'élaboration de cette nouvelle élévation fut apparemment la cause du premier des deux voyages de Burnand à Berne, voyage qui ne confirma pas son point de vue¹¹⁹, mais l'autorisa à en changer

¹¹⁴ S 13, correspondance de Hennezel, mémoire du 20 mai 1767: Cf. *infra*, p. 66.

¹¹⁵ Pilastres simples dans les trumeaux et sur les chaînes d'angle, doubles aux extrémités de l'avant-corps, etc.

¹¹⁶ Cf. *supra*, p. 27-28.

¹¹⁷ S 13, correspondance de Burnand, 28 juillet 1767.

¹¹⁸ S 13, correspondance de Burnand, 2 octobre 1767.

¹¹⁹ Il hésitait donc surtout à considérer l'ordre colossal comme normal; l'extrait de lettre cité *supra*, p. 24 et 26, malheureusement non daté, le confirme explicitement.

souplement. Les éléments de comparaison visibles dans le plan conservé et décelables à travers les textes permettent d'en retrouver la source d'inspiration principale: il s'agit de l'*Hôtel de Musique*, de Nicolas Sprüngli, le plus important des architectes bernois de l'époque. Cette œuvre n'était d'ailleurs alors encore qu'à l'état de projet, puisqu'elle ne fut exécutée qu'à partir de 1767 même¹²⁰: ce qui tend donc à prouver une influence tout à fait personnelle de Sprüngli sur Burnand (fig. 18 et 20).

Ces voyages à Berne, qui le conduisirent, on peut l'affirmer, tout droit chez Sprüngli, Burnand certifie les avoir faits «uniquement pour consulter Messieurs les Architectes de la Capitale, et m'assurer — dit-il expressément — si je m'étois trompé au point de blesser les reigles dans mes plans»; ajoutant plus loin que ce furent les observations de Hennezel sur ceux-ci «qui m'ont décidé à faire le voyage de la Capitale, mais je ne regrette point les dépenses que ces consultations m'ont occasionné quoy qu'elles soient assés considérables»¹²¹. Si l'on acceptait son «esquisse» de façade, disait-il encore le 18 juin, «je vous demanderay (pour ma satisfaction) la grâce de me permettre de la consulter avec mes amys de la Capitale, car je vous avoue que je ne pourrois me résoudre à faire exécuter un plan pour un édifice public sans l'avoir bien consulté, quatre yeux voient mieux que deux, j'en fait tous les jours l'expérience»¹²².

Pour connaître cette étape de l'élaboration de l'hôtel de ville, nous disposons d'une part d'un projet d'élévation attribuable à Burnand, mais non daté et non signé — est-ce vraiment la mise au net réclamée par la commission le 18 juillet? — et d'autre part des remarques critiques et des demandes exprimées à propos de l'un ou l'autre des deux nouveaux projets de Burnand par Hennezel et par la commission. Le nœud du problème, c'est qu'il est difficile de restituer la chronologie de ces projets, d'autant plus que les textes sont incomplets — il manque le registre de la commission après août 1767 — et équivoques, et font même douter des dates qui leur sont données. Notre première idée avait été de penser que l'élévation conservée appartenait au deuxième projet, ce qui, à la

¹²⁰ *MB, Berne*, 1964, II, pl. 52-53, p. 45; *MAH, Berne*, II, p. 38.

¹²¹ S 13, correspondance de Burnand, 2 octobre 1767.

¹²² S 13, correspondance de Burnand, 18 juin 1767.

réflexion, si l'on étudie bien les textes, paraît impossible. Bornons-nous donc à indiquer les éléments de base, sans en tirer tous les développements souhaitables.

Commençons par les textes principaux, qui sont des rapports de la commission des 18 et 19 août 1767 sur les plans de Burnand, ceux qui sont approuvés par le conseil le 19 août justement: du 18 août datent les:

« Observations de la commission sur le plan de façade fourni par Monsieur l'architecte Burnand:

1^o L'on croit qu'il convient que les pilastres des extrémités soient du même ordre que ceux de l'avant-corps.

2^o De placer dans les trumeaux des arrière-corps des tables, pour en occuper le grand vuide.

3^o De baisser de quelques pouces les fenêtres du second étage afin qu'il y ait un espace suffisant entre l'architrave et la couverte.

4^o Les tables du rez-de-chaussée de l'avant-corps doivent être quadrées.

5^o La porte d'entrée principale doit être un peu plus ornée, pour la distinguer des fenêtres qui l'accompagnent.

6^o On peut supprimer le vase qui est sur le fronton.

7^o On pourroit aussi mettre des impostes à côté des trois fenêtres cintrées de l'avant-corps.

8^o Si l'on adopte quelque ornement sur le milieu de la fenêtre du second étage, il paroît qu'on pourroit en mettre aussi sur les deux qui l'accompagnent.

9^o Du reste, ce plan combine parfaitement avec le plan qui a été adopté pour l'intérieur.

10^o L'idée que Mr Burnand a fourni pour la charpente du toit paroît très convenable parce qu'elle diminue beaucoup la hauteur de même que la dépense et la charge.»¹²³

Le 19 août, «la dite commission a fait les observations et éclaircissements cy après sur le plan de façade de la maison de ville fourni par Monsieur l'architecte Burnand approuvé ce matin en Grand Conseil:

1^o Le couronnement des tables des angles doit être le même que celui des pilastres.

2^o En rapprochant d'un pouce à trois pouces chacun les jours de l'arrière-corps pour donner moins de largeur aux trumeaux et en donner davantage aux faux trumeaux, on laisse la liberté à Monsieur l'architecte de mettre des tables aux dits trumeaux, ou de n'y en point mettre, d'autant plus que chacun des faux trumeaux sera encore augmenté de quatre pouces au moins en donnant septante six pieds de face au bâtiment.

¹²³ Ac 1, Commission, 1752-1768, 387, 18 août 1767.

3^o Au lieu de baisser les jours du second étage, pour mettre une distance convenable entre l'architrave et les couvertes, l'on préfère d'exhausser le bâtiment de six pouces.

4^o Toutes les tables doivent être sans découpe dans les angles.

5^o Le balcon étant supprimé, l'on ajoutera à la porte d'entrée plus d'ornemens.

6^o Le vase du fronton sera suspendu.

7^o L'on mettra des impostes sur les fenêtres ceintrées de l'avant-corps (note marginale: «impraticable à l'exécution»).

8^o L'on ajoutera de petits ornemens sur les fenêtres des extrémités de l'avant-corps.»¹²⁴

Nous ne possédons pas le texte de la critique que fit Hennezel de ces plans, mais dans sa notice rétrospective, il indique que le deuxième projet de Burnand, malgré le respect des «proportions décidées», comportait diverses parties qui lui parurent «manquer d'ensemble»: il s'y opposa au nom de «plusieurs raisonnemens tirés de la bonne architecture»¹²⁵. Le conseil choisit quand même, nous l'avons dit, le projet de Burnand, mais «en y apportant les petits changements que la dite commission a cru nécessaire d'y faire, sur les observations fournies par Monsieur de Hennezel» et en en supprimant le balcon¹²⁶. C'est dire la part prise jusqu'au bout dans l'élaboration de ce projet, malgré sa défaite, par Hennezel aussi.

A travers ces textes, on peut découvrir quelques traits significatifs du projet en cause. La façade est tripartite, et l'avant-corps se dessine assez bien: il compte trois baies en largeur, un fronton porté — mais cela n'est pas dit explicitement — par quatre pilastres reposant eux-mêmes sur un rez-de-chaussée percé d'une porte et de deux fenêtres semblables par la décoration de leur entourage constituée de panneaux divers; le fronton est sommé d'un vase; les fenêtres sont en plein cintre au premier étage et sans impostes, avec un ornement sur celle du milieu seulement; elles sont nues au second, sauf celle du milieu aussi peut-être.

Les arrière-corps sont beaucoup moins bien suggérés; les chaînes d'angle qui les flanquent n'ont probablement pas de pilastres, comme le laisserait croire le texte du 18 août, mais bien des

¹²⁴ Ac 1, Commission, 1752-1768, 388-389, 19 août 1767.

¹²⁵ S 13, correspondance de Hennezel, 9 novembre 1767.

¹²⁶ Aa 73, man., 365, 19 août 1767.

tables rectangulaires échancrées aux angles, semble-t-il. Entre les fenêtres, implicitement au nombre de deux de chaque côté par étage, il n'y a pas de tables dans les trumeaux et le rez-de-chaussée des arrière-corps n'a pas de décor de table, sans doute simplement des refends.

Cet essai de description suffit à laisser croire que ce projet non conservé devait déjà quelque chose aux façades de l'Hôtel de Musique à Berne, où tous les éléments énumérés ici se rencontrent en tout cas, y compris les plus personnels, comme les tables colossales à angles échancrés et à couronnements — qui les font sans doute nommer pilastres — des chaînes d'angles.

Burnand fournit alors un *troisième plan*, vraisemblablement celui qui est conservé (fig. 15). Effectivement, ce dernier tient compte d'une bonne partie des observations formulées par la commission : il n'y a pas de vase sur le fronton, pas de tables échancrées, mais bien des impostes aux baies en plein cintre du premier étage, des tables dans les trumeaux des arrière-corps, des ornements sur toutes les fenêtres de l'avant-corps ; en revanche, il ne suit pas les avis de la commission en ce qui concerne les chaînes d'angle, ici fragmentées, à refends en bas et, seulement au second étage, à petite table rectangulaire — disposition sans doute adoptée à cause de la présence des tables des trumeaux. De plus, des colonnes ont remplacé les pilastres de l'avant-corps, où il subsiste un long balcon étroit sur consoles. Et surtout la remarque de Hennezel sur le « manque d'ensemble » de la façade s'appliquerait tout aussi bien à ce projet-ci qu'à l'autre, ce qui laisse quand même subsister un léger doute sur la chronologie.

Ce qu'on peut y voir, sans erreur d'interprétation, ce sont les rapports manifestes avec l'Hôtel de Musique de Berne, et même avec sa façade orientale, à colonnade, mais il est vrai que les thèmes décoratifs ont été parfois simplifiés (fig. 18) : les antes flanquant la colonnade sont devenues des demi-pilastres en retrait formant ailettes ; il demeure aussi quelques différences, comme le traitement fragmenté des chaînes d'angle, la présence de tables dans les trumeaux, l'adoption de fenêtres en arc surbaissé pour le second étage de l'avant-corps et l'adjonction d'impostes à celles en plein cintre, qui sont justement en partie des interventions yverdonnoises.

A ce projet, sans doute encore trop divergent des avis de la commission et de Hennezel, succéda le projet définitif, beaucoup

plus homogène et beaucoup plus proche de ce qu'on peut bien appeler maintenant le modèle, l'Hôtel de Musique.

Le quatrième et dernier projet de Burnand (fig. 16-17). Exécuté peu après le 24 septembre 1767¹²⁷, le projet définitif se présentait en plusieurs exemplaires: celui que l'on a conservé est soit le plan de Burnand lui-même, soit plus probablement une copie de l'entrepreneur Reymond¹²⁸. Ce plan constitue une refonte partielle des projets précédents, suivant les indications de la commission, de l'architecte de Hennezel et peut-être aussi de Nicolas Sprüngli. Malgré son manque de précision, rappelons-le, il servit à l'exécution¹²⁹.

Adoptant une ordonnance de pilastres colossaux ioniques dans l'avant-corps — comme sur la face occidentale de l'Hôtel de Musique cette fois-ci (fig. 20) — et non plus une colonnade, Burnand est revenu, en les supprimant ou en les transformant, sur les éléments décoratifs contenus dans les anciens projets: les pseudo-triglyphes à feuille d'acanthé de l'entablement de l'avant-corps se retrouvent aussi, s'ils existaient déjà auparavant, sur les tables latérales, contrairement à ce qu'on voit sur les deux façades de l'Hôtel de Musique; le fronton triangulaire est toujours dépourvu de vase, mais reçoit des denticules déjà visibles sur l'autre plan conservé; les tables colossales qui agrémentent les chaînes d'angle sont de simples panneaux rectangulaires sans échancrures; les tables décoratives du rez-de-chaussée sont dessinées sur la base orthogonale, sans échancrures non plus, et ne se rencontrent que sur l'avant-corps, alors qu'à Berne elles décorent les arrière-corps de la façade orientale; la porte centrale est plus ornée que les autres.

La synthèse des éléments empruntés à l'Hôtel de Musique se fait ici plus souple et plus précise à la fois; elle s'enrichit encore d'autres apports directs: bossages espacés au rez-de-chaussée (mais ici dans les arrière-corps), tables d'angle à couronnement décoratif,

¹²⁷ Cf. *supra*, p. 28.

¹²⁸ S 13, correspondance de Burnand, 19 octobre 1767; S 11, projet de convention et convention avec les frères Reymond, 26 octobre 1767: un de leurs plans devait être coté, et les «plans en élévation» originaux, «signés à double»; or le plan n° 43 n'est pas signé.

¹²⁹ Cf. *supra*, p. 28-29.

guirlandes, pseudo-triglyphes utilisés non seulement dans l'entablement (comme à Berne) mais aussi sur les chaînes d'angle, frises de grecques (mais sous les fenêtres du second étage de l'avant-corps). Le type des baies est analogue sinon identique, mais leur utilisation varie: les fenêtres en arc surbaissé, avec ou sans corniche, règnent ici au second étage et les fenêtres rectangulaires à corniche dans les arrière-corps du premier; on retrouve crossettes, doubles encadrements, petites corniches fragmentaires et baies basses à tablettes sur consoles cannelées de l'avant-corps.

La réalisation du projet de Burnand (1768-1769) (fig. 1 et 19). La façade existante n'est pas tout à fait conforme au projet définitif. Transformée sur quelques points, elle offre en fait une variation très légèrement nouvelle sur le thème de l'Hôtel de Musique. Burnand accepta en cours d'exécution, et pour des raisons techniques, de supprimer les refends des alettes et finalement les alettes elles-mêmes, comme on le lui avait proposé: «La seule objection à y faire, dit-il, est que votre face sera moins riche, mais il n'est pas douteux qu'elle auroit toujours cette noble simplicité qui plaira dans tous les siècles.»¹³⁰ Ce n'est pas là le seul point de divergence: on remarque aussi que les couronnements des tables d'angle ne sont pas détachés comme dans le projet, mais incorporés au sommet de la table, à l'instar d'un chapiteau de pilastre, ce qui a pour effet d'unifier encore davantage les supports de la façade, justement dans le sens préconisé par Hennezel.

Quant au plan, presque carré, il n'a rien de très traditionnel avec ses communications en «T», simplement adaptées au rôle représentatif et civique de l'édifice (fig. 16 et 22).

L'allure générale et l'esprit du bâtiment restent bien, malgré tout, ceux de l'Hôtel de Musique de Sprüngli. Et l'on comprend mieux peut-être, face à ce beau rejeton d'un illustre modèle, pourquoi, une fois les idées générales de Hennezel acceptées, les autorités d'Yverdon ont suivi les projets de Burnand: moins à cause de l'apport propre de celui-ci sans doute que pour la part d'inspiration sprünglienne, de plus en plus nette, qu'ils drainaient.

¹³⁰ S 13, correspondance de Burnand, 21 août 1768.

LA CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU LOGIS (1774-1777)

Histoire de la construction

Une fois l'hôtel de ville achevé, la ville se préoccupa sans attendre du «cabaret», dont le conseil avait, en février 1766, remis la reconstruction à des temps meilleurs, après avoir refusé de l'installer sous le même toit que l'hôtel de ville et les halles¹³¹.

La décision de reconstruire le logis et son exécution ne souffrirent, contrairement à ce qui s'était passé pour l'église et l'hôtel de ville, ni discussion ni délai. Le 23 avril 1774, le conseil décida d'édifier, à l'emplacement de l'ancien «cabaret», soit à l'ouest de la maison de ville, une auberge moderne. Le maçon-architecte Jean-Louis Reymond le cadet fut chargé de dresser le plan du bâtiment existant¹³², puis de concevoir ceux d'un nouvel édifice, entre autres «un plan d'élévation de la façade d'une manière toute simple et un dit du premier étage suivant l'idée de Mrs les conseillers Burnand et capitaine Loup»¹³³. A cet effet, on fit même lever par Benoît Bruni, «entrepreneur des bâtiments», les plans de l'hôtel de ville d'Avenches, qui a la particularité d'être en même temps un logis¹³⁴. Mais cette œuvre intéressante de 1753-1754, due à l'architecte bernois Nicolas Hebler, ne semble pas avoir influencé la conception du nouveau logis d'Yverdon¹³⁵.

Reymond présenta plusieurs projets, qui, sauf les élévations, sont aussi en partie conservés¹³⁶. Le 9 juillet, le conseil en adopta un pour la distribution de l'intérieur, groupée autour de deux cours et très utilitaire (fig. 22); mais, trouvant le plan de façade «un peu trop nud», il chargea la commission «de le communiquer à quelque architecte ou autre personne entendue pour voir quel changement on pourroit y apporter sans cependant y introduire aucun ornement

¹³¹ Cf. *supra*, p. 22.

¹³² Aa 80, man., 61, 23 avril 1774.

¹³³ Aa 80, man., 78, 14 mai 1774.

¹³⁴ Bf 42, Caisse, II, 1, 26 septembre 1774. — Anciennement Service des Travaux, dossier 7, Bâtiments, nos 9, 10 et 11: l'un de ces plans est signé et deux sont signés et datés du 26 mai 1774.

¹³⁵ MARCEL GRANDJEAN, *L'architecte bernois Nicolas Hebler au Pays de Vaud*, dans *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1970, p. 31-35.

¹³⁶ Voir *supra*, p. 12, n. 2.

ni rien de dispendieux»¹³⁷. C'est à ce moment-là qu'on recourut de nouveau aux services de Béat de Hennezel, qui prit ainsi une petite revanche. Le 20 août 1774, après examen, le conseil adopta un projet d'élévation dressé par cet architecte, «moyennant les corrections qu'il sera chargé d'y marquer pour la hauteur des étages»¹³⁸ (fig. 23), et l'on nomma une commission pour patronner spécialement cette construction-là¹³⁹. Sur des observations formulées par l'entrepreneur Reymond, il fut convenu le 24 août de demander à Hennezel un autre projet d'élévation «suivant les corrections qui lui ont été indiquées et conformément à l'intention de Messieurs du Grand Conseil»¹⁴⁰ (fig. 25), tandis que le maçon lui-même se chargeait des plans définitifs des étages, qui furent corrigés le 29 août¹⁴¹.

Il est relativement peu parlé dans les documents disponibles de la construction du logis, qui obligea à démolir partiellement une tour d'enceinte. Elle fut effectuée par les entrepreneurs Jean-Louis et Abraham-Henri Reymond, qui s'étaient déjà occupés de celle de l'hôtel de ville et qui passèrent convention pour ce second chantier le 19 septembre 1774¹⁴². Le fondement fut commencé le 23 février 1775 et la première pierre du soubassement posée vers le 20 mars 1775¹⁴³. Le plan définitif pour la charpente, dû à David Bugnion, fut accepté le 13 juillet 1775 et la charpente elle-même, levée en octobre déjà¹⁴⁴. La menuiserie — y compris la porte d'entrée — en fut confiée à Friedrich-Christian Enguel¹⁴⁵, la serrurerie à Albert Andrié¹⁴⁶, la gypserie, à Schupach¹⁴⁷, les fourneaux de faïence à Jean-Albert Pavid¹⁴⁸. A la fin de 1776, tout l'ouvrage de maçonnerie

¹³⁷ Aa 80, man., 119, 9 juillet 1774.

¹³⁸ Aa 80, man., 148, 20 août 1774.

¹³⁹ S 11, «Livre n° 1... de la Commission établie... le 20^e août 1774 pour la bâtisse du Logis de la Maison de Ville», 1774-1776.

¹⁴⁰ S 11, Commission du Logis, n° 1, 1, 24 août 1774.

¹⁴¹ *Ibid.*, 2, 29 août 1774.

¹⁴² S 11, convention du 19 septembre 1774.

¹⁴³ S 11, Commission du Logis, n° 1, 15, 20 mars 1775.

¹⁴⁴ *Ibid.*, 27, 13 juillet 1775; 44, 2 octobre 1775.

¹⁴⁵ *Ibid.*, 31, 24 juillet 1775.

¹⁴⁶ *Ibid.*, 35, 25 juillet 1775.

¹⁴⁷ *Ibid.*, 56, 25 février 1776.

¹⁴⁸ *Ibid.*, 38, 6 août 1775. — Pour tout cela, voir aussi S 12, comptes divers, et Bf 42, livre de caisse.

était terminé: l'édifice porte d'ailleurs cette date inscrite sur une fenêtre¹⁴⁹. Le reste devait l'être à la fin de l'année suivante¹⁵⁰.

Après avoir discuté de divers noms à donner à la nouvelle auberge communale (Cygne, Dauphin, Lion...), on se décida finalement pour celui de l'*Aigle royal*: une enseigne parlante de 4 pieds sur 5, travaillée en bois, en fut faite, avec l'aide du menuisier Enguel, par le sculpteur Jorion, que l'on finit de payer en avril 1777¹⁵¹. Elle n'a pas été conservée, à notre connaissance. Le bâtiment est affecté maintenant à l'administration communale.

Les plans de Béat de Hennezel (1774)

Les deux projets d'élévation de Hennezel pour le logis de la maison de ville, qui doivent tous deux dater d'août 1774, et la réalisation ne se différencient entre eux que sur des points de détail: le principe fondamental, apparemment original pour le lieu et pour l'époque, en reste le même.

La façade comporte verticalement un rez-de-chaussée, surmonté d'un bandeau, deux étages et, pris entre des cordons et la corniche, un étage d'entablement peu élevé, mais saillant. Dans le sens de la largeur, elle se divise en cinq parties inégales, percées de fenêtres serrées sauf au centre, selon le rythme: 2 - 2 - 1 - 2 - 2; en dehors de l'étage d'entablement, moins ou pas du tout fragmenté, les baies s'inscrivent dans des avant-corps ou des arrière-corps selon le même rythme; l'avant-corps du milieu, très étroit, est un peu plus orné (guirlande sur la porte en plein cintre, urnes flanquant la fenêtre du premier étage, et finalement consoles limitant sa partie supérieure). Aux deux fenêtres qui s'ouvrent à chaque étage des arrière-corps et des avant-corps latéraux ne correspond chaque fois qu'une seule porte en anse de panier creusée d'une gorge. A part les chaînes d'angle et le rez-de-chaussée des arrière-corps, appareillés à refends, la façade est lisse et non décorée, soit appareillée (avant-corps et étage d'entablement), soit simplement enduite (arrière-corps).

¹⁴⁹ S II, Commission du Logis, n° 2, 93, 2 décembre 1776.

¹⁵⁰ S II, Commission du Logis, n° 2, *passim*.

¹⁵¹ S II, Commission du Logis, n° 2, 82, 21 août 1776; 82, 23 août 1776; n° 2, 9 octobre 1776; Bf 42, Caisse II, 23, 2 janvier 1777; 25, 26 avril 1777.

Le *projet I* (fig. 23), que nous pensons être le plus ancien, insiste plus que ne le feront les autres sur l'ornementation des trois avant-corps en chargeant le linteau de leurs fenêtres non seulement de corniches — comme sur les arrière-corps — mais aussi de petits frontons triangulaires. En revanche, il ne donne encore que peu de place à l'étage d'entablement, qu'il n'essaie même pas d'intégrer à la décoration générale.

Ce qui attire ici l'attention, c'est que, venant bien après les baies à fronton de la maison de ville de Fribourg, de 1730, dues à Henri Fasel l'ancien¹⁵² et celles de l'ancien Zunfthaus zu Schmieden à Berne, de 1718-1720, de Johann Jakob Dünz¹⁵³, très archaïsantes, les fenêtres prévues dans ce projet sont les premières de goût vraiment néo-classique en Suisse occidentale, avant celles de l'ancienne caserne de la Treille à Genève, de 1783, par Pierre-David Matthey¹⁵⁴ et celles des maisons de campagne de Lohn à Kehrsatz, de 1782-1783, et de Hofwil, de 1784 environ, toutes deux de Ahasver-Carl von Sinner¹⁵⁵.

Le *projet II*, qui est celui qui fut approuvé, comme l'indique une note manuscrite du 20 août 1774 (fig. 25), abandonne ces frontons au profit de corniches, et les simples corniches pour des encadrements à crossettes, tout en donnant légèrement plus d'importance à l'étage d'entablement; et de plus, en flanquant sa baie médiane de deux consoles, il l'intègre en quelque sorte dans le développement vertical de l'avant-corps médian.

Le *projet définitif*, qui fut établi le 19 septembre, n'est pas conservé, mais sa *réalisation* (fig. 21 et 26), que nous avons sous les yeux, en rend compte suffisamment, même si elle a subi quelques légers

¹⁵² MB, *Fribourg*, p. LXX, pl. 48; MAH, *Fribourg*, I, p. 300 s. Exemples antérieurs: ailes de l'hôtel Ratzé (Musée d'art et d'histoire) à Fribourg (1583); escalier du château de Lutry (fin du XVI^e s.); maison Turretini à Genève (1618-1620).

¹⁵³ MB, *Berne*, II, p. 37, pl. 31.

¹⁵⁴ LOUIS BLONDEL, *Le développement urbain de Genève*, Genève-Nyon 1946, p. 119; WALDEMAR DEONNA, dans *Geneva*, 1942, p. 344. On ne peut pourtant dater d'autres cas genevois rattachés à des édifices du XVII^e s., mais qui paraissent plutôt le résultat de transformations bien postérieures, comme celui du pavillon de la rue des Granges, 10, ou celui de l'ancienne maison Burlamaqui (MB, *Genève*, 3^e éd., 1960, pl. 18 et 19).

¹⁵⁵ MB, *Berne*, II, pl. 131-135.

changements. Elle ne se distingue du deuxième projet que par les différences de hauteur données aux étages, comme le conseil l'avait demandé, spécialement à l'étage d'entablement, qui devient un vrai demi-étage, et par le fait que les consoles à disque et cannelures qui l'ornent au milieu débordent cette fois sur l'étage inférieur jusqu'au linteau à corniche de la fenêtre haute de l'avant-corps médian. Comme ce genre de consoles se retrouve à l'ancienne maison Haldimand de la rue du Lac (n° 4), de 1790, à Yverdon même, on peut penser que Hennezel a fourni les plans de cette dernière ou que son exemple a inspiré l'architecte qui l'a conçue¹⁵⁶.

Ce type de façade est archaïsant et moderne à la fois. Il est en tout cas rare. Archaïsant, il se rapproche, autant par son principe de fragmentation par des avant-corps que par l'un de ses éléments essentiels de décoration — vases accompagnés de volutes ou d'ailerons — de la maison de la comtesse d'Estrades à la rue de Cléry à Paris, d'avant 1670 probablement, largement diffusée par sa publication dans «L'architecture française» de Blondel¹⁵⁷ (fig. 24); élément qu'on observe à Genève, notamment à la maison Pictet de la Grand-Rue, de 1690, et même, sous une autre forme — vases de fronton appliqués — aux hôtels de la rue des Granges, vers 1719-1723¹⁵⁸.

L'articulation caractéristique de cette façade, à larges avant-corps latéraux et étroit avant-corps médian, se rencontre déjà aussi à Genève en 1743, à la maison Naville, rue des Granges, n° 8, et en 1750-1751 à la maison Fustier-Cayla, sur la façade donnant dans la rue de l'Hôtel-de-Ville, toutes deux œuvres de l'architecte Jean-Michel Billon, bien connu à Yverdon justement¹⁵⁹, et dont Hennezel a sans doute, à l'instar de certain architecte bernois, suivi l'activité avec intérêt¹⁶⁰.

¹⁵⁶ MB, *Vaud*, II, p. XXX, pl. 26.

¹⁵⁷ JACQUES-FRANÇOIS BLONDEL, *L'architecture française...*, III, Paris 1754 (réédition Lévy, s.d.), 316, gravure de Marot, maison bâtie par Jean Richer, avec deux avant-corps latéraux non extrêmes, «ordonnance... en quelque sorte opposée à notre manière de décorer», selon Blondel.

¹⁵⁸ MB, *Genève*, 3^e éd., p. XXVII, pl. 20; p. XXXIV, pl. 44.

¹⁵⁹ MB, *Genève*, 3^e éd., p. XXXIV, mais cette façade n'y est pas illustrée; CHARLES AUBERT, *Urbanisme au XVIII^e s.*, dans la *Revue du Vieux-Genève*, 1976, p. 22-23.

¹⁶⁰ Dans les papiers de Ritter à la Bibliothèque de la Bourgeoisie de Berne (Ms Helv. XXI a, 91, n° 21) existe un «projet et plan général d'une maison de campagne fait à Genève en 1744 chez Mr. Billon Architecte», signé «Ritter del.».

Mais cette façade frappe également par sa modernité, et la solution antibaroque qu'elle met en œuvre, le jeu de surfaces nues, ne trouvera que plus tard de véritables équivalents en Suisse occidentale.

Encore faut-il dire pourtant que, s'inspirant peut-être de Nicolas Sprüngli¹⁶¹, Gabriel Delagrangé, avec ses avant-corps médians¹⁶² ou latéraux¹⁶³, avait ouvert la voie ici, bien que sa manière de les décorer et de les couronner fût encore spécifiquement «baroque» souvent. Mais ce fut Ahasver-Carl von Sinner qui en tira, malgré le maintien des chambranles, un art vraiment néo-classique à partir de 1782-1783 dans la région de Berne¹⁶⁴, suivi par Alexandre Perregaux, dans un esprit assez différent, pour sa propre maison de campagne de Villamont, aux portes de Lausanne, vers 1792¹⁶⁵.

La présence d'un élément exceptionnel dans la région à cette date, l'étage d'entablement, mérite d'être soulignée. C'est apparemment un apport, non de la tradition italienne, répercutée encore en 1698-1701 à la Poya, près de Fribourg^{165b}, mais bien de la grande architecture française, avant tout néo-classique, que l'on trouve près d'ici chez les architectes francs-comtois, comme Claude-Antoine Colombot dès 1775 et Claude-André Attiret dès 1777, à Besançon¹⁶⁶, et comme Philibert Lapret vers 1784 à Chambéry¹⁶⁷,

¹⁶¹ Projet pour le nouvel arsenal de Berne, 1755-1757: *MAH, Berne*, III, 1947, p. 208 et fig. 160.

¹⁶² ACV, Bm 2, I b, Reparationenbuch, 368-371, devis selon les plans du 1^{er} mai 1758; Bp 40, comptes baillivaux de Romainmôtier, 1759-1760, 119, 128, 132.

¹⁶³ AC Yverdon, Portefeuille de plans, n° 1. *MAH, Vaud*, III, p. 339-342.

¹⁶⁴ Lohn à Kehrsatz, 1782-1783 (*MB, Berne*, II, 1964, pl. 131-132, p. 75), Landgut Tschiffeli à Kirchberg, 1783-1784 (*Ibid.*, pl. 127-128, p. 76), Landsitz Riedburg, 1791 (*Ibid.*, pl. 135, p. 76).

¹⁶⁵ *MAH, Vaud*, IV, p. 222-228.

^{165b} ANDRÉ CORBOZ, *Néo-palladianisme et néo-borrominisme à Fribourg: l'énigme du château de la Poya (1693-1701)*, dans *Revue suisse d'art et d'archéol.*, 1977, III, p. 187 s.

¹⁶⁶ *Architectures en Franche-Comté au XVIII^e siècle*, Exposition des Archives départementales du Doubs et de la Haute-Saône, Besançon 1980, pl. 17: maison Guyet (avec consoles déjà); LYONEL ESTAVOYER, JEAN-PIERRE GAVIGNET, *Besançon, ses rues, ses maisons, guide historique et artistique*, Besançon 1982, p. 132, 150 et 154: rue Charles-Nodier, 5, et Préfecture 28 et 31; RENÉ TOURNIER, *Maisons et hôtels privés au XVIII^e siècle à Besançon*, Paris 1970, fig. 43.

¹⁶⁷ MAURICE FAURE, *L'Hôtel de Clermont-Mont-Saint-Jean*, dans *Vieux Chambéry, Bulletin des Amis du vieux Chambéry*, 1975, p. 41-49.

ou même chez Claude-Nicolas Ledoux qui, non seulement l'utilisa à Arc-et-Senans (Dpt Doubs) entre 1775 et 1779 dans le bâtiment du directeur des Salines, mais le reprit dans son projet, non agréé, pour l'hôtel de ville de Neuchâtel en 1784¹⁶⁸. Mais on le rencontre aussi à Lyon même, avant ces dates, chez des architectes comme Monlong après 1762¹⁶⁹ et Pierre-Gabriel Bugniet vers 1770¹⁷⁰, imitant peut-être Soufflot¹⁷¹; ces derniers recourent non seulement aux jours dans l'entablement, mais encore aux séries systématiques de consoles¹⁷², dont on pourrait à la limite voir une réduction à Yverdon et qui sont utilisées à Genève, en 1774 ou peu après, mais fragmentairement, dans l'avant-corps nord de l'ancienne maison Thellusson de la rue Beauregard, n° 8, peut-être de Jean-Jacques Matthey, et pleinement à Lausanne, vers 1807, dans la maison de l'architecte Alexandre Perregaux à Saint-François¹⁷³.

Quelle qu'en soit l'inspiration, assez ouverte, la façade du logis conçue par Hennezel remplit bien le but qu'on s'était certainement proposé alors encore, puisqu'on voulait en 1766 déjà que l'«architecture en fût différente» de celle de l'hôtel de ville¹⁷⁴. En effet, elle s'efface derrière celui-ci, bien qu'elle mesure près de 25 mètres de long, soit un peu plus que lui, et elle ne veut en être qu'une «dépendance». C'est de façon délibérée qu'elle n'en rappelle donc ni la décoration, puisque l'architecte, contrairement à ses propres projets pour l'hôtel de ville même, a évité tout pilastre, toute table, tout fronton monumental, ni les proportions, puisque, pour une hauteur pratiquement égale, le logis recèle un étage de plus. Cette façade ne doit rien aux ordres de l'architecture classique, et son

¹⁶⁸ MICHEL GALLET, *Ledoux*, Paris 1980, p. 139: «Projet pour Neuchâtel». A Arc-et-Senans, le bâtiment n'est presque jamais illustré latéralement.

¹⁶⁹ *L'œuvre de Soufflot à Lyon*, «Etudes et Documents de l'Institut d'Histoire de l'Art de l'Université de Lyon-II», Lyon 1982, p. 159-160, pl. 76 et 77.

¹⁷⁰ *Soufflot et son temps, 1780-1980*, Catalogue de l'exposition de Lyon et Paris, 1980, p. 37 et n° 45: maisons n°s 8 et 10, rue du Plat, cour.

¹⁷¹ *Ibid.* p. 99 et n° 211, projet de sacristie pour Notre-Dame de Paris, 1756; p. 74 et n° 168, château d'eau de l'Arbre Sec, 1775.

¹⁷² GILBERT GARDES, *Soufflot, le jeu de l'espace et du hasard*, essai, dans *L'œuvre de Soufflot à Lyon*, *op. cit.* n. 169, p. 129-130 («la console avec triglyphe»). — Jacques-Antoine Denis fait de même dans son projet pour un nouvel hôtel de ville à Berne de 1788 (*MAH, Berne*, III, p. 55).

¹⁷³ *MAH, Vaud*, III, p. 336-339.

¹⁷⁴ Cf. *supra*, p. 22.

système se fonde uniquement sur un jeu très large d'avant-corps et d'arrière-corps, où la lumière n'engendre que peu de contrastes, mais seulement des nuances subtiles. Elle vit aussi pourtant, grâce à ses matériaux, à son appareil, mais un ton en dessous de ceux de la façade de l'hôtel de ville qui, partant des bossages, passant par les refends, s'arrête à l'appareil régulier et lisse, alors que le logis, commençant aux refends, passant par la pierre de taille, recourt aussi à la maçonnerie crépie¹⁷⁵ (fig. 29).

Dans cette optique, on peut se demander si l'exhaussement de la façade exigé par le conseil a été une décision vraiment heureuse: un léger décalage vertical de la corniche par rapport à celle de l'hôtel de ville, comme l'avait projeté Hennezel, aurait renforcé, autant que le retrait de l'alignement, dont le principe était acquis dès 1766¹⁷⁶, et l'infléchissement vers la rue du Four, et autant que la différence des systèmes décoratifs, l'un déjà néo-classique, l'autre encore classico-baroque, la subordination du logis à l'hôtel de ville.

Mais telle qu'elle est, cette façade n'en offre pas moins une originalité certaine dans l'histoire de l'architecture vaudoise et même suisse, et suffit à donner la mesure des belles possibilités créatrices de Hennezel, comme architecte aussi, et peut-être surtout comme architecte.

CONCLUSION

De véritables monuments publics

L'hôtel de ville d'Yverdon et son logis constituent une réussite architecturale, tout en étant des œuvres en un certain sens «démocratiques», en tout cas des œuvres de dialogue. L'histoire de leur construction atteste l'intérêt que pouvait porter aux questions esthétiques, à l'œuvre édilitaire et aux problèmes d'urbanisme une municipalité vaudoise du XVIII^e siècle, comme en avait d'ailleurs déjà témoigné la réédification de l'église (1738-1757)¹⁷⁷.

¹⁷⁵ C'est aussi le cas de la façade secondaire de l'hôtel de ville vers le château, cf. *supra*, p. 30 et *infra*, p. 54, n. 179.

¹⁷⁶ Cf. *supra*, p. 22.

¹⁷⁷ Cf. *supra*, p. 19-20.

Cet hôtel de ville répond manifestement au but que recherchaient les architectes chargés de le concevoir, c'est-à-dire « donner à un bâtiment considérable toutes les vraies beautés qui doivent distinguer les édifices publics », comme le dit Burnand, qui ajoutait qu'« un édifice public destiné à subsister des siècles doit être exactement conforme aux règles, et s'annoncer par une noble simplicité qui est estimée des vrais connoisseurs de tous les siècles »¹⁷⁸.

En contiguïté, mais sur une place

Les grandes créations architecturales, dès les XV^e et XVI^e siècles, offraient des œuvres complètes, indépendantes, jouant avec l'espace et le paysage, s'exprimant par la plastique globale autant que par l'ornementation de détail; c'est aussi le cas des châteaux du XVIII^e siècle. Au contraire, à Yverdon, comme dans la plupart des ensembles urbains vaudois ou non, la personnalité architecturale de chaque bâtiment se concentre pratiquement dans la façade antérieure; c'est la seule partie visible de l'édifice où peut s'exercer une certaine diversité: il s'agit donc du type même de l'architecture de contiguïté, où le volume appartient d'abord à l'îlot, à la rangée et où la décoration peut être le fait de chaque maison, quand elle n'est pas imposée et, partant, unifiée.

A Yverdon, comme souvent ailleurs, l'hôtel de ville du XVIII^e siècle, considéré dans son volume, sort à peine du cadre médiéval, ne s'en affranchit pas, mais s'y adapte, ainsi que l'avait fait l'église quelques années plus tôt, et même plus qu'elle, puisqu'elle n'offre en fait que deux façades visibles, dont une seule vraiment « monumentale »¹⁷⁹: la maison de ville est la première d'une rangée de maisons, mais même si elle s'affiche, elle reste dans le rang. Et l'on serait déçu à trop tourner autour d'elle; elle est faite d'abord pour la Place qui lui donne son échelle et son point de vue privilégié, pratiquement unique en réalité au moment de la

¹⁷⁸ S 13, correspondance de Burnand, n.d. (1767) et 18 juin 1767.

¹⁷⁹ La façade du côté du château, aux percements plus rares, possède quand même un avant-corps de pierre de taille et des arrière-corps de maçonnerie crépie; l'arrière est seulement crépi.

construction, puisque l'enceinte passait encore à quelques mètres derrière elle et que sa face orientale touchait au fossé du château.

C'est le mérite de Hennezel d'avoir posé judicieusement la question en laissant sentir combien totalement le nouvel édifice allait être lié à la Place qu'il borderait, à l'église à façade monumentale qui l'avait précédé sur celle-ci et avec laquelle il devait soutenir la comparaison, au château austère mais volumineux qui risquait de l'écraser matériellement et symboliquement. Le caractère massif du futur hôtel de ville ne fut jamais mis en cause: seuls le furent son interprétation verticale et son principe de décoration — Burnand étant avant tout sensible à la hiérarchie, comme tout classique, alors que Hennezel recherchait d'abord l'effet d'ensemble, l'impression globale du volume, tendance néo-classique. Nous avons là le critère sur lequel il faut d'abord le juger, mais nous devons aussi insister sur le fait que les données de base, les dispositions générales ne sortent pas, et n'ont pas à sortir, de la tradition la plus conservatrice mais tout à fait fonctionnelle pour les petites villes du Pays de Vaud: celle des hôtels de ville avec halles, qui se perpétue ici du XV^e siècle au XIX^e siècle¹⁸⁰.

Le problème s'avérait pourtant assez neuf pour le Pays de Vaud: la Place d'Yverdon est l'une des très rares places médiévales qui y méritent ce nom et elle eut l'avantage de grouper finalement autour d'elle tous les bâtiments officiels importants d'un vrai centre urbain: château, église, halles, hôtel de ville et auberge communale, et même grenier¹⁸¹. Elle provoquait déjà, de ce fait, en 1714, avant même la reconstruction d'une partie des bâtiments publics qui la ceignaient, l'admiration de l'historien Ruchat¹⁸².

Modeste sans doute aux origines de la ville neuve, vers 1260, elle n'avait accueilli d'abord que le château, dont elle formait l'esplanade, puis bientôt, face à celui-ci, l'église *intra muros*, et un peu plus tard, au XIV^e siècle, le nouveau marché, qui, avec ses boutiques, ses «hallettes», l'obstrua quelque peu jusqu'au

¹⁸⁰ MAH, *Vaud*, I, p. 405.

¹⁸¹ Il n'y manque, en fait, que l'hôpital, resté dans son faubourg, et l'école, située dans la même région que lui, mais *intra muros*.

¹⁸² [ABRAHAM RUCHAT], *Les délices de la Suisse...*, Leyde 1714, p. 248: «On trouve d'abord une belle large Place bordée de tous les quatre bâtiments publics qu'il peut y avoir dans une ville; du château, du Temple, de la Maison de ville, et d'un beau grenier public, bâti depuis quelques années de belles pierres jaunes.»

XVIII^e siècle¹⁸³. De vraies halles y furent construites au milieu du XV^e siècle, puis un hôtel de ville s'y établit, rénové et agrandi au XVI^e siècle¹⁸⁴. Dernier venu probablement, le grenier y fut reconstruit monumentalement aux frais de Leurs Excellences en 1698, avant de l'être à nouveau vers 1843 pour servir de casino¹⁸⁵. C'est sur cette Place aussi d'ailleurs que serait apparue la première maison privée d'Yverdon édiflée entièrement en pierre de taille, en 1733¹⁸⁶. Le pilori, et la fontaine — qui avait remplacé un puits, rénovée en 1570 et en 1763, et finalement entièrement refaite en 1810¹⁸⁷ — complétaient cet ensemble (fig. 2).

La démolition du chœur de l'église en 1536¹⁸⁸, laissant au temple des dimensions qui furent respectées grosso modo dans la reconstruction de 1753-1757 par Jean-Michel Billon, et la réédification en retrait de l'hôtel de ville et du logis permirent d'agrandir la place en profondeur et en largeur¹⁸⁹ et lui donnèrent, surtout au moyen des ordres colossaux qui finirent par caractériser les bâtiments principaux, cet air de majesté, de solennité, si rare dans ce pays, et qu'elle n'a par bonheur pas perdu. Le comblement des fossés du château, auquel on avait déjà pensé en 1530 et en 1766, commencé peut-être vers 1780¹⁹⁰, mais qui ne fut achevé qu'après l'époque bernoise, permit enfin de l'étendre à ses dimensions actuelles¹⁹¹ et d'en unir plus étroitement tous les éléments dans une sorte d'égalité foncière (fig. 3).

¹⁸³ DÉGLON, *op. cit.*, p. 79, p. 82 (n. 71), p. 136. AC Yverdon, Aa 54, man., 333, 24 déc. 1731. CROTTET, *op. cit.*, p. 305, 1^{er} jan. 1544.

¹⁸⁴ Cf. *supra*, p. 13-17.

¹⁸⁵ SVEN STELLING-MICHAUD, *Le « livre de raison » de Marc de Treytorrens (1681-1725)*, dans *RHV*, 1939, p. 267: sur des modèles «bernois», il coûta 22 367 livres. AC Yverdon, Cc 3: Plans de l'ancien grenier par Louis Landry en 1835 et projet de Francis Landry fils, 1842-1843. Ce bâtiment abrite maintenant le café-restaurant du Château.

¹⁸⁶ Bibliothèque de la ville d'Yverdon, copie du manuscrit Pillichody (1715-1783), 13: «Mes oncles possèdent... leur maison vis-à-vis le château, elle a été bâtie en 1733 et c'est la première qui se soit faite en pierre de taille dans cette ville.»

¹⁸⁷ CROTTET, *op. cit.*, p. 147, p. 481, p. 547-548; DÉGLON, *op. cit.*, p. 258; *Nos Monuments d'Art et d'Histoire*, 1963, p. 59-60.

¹⁸⁸ AC Yverdon, c.v. 1535-1536, 62, 22 oct. 1536.

¹⁸⁹ Voir fig. 2-4.

¹⁹⁰ CHARLES GILLIARD, dans *RHV*, 1934, p. 11 et n. 50; *Pages d'histoire vaudoise*, *BHV*, XXII, Lausanne 1959, p. 66. AC Yverdon, Ac 1, Commissions, 287, 24 jan. 1766.

¹⁹¹ CROTTET, *op. cit.*, p. 501, 4 mars 1780; 529, 25 août et 5 nov. 1798.

Il faut souligner le fait que les édifices publics communaux de la Place respectent admirablement les principes de la hiérarchisation architecturale classique, tels que les rappelait notamment Batteux, que Hennezel en tout cas connaissait bien¹⁹²: si le temple s'enorgueillit de colonnes et de pilastres, l'hôtel de ville n'offre que des pilastres et des tables sur les chaînes d'angle, et le logis se passe, comme nous l'avons vu, de tout ordre et de toute chaîne d'angle (fig. 27-28).

Les architectes et leur situation dans le Pays de Vaud

La construction de l'hôtel de ville d'Yverdon n'était pas la première occasion que Hennezel et Burnand avaient eue de s'affronter. Quelques années plus tôt, la réédification de la modeste église de Montagny, toute proche d'Yverdon, suscitée quant à elle par LL.EE. de Berne, les avait déjà mis face à face. Là aussi, les plans de Hennezel, de 1765, d'abord approuvés, furent remplacés par ceux de Burnand¹⁹³. Décidément, ce dernier paraissait mieux en cour, soit auprès de LL.EE., soit auprès des municipalités.

Qui étaient donc ces deux architectes si opposés sous bien des rapports? C'est ce qu'il n'est pas facile de savoir dans l'état de nos connaissances¹⁹⁴.

Béat de Hennezel. Le premier qui apparaît dans cette affaire et qui avait déjà travaillé occasionnellement pour le conseil d'Yverdon¹⁹⁵, Béat de Hennezel (1733-1810), appartenait à une famille de petits nobles de la région et habitait lui-même Yverdon. Il a été longtemps mésestimé comme architecte, faute de renseignements

¹⁹² Cf. *infra*, p. 59.

¹⁹³ ACV, Bb 1, LXXIX, man., romands; LXXXI; LXXXII, *passim*; LXXXIII, 22, 15 avril 1768; 62, 14 mai 1768; Bm 2/Ibis, Reparationenbuch, 458 s., 8 octobre 1765; Bp 31, c. bail. Grandson, 1767-1768; 1769-1770.

¹⁹⁴ Celles-ci sont heureusement en train d'être étoffées par MONIQUE FONTANNAZ, pour son ouvrage en préparation sur *L'architecture du XVIII^e siècle dans le nord du Pays de Vaud*.

¹⁹⁵ AC Yverdon, Aa 73, man., 34, 29 décembre 1764: «Monsieur de Hennezel aiant levé cy devant des plans relativement à la maison du Tirage, le conseil lui a alloué pour cela 50 florins.»

certains sur son activité¹⁹⁶, dont il parle lui-même pourtant parfois en des termes jugés jusqu'à présent trop louangeurs¹⁹⁷. Bien introduit dans la société de Lausanne, de Genève et de Berne, dilettante en tout, il voyage beaucoup, publie articles et même livre, mais toujours en amateur. Selon Charles Gilliard, il aurait effectué à Paris un long séjour qui lui aurait permis de faire du dessin et de l'architecture¹⁹⁸. De sa carrière de peintre, nous ne connaissons que peu de chose pour l'instant: un pastel montrant le portrait de Voltaire, de 1767, non dénué de qualités¹⁹⁹, et un album de petites vues, surtout romaines, qui vient d'être étudié²⁰⁰.

Du point de vue de l'architecture, qui seul nous occupe ici, Hennezel, esprit curieux et ouvert — la multiplicité des voies empruntées dans ses projets pour le complexe communal d'Yverdon le montre bien — avoue très consciemment ce dilettantisme, puisqu'il va jusqu'à signer le dessin de la «colonne milliaire» d'Yverdon, gravé par Gottfried Eichler, du nom de «Mr D'Hennezel Cadet Architecte amateur»²⁰¹. Cela ne l'empêche pas de travailler parfois de ce métier contre argent sonnante même hors de la région yverdonnoise, à Lausanne, à Neuchâtel²⁰², ailleurs encore sans doute, sans trop de succès apparemment. Nous voyons, par l'histoire de l'hôtel de ville d'Yverdon et de son logis, que, sur le plan régional, il devance parfois l'évolution générale, mais, du fait de son amateurisme, il se complaît surtout à l'aspect formel de l'architecture, s'y butte même, et se permet le luxe d'avoir des idées

¹⁹⁶ MB, *Vaud*, II, p. XXIX.

¹⁹⁷ A propos de la reconstruction de la porte de la rue du Château à Neuchâtel en 1775, ne disait-il pas en parlant des conseillers de cette ville: «Je leur ai fourni une idée mâle et fière dans le genre d'une porte de ville: tous ont donné leur applaudissement et on s'y tient» (*Musée neuchâtelois*, 1879, p. 69; p. 70; JEAN COURVOISIER, *MAH, Neuchâtel*, I, p. 46, n. 5).

¹⁹⁸ CHARLES GILLIARD, *Un voyage en Italie à la fin du XVIII^e siècle* (1914), réimprimé dans *Pages d'histoire vaudoise*, BHV, XXII, Lausanne 1959, p. 276-303; LÉON MICHAUD, *Deux opinions inédites sur Rousseau et Voltaire*, dans *RHV*, 1963, p. 133-142.

¹⁹⁹ Au Cabinet iconographique du Musée de l'Elysée, à Lausanne.

²⁰⁰ RIMA HAJJAR, *Béat-Antoine-François de Hennezel d'Essert (1733-1810): un album factice au Musée d'Art et d'Histoire*, dans *Genava*, 1982, p. 89-99, fig.

²⁰¹ Bibliothèque de la ville de Berne, Ms Helv. XXIa, 91, fig. 71; et il se récuse lorsqu'il s'agit de surveiller des travaux de maçonnerie, cf. *supra*, p. 29.

²⁰² MARCEL GRANDJEAN, *MAH, Vaud*, I, p. 300. — *Musée neuchâtelois*, 1879, p. 69-70.

artistiques tranchées. Au courant des conceptions de l'abbé Charles Batteux²⁰³, il connaît sans doute bien de visu les monuments importants d'Europe, puisqu'il voyage en France, en Angleterre et, sur le tard, en Italie, où il n'apprécie guère l'architecture moderne. Chemin faisant, il collectionne les gravures des œuvres des peintres célèbres, un peu celles des monuments²⁰⁴, sans qu'on puisse à travers ses recueils et ses cahiers se faire une idée nette de ses sources architecturales. Cela ne l'empêche pas de méditer les leçons de l'architecture régionale, que ce soit à travers ses œuvres étrangères (Abeille, Blondel), ou à travers ses œuvres autochtones (Billon, etc.)

Peut-être, mais ce n'est vraiment pas certain, eut-il quelques liens, occasionnels au moins, avec l'architecte bernois Erasme Ritter? L'original des dessins de la mosaïque romaine trouvée en 1778 entre Yvonand et Cheyres, commandés à Hennezel par LL.EE.²⁰⁵, se trouve dans les portefeuilles de plans de celui-ci, à la Bibliothèque de la ville de Berne²⁰⁶.

Abraham Burnand. Un tout autre type de personnalité s'observe chez le Moudonnois Abraham-Daniel Burnand (1716-1799), homme de la bourgeoisie, mais lié, lui, à l'administration bernoise, qui fit une carrière, ample, longue et diverse: à la fois ou tour à tour avocat, major de ville, assesseur baillival, châtelain, conseiller de la ville²⁰⁷. Dans le domaine de la construction, il travaille surtout pour LL.EE., comme architecte et ingénieur des ponts et chaussées à partir de 1748 en tout cas²⁰⁸ (pont de Salavaux, 1750²⁰⁹, etc.) et, de ce fait, rencontre les grands architectes bernois chargés d'inspecter les routes et les bâtiments officiels du Pays de Vaud (comme

²⁰³ Comme le laisse entendre un extrait de cet auteur retrouvé dans le journal de Hennezel (ACV, Bt 51).

²⁰⁴ Ses recueils d'estampes sont à la Bibliothèque d'Yverdon.

²⁰⁵ ACV, Bb 1, XCVI, man. romands, p. 392-394, 11 décembre 1779; Bp 42, c. bail. Yverdon, pour 1600 florins.

²⁰⁶ Bibliothèque de la ville de Berne, Ms Helv. XXIa 91, n° 30.

²⁰⁷ MB, *Vaud*, II, p. XXVII.

²⁰⁸ En tout cas jusqu'en 1771 (ACV, Bb 1, LXXXVI, 35, 20 mai 1771).

²⁰⁹ Dont le projet est conservé: ACV, Bb 22, V, onglets bail.; ACV, Bm 33, c. de la construction du pont de Salavaux, 1751-1752; un dessin de 1849 montre encore les ruines de ce pont (Musée de l'Élysée, Lausanne).

Emmanuel Zehender, Nicolas Sprüngli, etc.). C'est aussi à titre d'ingénieur qu'on le consulte à Lausanne par exemple²¹⁰.

Parmi ses œuvres architecturales, encore peu connues, que Monique Fontannaz est en train d'étudier et d'inventorier, il convient de citer, sans vouloir être exhaustif, les églises de Cuarny (1763) et de Montagny (1767-1769), les cures d'Avenches (1756), de Lussy (1759) et peut-être de Montagny (1768), qui sont toutes des édifices simples mais d'une élégance certaine²¹¹, mais aussi les transformations du château de Sévery et peut-être celles du château de Mex d'En-Haut²¹². On connaît, conçu sinon dessiné par lui, un projet de 1768, non exécuté, pour la reconstruction de la porte du Bourg Bottonens à Vevey²¹³, et il avait fourni aussi une esquisse de plan pour l'église de Morges en 1767²¹⁴.

Contrairement à l'amateur Hennezel, Burnand jouit sans doute d'une grande expérience technique, probablement longuement acquise, mais nous ne savons par quelle filière. Le cas de conscience que lui posait l'adoption d'un ordre colossal pourtant entré déjà dans les habitudes architecturales, même vaudoises²¹⁵, atteste une méfiance instinctive des innovations, corrigée par une remarquable faculté d'adaptation, d'évolution, pour ne pas dire d'opportunisme. Moins au courant des modes que Hennezel et malgré une culture personnelle certaine — il voyage à Paris en 1748 en tout cas²¹⁶ — il s'accroche encore, au moment où il travaille à l'hôtel de ville d'Yverdon, à un système de règles figées, dépassées, résultat probable d'un apprentissage peu ouvert et d'une trop grande sensibilité aux arguments d'autorité.

²¹⁰ MAH, *Vaud*, IV, p. 189, n. 61; III, p. 320, n. 15; 321; mais aussi comme expert en architecture: MAH, *Vaud*, I, p. 300, en 1761.

²¹¹ Voir pour l'instant son étude sur «l'architecture à Moudon au XVIII^e siècle», mémoire de licence de l'Université de Lausanne, 1976.

²¹² ACV, Arch. Charrière, Aaa 1569 s.

²¹³ AC Vevey, Adm. gén., Gb 21, 17 juin-24 déc. 1768.

²¹⁴ AC Morges, AAA 20, man. conseil, 254, 8 mai 1767; 260, 18 mai; 306, 19 oct.; 312, 9 nov.; 321, 19 déc. 1767.

²¹⁵ Il l'adoptera même pour sa propre maison de Moudon vers 1772-1774: MONIQUE FONTANNAZ, *Mémoire cit. supra* n. 211. — D'ailleurs l'architecte Blondel l'avait déjà prévu — vers 1720? — en série monumentale pour «une maison de campagne à bâtir près de Genève», publiée par MARIETTE, dans son *Architecture française*, 1727, réédition Paris et Bruxelles 1927, III, pl. 425.

²¹⁶ ACV, Bb 1/66, 404, 19 avril 1748.

*
* * *

L'hôtel de ville d'Yverdon reste, jusqu'à plus ample information, l'œuvre principale d'Abraham Burnand, comme l'est aussi le «logis» d'Yverdon pour Hennezel. Mais encore faut-il rappeler que la ville prit une large part dans son élaboration et que les architectes s'évertuèrent à la satisfaire à tour de rôle.

Il est vrai que ces architectes étaient des provinciaux et, malgré leur quant à soi, leurs idées arrêtées, connaissaient bien leurs limites. Rien à voir donc avec le cas de Neuchâtel, où l'hôtel de ville (1783-1793), digne d'une très grande ville, fut l'œuvre d'un architecte français coté, Pierre-Adrien Paris, sûr de son fait, conscient de sa valeur et de sa réputation, et qui le fit bien voir, défendant avec acharnement l'intégrité de son projet de 1783-1784²¹⁷.

L'architecture dans le Pays de Vaud au XVIII^e siècle

Dans les faits, la façade de l'hôtel de ville d'Yverdon porte donc, plutôt que l'empreinte d'une seule personnalité, comme on l'a dit²¹⁸, celle d'une seule inspiration fondamentale — tirée de Nicolas Sprüngli — à peine troublée par de légères et finalement peut-être pas très heureuses retouches. La façade de l'auberge, elle, est une œuvre moins marquée par les influences extérieures directes et, en ce sens, plus originale. Pour comprendre la situation de ces deux bâtiments et la portée de l'œuvre de leurs architectes, il convient d'esquisser, à la lumière des dernières identifications et des dernières attributions, mais sans entrer dans des considérations stylistiques, le développement de l'architecture vaudoise de la seconde moitié du XVIII^e siècle, qui reste le champ de rencontre privilégié de multiples courants²¹⁹.

²¹⁷ JEAN COURVOISIER, *Lettres de Pierre-Adrien Paris sur la construction de l'hôtel de ville de Neuchâtel*, dans *Musée neuchâtelois*, 1954, p. 1-5; *MAH, Neuchâtel*, I, p. 165 s.

²¹⁸ *MB, Vaud*, II, p. XXVII.

²¹⁹ Les indications qui suivent ont servi à écrire le chapitre sur «L'architecture du XVIII^e siècle», de l'*Encyclopédie illustrée du Pays de Vaud*, VI, Lausanne 1976, p. 97-105.

Au XVIII^e siècle, l'influence directe ou indirecte des architectes bernois s'est fait sentir dans le Pays de Vaud, sujet de Berne, moins fortement pourtant qu'au XVII^e siècle, qui vit l'activité des Heinz, Jenner et Dünz, et certainement moins que celle de l'architecture classique française proprement dite, dont elle s'inspire d'ailleurs. Mais l'hôtel de ville d'Yverdon, élaboré dans l'ombre de Nicolas Sprüngli, n'en est pas le seul témoignage, loin de là: cet architecte même, qui fut nommé, en 1761, «Werkmeister auf dem Land»²²⁰, et qui, à ce titre, s'occupa étroitement du Pays de Vaud, y a laissé aussi des traces plus directes de son talent: l'ancienne maison Monod, à Morges (rue Louis-de-Savoie, n^o 11), construite en 1767 et 1768, peut lui être attribuée au moins dans sa conception primitive, juste au moment où l'on pensait à lui pour élaborer les projets de la nouvelle église de Morges²²¹, et c'est à lui également que sont dus des plans de reconstruction de l'église Sainte-Claire à Vevey, de 1776, dont il n'exécuta finalement que la modernisation, fort harmonieuse²²².

D'autres architectes bernois, à la suite d'Albert Stürler, qui avait déjà rénové le château de Bonmont dès 1739²²³ et donné des plans pour la nouvelle église d'Yverdon en 1738²²⁴, exercèrent aussi quelque activité dans la seconde moitié du XVIII^e siècle: citons Erasme Ritter, qui conçut et dirigea de 1767 à 1771 la construction de la première version du temple de Morges, dont il subsiste la nef et le chœur, quelque peu modifiés²²⁵, qui fit aussi les

²²⁰ PAUL HOFER, *Niklaus Sprüngli, 1725-1802*, catalogue de l'exposition commémorative, Berne 1953, p. 7.

²²¹ AC Morges, Adm. gén., AAA 20, man., 154, 30 août 1766; 162, 15 sept.; 167, 29 sept.; 172, 13 oct.; 249, 21 et 23 avril 1767. Sprüngli avait dû savoir se faire apprécier à Morges vers 1767 — ce qui correspondrait à la date de construction de la maison Monod — car c'est à lui que le conseil voulut faire d'abord appel, avant de s'adresser à Erasme Ritter, pour concevoir les premiers projets de reconstruction de l'église en 1768: GEORG GERMANN, *Der protestantische Kirchenbau in der Schweiz*, Zurich 1963, p. 94. Le style caractéristique de Sprüngli apparaît bien, sinon partout, sur la façade: le professeur Paul Hofer a eu l'amabilité de le confirmer *de visu*.

²²² ACV, Bb 1/92, man. romands, 68, 29 déc. 1775; 169, 26 jan. 1776; 362, 2 mars; 387-391, 15 mars 1776; Bm 2, III, à la fin: devis signé N. Sprüngli, approuvé par le Conseil de Berne le 13 mars 1776.

²²³ ACV, Bb 1/54, *passim*; etc.; Bp 28/XXIV, c. bail. 1737-1738; etc.

²²⁴ GERMANN, *op. cit.*, p. 81.

²²⁵ GERMANN, *op. cit.*, p. 95 s.

projets d'une nouvelle «cathédrale» pour Lausanne en 1763²²⁶, à qui on demanda en outre en 1761 des plans pour la réédification du Grand Hôpital de cette ville²²⁷ et qui pourrait bien être l'auteur, vers 1770, de ceux du petit château de Bournens si malencontreusement défigurés²²⁸; Nicolas Hebler, dont ont été identifiées deux œuvres vaudoises: l'hôtel de ville d'Avenches (1753-1754) et l'ancien grenier monumental (actuellement arsenal) de Moudon (1774-1775)²²⁹.

Par ailleurs, le goût dominant reste bien celui de Paris, même si le Pays de Vaud dépend pour ses architectes parfois, pour ses œuvres plus souvent, en plus de Berne, de plusieurs «capitales» secondaires, qui diffusent toutes comme Berne et à un degré ou à un autre le style «français»: Genève, Lyon, plus que Paris même.

Genève envoie ses architectes à Vevey (hôtel de ville, plans de 1701²³⁰), à Yverdon, où Jean-Michel Billon projette puis effectue la reconstruction du temple de 1739 à 1757²³¹, à Lausanne même, mais très tard, semble-t-il, où Jean-Jacques-Frédéric Vaucher-Ferrier, qui avait livré un plan de fontaine en 1797, réédifie la maison de Charrière à la rue de Bourg en 1796-1803²³², et surtout dans la région de La Côte: Jean-Louis Bovet I, qui conçoit la nouvelle église de Prangins en 1756²³³, s'occupe aussi de la longue reconstruction du château de Crans (1764-1768), à laquelle avait déjà participé l'architecte Léonard Racle, qui travailla longtemps à Versoix puis à Ferney²³⁴; Hans-Ulrich Heldt rénove notamment la

²²⁶ BSHAS, III, p. 62; ACV, Bb 1/79, man. rom., 264 s., 25 août 1764; Bb 1/81, 384, 29 août 1766.

²²⁷ MAH, Vaud, I, p. 300.

²²⁸ MAH, Vaud, IV, p. 108.

²²⁹ MARCEL GRANDJEAN, *L'architecte bernois Nicolas Hebler au Pays de Vaud*, dans *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1967, p. 31-36.

²³⁰ AC Vevey, Adm. gén., Aa 31, man., 277, 31 oct. 1701. Il s'agirait de Jean Vennes, réfugié français: cf. PAUL BISSEGER, article à paraître sur cet hôtel de ville.

²³¹ GERMANN, *op. cit.* n. 221, p. 80-86; voir aussi *supra*, n. 2, plans, et p. 19-21.

²³² MAH, Vaud, I, p. 147; III, p. 280 sq.

²³³ J.-P. HELLER, *Chronique de la paroisse et du temple de Prangins*, dans le *Journal de Nyon*, 29 juin 1951.

²³⁴ MB, Vaud, I, p. XLIV-XLVI. Arch. Saladin, Livre de comptes d'Antoine Saladin, 1758-1769, 76, 1^{er} mai 1765; 92, 5 nov. 1766; 98, 5 déc. 1766. Sur Racle, né à Dijon en 1725, mort à Pont-de-Vaux en 1791, et qui travailla pour Voltaire dès 1764, cf. surtout THEODORE BESTERMAN, *Voltaire's correspondance*, vol. CVI,

façade de l'église de Coppet vers 1774²³⁵ et fait des plans pour l'église de Rolle à la même époque²³⁶; il édifie aussi le grand bâtiment du collège de Nyon de 1786 à 1792²³⁷.

De plus loin encore, Lyon contribue au développement de l'architecture classique vaudoise avec Léonard Roux, qui projette la seconde façade monumentale de l'église de Morges en 1772 et 1773²³⁸, et César Gasquet, qui donne les premiers plans de l'hôtel de ville d'Orbe en 1783²³⁹.

Mais Paris participe quand même directement à cette invasion pacifique, puisque c'est François Franque, originaire d'Avignon et élève de l'École des Beaux-Arts, qui fournit en 1764 les plans des châteaux de Rennaz, d'Hauteville (Saint-Légier) et sans doute aussi de Villars (La Tour-de-Peilz)²⁴⁰; la même année, Claude Jaillier de

General index M-R, Genève 1965, col. 2303-2304; CLAUDE CASTOR, *Voltaire et les maçons de Samoëns*, Ferney 1978, p. 9-10 et *passim*. On lui attribue parfois les transformations du château de Ferney, mais ce ne peut être que l'agrandissement de 1766 environ (GUILLAUME FATIO, *Céligny*, Céligny 1949, p. 362; LUCIEN CHOUDIN, *L'église de Ferney 1760-1826*, Annecy 1983, p. 88). Il était aussi l'auteur de la Grenette de Pont-de-Vaux (Ain) (M. BOSSI, *Statistique... du Département de l'Ain*, Paris 1808, p. 83); il remporte un prix de l'Académie de Toulouse sur la construction d'un pont de charpente, dont on se réjouit même à Lausanne (*Le Journal de Lausanne*, 1787, p. 162). Il possédait une faïencerie qui fournit, sur son dessin, le monument du cœur de Voltaire vers 1780.

²³⁵ AC Coppet, A 5 a 1, «Registre de la louable direction des pauvres de la Baronnie de Coppet», 8 avril 1774, etc.

²³⁶ AC Rolle, BHBD 249, Registre «Commission pour la bâtisse du Temple».

²³⁷ *Le Collège de Nyon*, Nyon 1928, p. 19.

²³⁸ GERMANN, *op. cit.*, p. 93-106.

²³⁹ MARCEL GRANDJEAN, *La façade de l'hôtel de ville d'Orbe, œuvre lyonnaise?* dans *Nos Monuments d'art et d'histoire*, 1964, p. 92-94; GILBERT GARDES, dans *L'œuvre de Soufflot à Lyon*, Lyon 1982, p. 130 et fig. 78. — Voir aussi la n. suivante.

²⁴⁰ EMILE BONNEL, *La chapelle Saint-Charles à Avignon*, avec document de 1767 en appendice, dans le *Congrès archéologique de France, Avignon et Comtat-Venaissin*, 1963, Paris 1963, p. 116; EDGAR PELICHET, *Le château de Grand Clos à Rennaz*, dans *RHV*, 1971, p. 47-48; MARCEL GRANDJEAN, *L'architecte Franque et Villars (La Tour-de-Peilz)*, article à paraître. L'intervention de Franque à Hauteville est confirmée sur place aussi: Archives du château d'Hauteville, Liste d'ouvrages du menuisier Schade, 1763, 17 octobre: «pour avoir aidé à prendre les mesures du château d'Hauteville, à Monsieur Franque», 1 livre. Mais l'activité de l'architecte Donat Cochet, de Lyon, qui dut se borner à l'exécution des plans, citée dans [FRÉDÉRIC] G[RAND] D'H[AUTEVILLE], *Le château d'Hauteville et la baronnie de St-Légier et de la Chiésaz*, Lausanne 1932, p. 49, pourrait être confirmée aussi sur place, puisque ce même Schade mentionne en novembre 1765: «la chambre où logeait M. Cochet.»

Savault, qui travaille également pour Genève²⁴¹, livre des plans pour le château de Crans²⁴²; il signe aussi un «projet pour une maison de campagne à bâtir au Pays de Vaux et qui a été envoyé de Paris»²⁴³.

A côté de ces maîtres étrangers, on dénombre au XVIII^e siècle quelques architectes régionaux, successeurs des Abraham de Crousaz et Jean-Louis de Loys, architectes lausannois de la seconde moitié du XVII^e siècle: mentionnons sans entrer dans le détail: Guillaume († 1733), Jean-Pierre (1700-1763) et Gabriel Delagrangé (1715-1794), Abraham (1723-1797) et Jean-Abraham Fraisse (1771-1812), qui sont d'ailleurs eux-mêmes des réfugiés ou des descendants de réfugiés français; Rodolphe de Crousaz (1710-1776), Alexandre Perregaux (1749-1808), Bêat de Hennezel et Abraham Burnand. Si la plupart d'entre eux sont de Lausanne ou en tout cas y résident²⁴⁴, les deux derniers habitent respectivement, nous l'avons vu, Yverdon et Moudon.

C'est dire la place spéciale que prennent dans l'histoire de l'architecture vaudoise du XVIII^e siècle les auteurs de l'ensemble municipal d'Yverdon, qui presque seuls échappent à l'emprise de Lausanne sur le plan régional. Le cas de Burnand, qui se soumet délibérément à la mode bernoise, est d'autre part assez rare et précis pour être souligné; la plupart des autres bons architectes vaudois ont, à ce que nous savons pour l'instant, une conception plus originale, parfois archaïsante, parfois au contraire avancée, comme c'est le cas pour la décoration architecturale avec Hennezel et pour l'architecture même avec Alexandre Perregaux²⁴⁵.

²⁴¹ WALDEMAR DEONNA, *Les arts à Genève*, et *Geneva*, 1942, p. 344.

²⁴² *MB, Vaud*, I, p. XLV. Archives Saladin, Livre de comptes d'Antoine Saladin, 1758-1769, 71, 18 sept. 1764.

²⁴³ Bibliothèque de la ville de Berne, Recueil de plans et de dessins d'Erasmus Ritter, Ms. Helv. XXI a, 92, 2, nos 30-33: le n° 33 — élévation de la façade — est signé «Jailler».

²⁴⁴ Sur les architectes lausannois du XVIII^e siècle, cf. pour l'instant: *MAH, Vaud*, IV, p. 312-316, et *Maison et Musée de l'Elysée*, Berne 1981, p. 9-10 (*Guide de Monuments suisses*).

²⁴⁵ *MAH, Vaud*, IV, p. 228.

ANNEXE I

*« Mémoire concernant l'élévation de la façade
fournie par Monsieur l'architecte Burnand
pour la maison de ville d'Yverdon »* (du 20 may 1767)
(AC Yverdon, S 13, ancien dossier 17, correspondance de Hennezel)

«Après avoir examiné avec soin cette élévation, et rendu justice aux beautés dont elle est remplie, et à la richesse qui caractérise l'avant-corps, j'ai été fâché que Mr Burnand ait suivi des proportions trop petites dans leur généralité eu égard premièrement à la place assés grande sur laquelle elle doit être construite, secondement au parallèle qu'elle aura à soutenir avec la façade de l'église, dont les proportions étant incomparablement plus grandes, écraseroit l'Hôtel de ville par la comparaison que l'on sera continuellement à portée de faire.

Le corps avancé m'a paru beaucoup trop riche relativement aux arrière-corps, qui par opposition paroissent trop simples, ce qui détruit cet ensemble si essentiel dans toute espèce de bâtimens; sans doute on orne ordinairement les corps avancés plus que les arrière-corps, mais lors qu'il n'y a point d'ailes, je crois que cette différence ne doit pas être trop frappante.

Le premier ordre étant dorique, je ne crois pas si on l'admettoit qu'on pût se passer de placer dans l'entablement les ornemens qui caractérisent cet ordre, ce qui souffre quelques difficultés pour leur arrangement.

L'œconomie m'ayant paru être en recommandation à Messieurs du Conseil pour cette façade, celle-ci coûteroit au delà du double de la dernière que j'ai eu l'honneur de leur présenter, laquelle n'a que 6 pilastres yoniques au lieu que celle de Monsieur Burnand a

6 colonnes doriques

10 pilastres yoniques

& 10 pilastres composites

Quand au balcon demandé dans toute la largeur de l'avant corps, il ne me paroît pas nécessaire de lui donner une grande saillie et conséquemment de le faire porter sur des colonnes qui dans les règles de la solidité devroient être chacune d'une seule pièce, ce qui apporteroit assés de difficulté et de dépence.

Il me paroît donc après avoir établi que l'Hôtel de Ville devant être construit sur une place, et en parallèle avec l'église doit être composé, pour la décoration, d'un soubassement surmonté d'un ordre de pilastres qui embrasse les deux étages qui seront au dessus, comme je l'ai pratiqué dans le premier et troisième projet de façade que j'ai eu l'honneur de présenter à Messieurs du Conseil; lesquels ont les proportions qui m'ont

paru les plus propres et les plus convenables, et j'espère qu'on ne se repentira pas de les avoir suivies, car autre est un bâtiment qu'on doit voir à une certaine distance, autre est un bâtiment placé dans une rue, on doit penser davantage à l'effet que doit produire le premier dans l'exécution qu'à ce qui flatte les yeux dans un dessein et dans le détail de ses parties. J'ai eu souvent occasion de faire ces réflexions dans mes voyages, et de sentir combien elles sont essentielles.

En suivant toujours mon système des grandes proportions, je ne puis admettre un portail orné de colonnes, ni même de pilastres parce qu'étant surmonté par des pilastres d'un diamètre double, ce seroit une disproportion choquante, le fort seroit porté par le foible, ce qui pécheroit contre toutes les règles reçues.

Les consoles qui porteront le balcon serviront en même tems d'ornement au portail, qui sera couronné par le même balcon tout naturellement; je placerai dans l'extrémité de l'avant corps au rez de chaussée, des tables saillantes, qui serviront à l'orner davantage, et paraîtront soutenir et se lier aux consoles et je mettrai quelques ornemens de plus sur les croisées de l'avant corps.

Je crois qu'il n'est d'aucune nécessité que le balcon ait beaucoup de saillie, cela le feroit paroître lourd, principalement étant supporté par des consoles, d'ailleurs cette saillie l'exposeroit trop aux intempéries des saisons, à la pluye et aux neiges, qui le dégraderoient bientôt.

Quand aux vases d'amortissement aux extrémités du perron, je trouve qu'ils feroient un effet très agréable, mais je crois qu'ils seroient plus à leur place dans un bâtiment précédé d'une cour que sur une place publique où ils seroient exposés au voisinage des Hales, des chariots et des chevaux.

Voilà les réflexions qui m'ont frappé et dont j'ai cherché à établir les raisons, je les soumets au discernement de Messieurs du Conseil, et j'attendrai leur décision pour convenir au plutôt avec Monsieur Burnand sur les plans d'exécution, il m'a promis de dérober un jour à ses occupations pour venir conférer avec moi là dessus, et j'espère qu'aidé par quelqu'un que je dirigerai, ces plans ne tarderont pas à être terminés.»

ANNEXE II

« *Notte des plans que j'ai faits pour la Maison de ville d'Yverdon* »
(AC Yverdon, S 13, ancien dossier 17, correspondance de Hennezel,
9 novembre 1767)

« Le Noble Conseil d'Yverdon ayant décidé sur la bâtisse de la maison de ville, le 5e avril 1765, s'adressa à Monsieur l'architecte Burnand et à moy pour que nous fissions conjointement des plans qui embrassassent le sol de l'ancienne Maison de ville et du cabaret, pour y reconstruire un hôtel de ville, et un cabaret contigu.

Nous levâmes ensemble le Plan général des vieux bâtimens et de la place publique.

Nous conferâmes ensemble, et nous fîmes de concert le plan du premier étage de l'hôtel de ville seulement, sur lequel nous tombâmes d'accord.

Je composai tous les autres étages, dépendances et façade de l'hôtel de ville, de même que tout ce qui concernoit le cabaret et ses dépendances.

Le tout compris en 6 feuilles, savoir:

Le plan général de la Place publique, y compris le plan du rez de chaussée de la maison de ville et du cabaret.

Le plan particulier du rez de chaussée des deux dits bâtimens

Le plan du premier étage des dits

Le plan du second étage

Le plan du troisième étage du cabaret

L'élévation de la façade comprenant l'hôtel de ville et le cabaret, de 15 croisées de face.

Messieurs du Conseil ayant changé d'idée sur la construction de cabaret, se fixèrent à celle de l'hôtel de ville dont ils demandèrent la façade simple et peu ornée.

Conséquemment je composai un second projet consistant en quatre feuilles savoir:

Le plan du rez de chaussée

le plan du premier étage

Le plan du second étage

L'élévation de la façade de 7 croisées de face.

Messieurs du Conseil ayant trouvé cette façade trop simple, j'eus l'honneur de leur dire qu'avec quelque peu plus d'espace il seroit possible de faire mieux. Ils demandèrent à Leurs Excellences la grâce de leur accorder quelques pieds de terrain dans le fossé du château, en échange d'un espace de terrain appartenant à la ville, et joignant une des tours du château.

Je fis un plan général du local des bâtimens et de la place, qui fut envoyé à Berne, et la demande fut accordée.

L'on eut alors environ 76 pieds d'étendue pour la façade; sur laquelle étendue je composai un troisième projet en quatre feuilles savoir:

Le plan du rez de chaussée

le plan du premier étage

le plan du second étage

l'élévation de la façade de 7 croisées de face d'ordre yonique, avec les pilastres couplés dans les extrémités.

Ces plans ayant été examinés en commission, l'on souhaita quelques changemens dans les différens étages; je les fis, et les plans furent acceptés. Il ne s'agissoit plus que de quelques changemens dans la façade, lorsque ma santé m'empêcha pendant près de 5 mois de vaquer à aucune affaire.

Dans cet intervalle, monsieur l'architecte Burnand produisit une façade sur cette dernière étendue comprenant 3 ordres d'architecture.

On me fit l'honneur de souhaiter mon sentiment sur cette façade et nous eûmes une conférence à Lausanne là dessus.

Il me parut par plusieurs raisons dont j'eus l'honneur de rendre compte à Messieurs du Conseil que de grandes proportions étoient plus convenables et que je préférerois un seul ordre. Ils l'adoptèrent et désirèrent de plus un balcon qui me parut sujet à quelques inconveniens.

Je fis un 4e projet de façade avec un balcon au devant de la principale croisée du premier étage seulement; lequel servoit de couronnement à la porte d'entrée. Et j'admis dans cette façade l'ordre corinthien qui m'avoit été demandé.

Quelque tems après Monsieur l'architecte Burnand produisit une seconde façade dans les proportions décidée, dans laquelle étoient rassemblées diverses parties qui me parurent manquer d'ensemble.

Messieurs du Conseil me firent de nouveau l'honneur de souhaiter mon sentiment et ma critique sur cette façade. Je pris la liberté de la faire à Messieurs de la Commission, et j'alléguai plusieurs raisonnemens tirés de la bonne architecture.

On examina de nouveau ma 4e façade, et s'étant trouvé que par l'arrangement de l'extérieur un des trumeaux d'encognure seroit environ deux pieds plus large que l'autre dans l'intérieur de la chambre du Petit Conseil, l'on conclut que la décoration extérieure devoit céder à la distribution.

J'abandonnai donc cette façade et je produisis un 5e et dernier projet, dans lequel j'avois paré autant que possible à tous les inconveniens, qui s'étoient rencontrés dans les précédens. Il pouvoit être avec balcon et sans balcon. J'ignore pour quelle raison Messieurs du Conseil ne le trouvèrent pas digne de leur attention.

Fait à Neuchâtel ce 9e novembre 1767.

De Hennezel»

ANNEXE III

*« Note des différens ouvrages d'architecture
faits pour la Maison de Ville d'Yverdon »*

(AC Yverdon, S 13, ancien dossier 17, correspondance de Hennezel,
4 avril 1768)

« Pour le premier projet de 15 croisées de face	Louis 10
Pour le second projet de 7 croisées de face	4
Pour le plan général des vieux bâtimens, de la Place publique et ses dépendances pour être envoyé à Berne	1
Pour le troisième projet de 7 croisées de face avec divers changements demandés en différentes fois	6
Pour un projet de façade d'ordre corinthien avec le plan de la dite façade	2
Pour un cinquième projet de façade avec le plan du premier étage	2
	Total 25

Ce 4 avril 1768 // De Hennezel»

ANNEXE IV

Notes sur les plans projetés, par Burnand, du 2 octobre 1767

(AC Yverdon, S 13, ancien dossier 17, correspondance de Burnand)

«... Voicy Monsieur la notte que (vous) m'avez demandée. En avril et en aoust 1765 j'ay fait deux voyages à Yverdon. En mars et juillet 1766 deux voyages au dit. En janvier, avril, juin, aoust et septembre 1767 cinq voyages en ditte ville. J'ay été deux fois à Lausanne pour conférer avec Monsieur de Hennezel, et deux fois à Berne uniquement pour consulter messieurs les architectes de la capitale, et m'assurer si je m'étois trompé au point de blesser les reigles dans mes plans, ces treize voyages m'ont pris cinquante et un jour.

Outre les plans en crayon que j'ai fait à Yverdon, j'ay fait chés moy le devis pour la bâtisse de l'hôtel de ville, et du cabaret suivant le 1er plan:
un plan de la façade,
une esquisse de façade au crayon,
un 3e plan de façade,
les plans d'exécution pour le rez de chaussée, la façade antérieure et le bel étage,

Des notes sur les plans de Monsieur de Hennezel, et sur ses observations sur mes plans, ce sont ces observations qui m'ont décidé à faire le voyage de la capitale, mais je ne regrette point les dépenses que ces consultations m'ont occasionné qu'oy qu'elles soient assés considérables.

Si pour l'avenir je vous suis nécessaire, Messieurs du Conseil seront comme aujourd'huy bien les maîtres de reigler mes voyages comme ils le trouveront bon...»

ANNEXE V

*Extraits concernant la façade, etc., de la
« Convention avec les maîtres Reymond pour la Bâtisse de la maison de ville du
26e octobre 1767 »
(AC Yverdon, S 11, ancien dossier 23)*

«(...) 1^o Nous construirons la façade antérieure, en nous conformant exactement aux plans et élévation signés à double desquels nous promettons faire des copies pour nous et une copie de l'élévation pour le maître carrier, avec une note des dimentions de toutes les pièces suivant les numéros qui seront inscrits sur la ditte copie...

(...) Le soubassement de ditte façade sera en roc, travaillé à la fine boucharde, en deux assises exactement conformes au plan, il aura trente trois pouces de hauteur, les trois pouces enterrés compris, les crosses feront épaisseur de mur, et les carreaux auront de douze à dix huit pouces de largeur; Tout le surplus de ditte façade, avec laquelle les retours arondis, et l'angle du côté d'orient sont compris, sera entièrement en taille jaune, de même que les quatre lucarnes, la ditte taille sera très proprement et exactement taillée et posée, les assises seront égales et conformes à l'élévation, tous les joints, et surtout les montans seront aussi petits que faire se pourra.

Les cinq portes, et les deux fenêtres du rez-de-chaussée, de même que les six fenêtres des étages de l'avant corps, seront revêtues en pierre de taille, de manière cependant que s'il se trouve quelque espace entre les montants ou jambages, et les angles des trumeaux, ils pourront être remplis en maçonnerie, vû que l'on posera des lancets et des jumeaux derrière pour charger les crosses, et former l'arête montante, les voussoirs des arcs feront épaisseur de mur, et auront au moins de quinze à dix-huit pouces d'extrados du côté de la face.

Les huit fenêtres des arrières corps seront en crosses et lancets avec cette explication qu'il suffira que dans chaque pied droit ou jambage, il y ait trois crosses qui fassent épaisseur de mur, et que les autres aient au moins deux pieds.

Les angles de cette façade, et ceux des avant-corps seront arrangées de manière qu'ils fassent alternativement trois pieds de liaison de chaque

côté, et ce l'un aidant l'autre. L'on observera les mêmes liaisons pour les pilastres et tables, excepté qu'il suffira que toutes les boutisses soient la moitié de trois pieds de longueur, et l'autre moitié de deux pieds.

Toutes les pièces d'architecture seront exactement taillées suivant l'élévation, et parfaitement profilées, nous en ferons les panneaux, pour lesquels l'on nous fournira les planches, fer blanc et cartons et une place convenable; Nous observerons que toutes les dites pièces portent sur le fort du mur un tiers de plus que le profil de leur saillie. L'architrave et le nud du fronton auront au moins 12 à 15 pouces de portée, il y aura dans chaque assise des boutisses de 6 pieds en 6 pieds. Les sculptures seront aussi à notre charge, et nous promettons qu'elles seront exécutées suivant l'élévation, et à dit de sculpteur expert (...)

7^o Nous ferons toutes les voûtes tant celle du rez de chaussée qui seront en arcs de cloître que celle dessus et dessous les archives qui seront en plein cintre, toutes seront en brique, d'un pied de longueur, six pouces de largeur et trois pouces d'épaisseur posées alternativement, pour que les liaisons soient parfaites. Nous donnerons au maître charpentier les plans et développemens pour les cintres des dites voûtes, et nous dirigerons l'établissement des dits cintres; pour chaque toise de cent pieds des dites voûtes mesurées dans l'intradoz, rendues plâtrées et blanchies, il nous sera payé huit francs...

(...) A Yverdon ce 26 octobre 1767.

J. L. Reymond et A. Reymond»